



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1762,2

Mercury

511 $\frac{5}{-}$ - 1762, 2

<36603980860011

<36603980860011

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
FEVRIER. 1762.

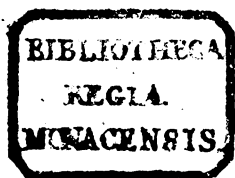
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie François.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON , Avocat , Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement , Commis au recouvrement du *Mercur*e , rue Sainte Anne , Butte Saint Roch , à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , pour remettre , quant à la partie littéraire , à M. DE LA PLACE , Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols , mais l'on ne payera d'avance , en s'abonnant , que 24 livres pour seize volumes , à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste , payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir , ou qui prendront les frais du port sur leur compte , ne payeront comme à Paris , qu'à raison de 30 sols par volume , c'est-à-dire 24 livres d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

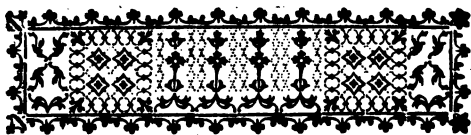
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année.



MERCURE DE FRANCE.

FEVRIER. 1762.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS à M. D. L. P. pour la nouvelle
Année.*

CONSACRÉ par l'Antiquité
A Janus, au double visage,
Symbole de la fausseté,
Ce mois * nous ramène un usage
Qui, par les temps trop respecté,
Pour jamais devrait être aboli par le Sage.

* Janvier.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Du cœur & de la vérité,
Le Compliment parjure empruntant le langage ;
Dame Cérémonie en pompeux équipage,
Dans ces jours d'importunité,
Font regretter du premier âge
Cette heureuse simplicité
Qu'on ne retrouve qu'au village.
Oui, c'est là que du Siècle d'or
Les mœurs, la bonne foi se sont réfugiées.
A la Ville, à la Cour il est pourtant encor
Des âmes privilégiées,
Qui sans détour, sans les apprêts de l'art,
Ont la franchise du Picard.
Soit dit sans compliment, ami, telle est la tienne.
Quoique d'un pays très-suspect,
(Car je suis, sans votre respect,
Normand pour vous servir) telle est, aussi la
mienne.
Si le Ciel, propice à mes vœux,
Daignoit les exaucer, que tu serois heureux !
Oui, si c'étoit toujours le plus digne de l'être,
Quel mortel, cher ami, le seroit plus que toi ?
Peut-on un moment te connoître,
Et ne penser pas comme moi ?

Par M. D. L. . . .



*V E R S de M. l'Abbé Y G * * * de
l'Académie Royale des Belles-Lettres
de Caën, à Madame de M * * *, en
réponse à une Lettre où cette Dame
lui exprimoit obligeamment son in-
quiétude sur le danger d'une fièvre
dont il étoit malade.*

P A R l'horreur des maux combattu ,
Tout n'offroit à mes sens qu'un effrayant présage
Prêt d'expirer , l'œil mourant , abbatu ,
Sans espoir , je penchois vers le sombre rivage ;
Mais un billet de vous , en mes mains parvenu ,
Du plus tendre intérêt me présentant l'image ,
De mes vives douleurs a dissipé l'orage.
O billet merveilleux , de mon cœur seul connu !
De Sévigné c'est l'aimable langage ;
Comme elle , en écrivant , vous avez obtenu
Du Dieu du Goût le plus précieux gage ,
Son feu , ses agrémens , ses graces , son suffrage.
Oui , j'ai soudainement ce billet reconnu
A votre élégant badinage ;
Eh ! qui n'auroit pas aperçu
Aux traits étincelans dont vous l'avez conçu ,
L'esprit , le sentiment , qui sont votre partage ?
En vain d'un ton inflexible & bourru ,
H iv

8 MERCURE DE FRANCE.

La Parque, au sinistre visage,
Me menaçoit de l'inferral passage ;
ès qu'à ses noirs regards votre style a paru,
on ciseau meurtrier a bientôt disparu.

Ainsi le ténébreux nuage,
Par le brûlant Phébus est à l'instant fondu.
Aussi mon Médecin, du prodige éperdu,
De son art incertain ayant fait l'étalage,
Jura par *Galien*, que jamais il n'a vu
Chasser la fièvre sans breuvage ;
Et que votre secret, Phénomène imprévu,
En aucun temps ne fût de l'appanage
Dont *Esculape* étoit pourvu.

Je suis pourtant, malgré ce verbiage,
A vous, à mes amis, à moi-même rendu,
Et le mérite à vous seule en est dû.
Je retournerai donc dans ce riche héritage *

Qu'habite avec vous la Vertu ;
Ivres de vous j'irai faire encor quelque in-promptu,
Où ma reconnoissance aura son témoignage.

C'est là qu'échappé du naufrage,
Et qu'admirant cet empire absolu
Que sur les cœurs vous cède un Dieu volage,
Je rirai de son esclavage,
Je rirai le voyant, malgré lui, résolu
A voir ma guérison, sans en prendre d'ombrage.

Assis sous un épais feuillage,
Et cherchant à fixer le plaisir ingénu,
Loin de l'ennuyeux persiflage,

* *Le Château de B* * * *.

Je veux jouir des voluptés du Sage ;
Vous lire *Anacréon* ; puis après l'avoir lu ,
Chanter tous vos talens , & ce rare assemblage ,
De dons faits pour vous rendre adorable à tout
âge ,
Et ce billet divin , cent & cent fois relu ,
Que plus je lis & plus à relire il m'engage ;
Les échos rediront , de boccage en boccage ,
Que par les charmes j'ai reçu ,
Des jours qui sont à vous , qui vous doivent hom-
mage ,
Puisque vous en avez renoué le tissu . . .
Enfin , je vis , je pense & je suis votre ouvrage .

*A Madame de B. . . sur sa Biche per-
due & retrouvée.*

S i d'un poétique délire
Connoissant les heureux transports ,
Ma main de la savante lyre
Sçavoit marier les accords ;
J'aurois d'une biche chérie
Chanté la fuite & le retour ,
Et de sa maîtresse attendrie
Peint le désespoir & l'amour.
De là , dans ma docte manie ,
Je vous aurois représenté

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

D'une jeune Biche suivie ,
 Semblable à la Divinité
 Qui de l'Amour bravant le charme ,
 Porte un carquois remplis de traits ,
 Et se plaît à semer l'allarme
 Parmi les Hôtes des forêts.
 Mais de cette prude Déesse
 Que vous égalez en beauté ,
 Si vous possédez la Sagesse ,
 Vous en corrigez l'âpreté.
 Tout jusqu'au nom de la tendresse
 Devant elle fut un forfait :
 Vous sçavez l'entendre sans cesse
 Sans jamais en sentir l'effet.

Dans la double ardeur qui l'anime ,
Actéon au bain la surprit ;
 Soudain il devint sa victime :
 Hélas ! pour un si foible crime
 Falloit-il faire tant de bruit ?
 Tandis qu'à l'ombre de la nuit ,
 Voilant sa lumière argentine ,
 La Belle avec *Endymion* ,
 Se soulageoit à la fourdine ,
 Du fardeau d'un si grand renom.
 De la vertu triste & sauvage ,
 Méfions-nous toujours un peu :
 Telle a souvent le nom de Sage ,
 Qui ne fait que cacher son jeu.

*VERS mis au bas d'un transparent qui
représentoit le Temple de la FÉLICITÉ
dans lequel des enfans avoient placé
l'image de leur Père, le jour de sa fête.*

DANS le Temple charmant de la Félicité
D'un Père bien-aimé l'Amour place l'image.
Là de nos sentimens la simple vérité
De nos cœurs attendris lui présente l'hommage.
Mais malgré notre zèle à lui plaire empressé,
Ce Monument qui brille en traits de flammes,
Exprime foiblement celui que dans nos âmes
La Reconnoissance a dressé.

*Par D ***.*

Lyon, le 24 Décembre 1761.

LE BERGER ÉVEILLÉ,
ÉPIGRAMME de l'Anthologie.

COMMENT dois-je te punir ,
Hirondelle malheureuse ?
Ton chant m'enlève au plaisir.
D'une illusion flatteuse.
Des bras d'un tendre sommeil
Il m'arrache avant l'Aurore.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Life me parloit encore....

Je la perds à mon réveil !

LETHINOIS.

LA FAUSSE AVARE.

Des baisers, dit *Philis*, je n'en donne à personne.

Philis en reçoit cependant.

Elle sçait trop bien, la friponne,

Qu'on les donne en les recevant.

Par le même.

L'ANNEAU DE GYGÉS, CONTE LYDIEN.

CHAPITRE PREMIER.

HEUREUX ! disoit *Leuxis*, heureux qui trouve un ami sincere & une maîtresse fidelle ! Mais en est-il de cette espèce, & tels, sur-tout, que je me les représente ? Premièrement, j'exige qu'un ami soit le mien pour le seul plaisir de l'être ; j'exige qu'une maîtresse m'aime autant pour moi-même que pour elle ; je veux que mon ami ne prétende

pas toujours avoir raison ; je veux que ma maîtresse ait rarement tort ; j'entends que mon ami trouve ma maîtresse aimable , & se dispense de l'aimer , par la raison qu'elle sera ma maîtresse ; j'entends , que , de son côté , ma maîtresse l'estime , par la raison qu'il sera mon ami , & sur-tout qu'elle ne l'aime point , parce qu'elle devra n'aimer que moi. . .

Leuxis exigeoit une infinité d'autres choses également impraticables , ou du moins peu pratiquées. Du reste c'étoient-là les seuls vœux qu'il formât , & les seuls qu'il crût devoir former : il étoit assez riche pour être révééré du peuple , & assez sage pour fuir l'amitié des grands. Il aimoit sa patrie , l'avoit sçu défendre , respectoit son Prince , ne lui demandoit rien , vivoit en philosophe & n'avoit pas trente ans.

Il érroit un jour sur les frontieres de la Lydie , climat qui l'avoit vu naître. Un spectacle des plus touchans l'arrêta. Il vit un vieillard qui éssayoit en vain de sortir d'un lac profond ; tout annonçoit qu'il alloit y périr. Grâce aux Dieux ! dit alors le Lydien , c'est peut-être un ami que la fortune me présente ; c'est , du moins , une occasion de faire le bien. Il étoit déjà sur les bords du

14 MERCURE DE FRANCE.

lac ; & bientôt, non sans danger pour lui-même , il y plaça le vieillard. *Leuxis* lui offrit d'autres secours. Vous m'avez rendu le seul dont j'avois besoin , reprit l'inconnu ; il est trop juste que j'en sois reconnoissant : recevez cet anneau ; je lui dus autrefois une couronne , & vous pourriez lui devoir un jour davantage.

Leuxis l'accepta ; & vit avec étonnement le vieillard prendre une nouvelle forme , un extérieur des plus majestueux. Vous voyez en moi , poursuivit ce dernier , un des plus anciens Rois de la Lydie : mon nom étoit *Gygès* , & c'est vous dire assez de quelle utilité peut vous être cet anneau. J'aimois mon peuple , & jamais je ne commis volontairement une injustice ; mais j'en tolérai une par foiblesse , & par orgueil je ne la réparai pas : Elle a suffi pour m'empêcher d'être admis parmi le très-petit nombre des Rois justes. Les Dieux , après ma mort , me condamnèrent à prendre la forme hideuse que je viens de perdre , & à rester dans ce lac , jusqu'à ce qu'un passant , guidé par la seule générosité , m'en retirât. Je nageois depuis bien des siècles : ce séjour est peu fréquenté , & j'ai conservé l'idée de tous ceux qui ont passé sans me secourir , ou

qui m'ont mal secouru. J'ai donc vu successivement paroître :

Un jeune Babylonien. Il alloit tout parfumé aux nêces d'*Hector* & d'*Andromaque* : la crainte de se mouiller l'empêcha seule de me secourir.

Deux Bergers de Lydie. Ils me retirèrent du lac, & coururent demander à une Bergere le baiser promis à celui d'entre eux qui auroit le mieux nagé.

Un Astrologue Chaldéen. Je crus qu'il venoit à moi ; mais il tomba lui-même dans le lac qu'il ne voyoit pas, & eut besoin de mon secours pour en sortir. Il s'éloigna, en m'assurant qu'il avoit lu dans le signe des Poissons, que je nagerois encore une demi-heure sans me noyer.

Un Poète. Il me tira du lac & m'obligea d'entendre huit mille vers.

Un jeune Lydien. Il venoit d'être quitté par sa maîtresse, & me félicita sur le bonheur que j'avois d'être là.

Une jeune Lydienne. Elle accourut promptement vers moi, & ne s'en éloigna qu'après avoir vu mes cheveux blancs.

A ces articles, *Gygès* en joignit beaucoup d'autres ; & tous servoient à prouver que, sans l'arrivée de *Léuxis*, le

16 MERCURE DE FRANCE.

Monarque Lydien eût pu nager bien des siècles de plus. Il jugea d'ailleurs que ces exemples pouvoient être utiles à *Leuxis* même ; & cette énumération finie , il disparut.

CHAPITRE II.

LEUXIS rêvoit à l'usage qu'il feroit de son anneau. La facilité qu'il lui donnoit de se rendre invisible , étoit d'une grande ressource pour éprouver la fidélité d'une maîtresse & la sincérité d'un ami. Il résolut d'en faire l'essai ; mais il gémit sur la foiblesse de la nature humaine , qui exigeoit de pareilles épreuves.

Un sentier qu'il suivoit en rêvant , le conduisit jusqu'à un vallon solitaire. Des cris redoublés frappent tout-à-coup son oreille. Il s'avance , il accourt , & voit un brigand , qui entraînoit une jeune fille vers la forêt la plus voisine. Une vieille les suivoit , en jettant des cris furieux. Secourons-les , dit *Leuxis* , dût cette jeune personne être encore une habitante de l'*Elisée*. Le brigand étoit déjà en défense. Heureusement le Lydien étoit vigoureux , brave & armé :

il ne daigna pas même faire usage de son anneau. Il tua le brigand à force ouverte ; mais ce ne fut qu'après en avoir reçu quelques blessures , à la vérité peu dangereuses. La jeune personne étoit évanouie , la vieille à-peu-près dans le même état. *Leuxis* les secourut une seconde fois , & l'instant après les vit à ses genoux. Il les releva l'une & l'autre , & commença par la vieille. O brave inconnu ! lui dit-elle , quoi c'est donc par pure générosité que vous venez d'affronter le brigand ? Venez dans notre asyle , venez vous remettre de vos fatigues & agréer nos soins. Il les suivit , autant par curiosité que par besoin. La jeune personne le regardoit par intervalles. Pour lui , il la fixoit presque sans interruption. Il vit bientôt qu'il avoit retiré des mains d'un misérable bandi une beauté digne de captiver les plus puissans Monarques.

La vieille lui apprit , chemin faisant , qu'elle & *Palmis* , sa nièce , la même qu'il venoit de secourir , revenoient de célébrer la fête de *Diane*. Toutes deux , en effet , portoient l'habit réservé aux seules Vierges qui se devoient au culte de cette Déesse. La vieille apprit encore à *Leuxis* , qu'elle & sa nièce étoient

18 MERCURE DE FRANCE.

en droit de porter cet habit, & qu'en son particulier, elle conserveroit ce droit-là toute sa vie. C'étoit de quoi *Leuxis* s'inquiétoit fort peu; mais il n'avoit pas la même indifférence sur le parti que prendroit *Palmis*. Déjà même il formoit des vœux pour l'enlever au culte de *Diane*.

Enfin, on arrive auprès d'un vieux bâtiment qui avoit eu le nom de château, & que la vieille honoroit encore de ce titre. On traverse un vieux pont, que le fossé comblé rendoit inutile. Une esclave, aussi antique, en apparence, que le château même, ouvre une porte rongée par les vers; quelques meubles mutilés garnissent la salle où *Leuxis* est introduit : tout, dans ce lieu, annonce les ravages du temps, ou de l'infortune; mais la jeune Lydienne y paroît aux yeux de *Leuxis* comme *Vénus* au milieu des ruines de son Temple.

Elle essuyoit, d'un air charmant, les blessures qu'il avoit reçues pour la défendre. La main lui trembloit & le cœur battoit à *Leuxis*. L'eau dont elle se servoit sembloit au Lydien un feu qui s'introduisoit dans toutes ses veines. Il voulut baiser la main qui le secouroit, & fut très-surpris de n'oser le faire.

On préparoit une colation : la vieille tante cherchoit la coupe d'honneur , celle qui depuis trois générations servoit à la famille dans les jours de cérémonie. Il n'y a pas plus de cinquante ans , disoit-elle à *Leuxis* , qu'un Satrape Bâbylonien , qui avoit dit la vérité à son Maître , vint se réfugier dans ce château & but dans cette coupe. Il me semble que c'étoit hier. Qu'il étoit galant ce Satrape ! Il me donna plus d'éloges en deux jours que je n'en ai reçu depuis trente ans. *Leuxis* imitoit cependant le Satrape ; mais c'étoit auprès de *Palmis*.

Elle ne répondoit presque rien à ses discours ; mais elle les écoutoit , & il étoit facile de voir que c'étoit avec plaisir. Elle joignoit aux traits les plus réguliers & les plus touchans , un air de candeur qui ne laissoit pas même la liberté du doute. Son âme se peignoit dans ses regards , & jamais plus belle glace ne servit de transparent à plus beau portrait. *Leuxis* prolongea son séjour auprès d'elle autant que la bienfaisance put le lui permettre. Il regrettoit en quelque sorte de n'avoir pas été plus grièvement blessé dans le combat. Il obtint facilement la permission de ré-

20 MERCURE DE FRANCE.

venir & en profita en homme vivement épris ; c'est-à-dire qu'il reparut deux jours après. Ces deux jours n'avoient d'ailleurs été employés qu'à songer à *Palmis*. Il se la représentoit avec tous les charmes que la nature peut prodiguer, charmes d'autant plus vrais, d'autant plus précieux, que l'art n'y entroit pour rien. Son imagination le servoit à merveille ; cependant, lorsqu'il revit *Palmis*, il trouva le modèle infiniment au-dessus de l'image qu'il s'en étoit retracée ; & il en étoit toujours ainsi chaque fois qu'il la revoyoit.

Que je suis heureux ! s'écria-t-il, j'ai, enfin, obtenu ce que j'ai tant de fois désiré en vain ; une maîtresse qui sçut m'aimer & qui n'en sçut point assez pour me trahir. O précieux anneau ! c'est, sans doute, à ton influence que je suis redevable de cet avantage. Tu valus une couronne à *Gygès*, mais *Gygès* eût cédé volontiers cette couronne pour une *Palmis*.

Déjà un mois s'étoit écoulé, & *Leuxis* étoit toujours plus amoureux. Il manquoit cependant à son bonheur un point qu'il prévoyoit n'y devoir pas manquer long-temps ; mais il ne vouloit point effaroucher l'innocence de *Palmis*. A

cette innocence près, qu'elle conservoit encore, *Leuxis* en avoit eu toutes les preuves d'amour qu'une jeune personne ingénue & sincère peut donner; & ces sortes de preuves en valent bien d'autres. Un jour il lui prit envie de retourner le chaton de son anneau, c'est-à-dire de se rendre invisible: non pour dérober ce qu'il espéroit obtenir, non pour vérifier des soupçons qu'il n'avoit pas; il ne vouloit que jouir du plaisir de voir *Palmis* sans être vû. Il parut donc avoir pris congé & revint sur ses pas, enchanté de pouvoir accompagner ainsi tous ceux de sa charmante maîtresse. Elle étoit plongée dans une douce & profonde rêverie, & *Leuxis* se disoit avec transport: c'est moi qui la lui cause, c'est à moi seul que *Palmis* rêve!

La nuit étoit déjà proche, & la porte du château fermée. *Leuxis* entend frapper à cette porte d'une manière qui annonçoit quelque intelligence. La vieille Esclave y court, autant qu'elle peut courir; elle ouvre avec empressement à un Hermite que la vieille tante recevoit avec joie. Tout cela, dans le fond, signifioit très-peu de chose; mais ce qui lui parut signifier davantage, fut de voir *Palmis* l'embrasser avec transport, &

22 MERCURE DE FRANCE.

l'Hermite lui rendre avec profusion ses caresses. L'un & l'autre versoit des larmes. . . . C'est de joie qu'ils pleurent, disoit *Leuxis* en lui-même, tandis que je suis prêt à pleurer de rage. Il restoit immobile & pétrifié; mais toujours invisable. Dans l'instant même, l'Hermite, *Palmis* & la vieille, entrent dans une chambre qu'ils ferment subitement sur eux. Nouveau creve-cœur pour *Leuxis*, que son anneau ne transformoit point en un corps fluide, ou aérien. Ce ne fut pas tout; la nuit étoit déjà fort avancée lorsque l'Hermite sortit de cette chambre pour quitter entièrement la maison. *Leuxis* étoit tenté de le suivre & de lui arracher, à force de menaces, l'entier aveu de son intelligence avec *Palmis*. D'un autre côté il vouloit rester, se faire voir à son ingrate, lui reprocher sa perfidie & la quitter ensuite pour jamais. Tandis qu'il balançoit ainsi, l'Hermite s'éloignoit toujours, & *Leuxis* finit par ne rien faire de ce qu'il avoit projeté. Il prit le parti de dissimuler encore quelques jours, & d'observer soigneusement ce qui se passeroit dans l'intérieur & même dans l'extérieur de ce lieu suspect. Il n'observa pas long-temps sans faire de nouvelles découvertes.

A la même heure que l'Hermite s'étoit présenté la veille, un Soldat vint frapper comme lui, & fut reçu avec les mêmes démonstrations par l'esclave, par la tante, & qui plus est par la nièce. Alors la fureur de *Leuxis* fut au comble. Ce fut bien pis lorsqu'il apperçut *Palmis* faire tous ses efforts pour entraîner le Soldat dans la même salle où l'hermite avoit été admis la nuit précédente. Il alloit, peut-être, immoler ce rival qu'on osoit ainsi lui préférer : la réponse du Soldat modéra un peu cet emportement. » Je ne puis ajouter qu'un mot, » disoit-il à *Palamis* : je vole où mon » devoir m'appelle, & peut-être où la » mort m'attend. Souvenez-vous tous » jours de moi, & n'oubliez pas qui » vous êtes ». *Palmis* au lieu de répondre, étoit à demi-pâmée dans les bras des deux vieilles, & le Soldat s'éloigna en faisant un geste de désespoir.

Quant à *Leuxis*, il avoit repris un peu de son sang froid & de sa philosophie. Les dernières paroles du Soldat lui en donnoient une idée assez avantageuse. Il eût peut-être pardonné à *Palmis* l'amour qu'elle témoignoit à ce rival, si elle ne lui en eût marqué autant à lui-même. C'étoit ce coupable partage qu'il

24 MERCURE DE FRANCE.

ne pardonnoit pas. Il voulut voir cependant jusqu'où elle porteroit la feinte & la dissimulation ; il se rendit visible à ses yeux. *Palmis* encore toute éplorée, parut tréssaillir à sa vue. Ah la perfide ! disoit *Leuxis*, toutes les passions se peignent à son gré sur son visage ! Elle les joue toutes & n'en ressent aucune. Venez, lui disoit *Palmis* de l'air le plus sincère & le plus naturel, vous ne pouviez arriver plus à propos. . . . N'en doutez pas, interrompit *Leuxis* ; je suis même arrivé plus à propos que vous ne pensez. Le ton avec lequel il prononça ce peu de mots, rendit *Palmis* interdite. Elle chercha dans ses yeux quelque chose qui démentît ce ton sévère ; elle n'y vit que du courroux. C'en est donc fait, s'écria-t-elle, il faut que tout m'accable aujourd'hui ! Je l'avoue, reprit ironiquement *Leuxis*, la situation est critique : on s'affligeroit à moins : perdre deux amans en un jour ! . . . Mais il vous en reste un troisième ; & quoique moins jeune que les deux autres. . . . Ciel, quelle injure ! quelle injustice ! . . . Ah ! barbare ! . . . *Palmis* n'en put dire davantage ; elle tomba entre les bras de sa tante, qui vouloit à la fois & la secourir & dé-

tromper

tromper *Leuxis*. En vérité, disoit-elle, les jeunes gens sont à plaindre, ils ne sçavent ni s'entendre ni s'expliquer; que feroient-ils si nous ne parlions pour eux? Voici en deux mots tout ce que cela veut dire.... Alors elle commença un discours dont le seul préambule parut à *Leuxis* aussi long qu'inintelligible. *Palmis* avoit repris en partie ses sens, & *Leuxis* qui n'attendoit que ce moment pour s'éloigner, s'enfuit avec la précipitation d'un homme qui craint que son penchant ne le retienne. Il lui en avoit coûté pour soutenir le ton grondeur: c'étoit une véritable affliction pour lui, que de mortifier quelqu'un; & l'évanouissement de *Palmis* l'occupoit chemin faisant. Hélas! dit-il après y avoir bien pensé, que peut signifier une pareille preuve? Ne sçait-on pas qu'une femme eut toujours l'art de s'évanouir à propos?

C H A P I T R E I I I.

LEUXIS s'éloignoit donc en maudissant la perfidie des femmes les plus simples; & cependant résolu de chercher ailleurs ce qu'il avoit cru trouver

B

26 MERCURE DE FRANCE.

dans *Palmis*. Un bois & une plaine lui offroient deux routes qui aboutissoient au même canton ; mais celle du bois étoit la plus dangereuse ; ce fut celle que choisit *Leuxis*. A peine y étoit-il entré que deux brigands fondirent sur lui. Il étoit brave & venoit d'être outragé ; il se défendit en homme qui attaquoit , & mit bientôt un des brigands hors de combat. L'arrivée d'un inconnu de fort bonne mine , obligea l'autre à prendre la fuite. L'inconnu le poursuivit , l'atteignit & le tua. *Leuxis* qui étoit accouru pour le seconder , le remercia de sa générosité. Vous vous moquez , reprit l'autre , n'est-on pas fait pour se rendre ces petits services ? J'ai vingt fois risqué ma vie pour mes amis , & je le ferai toujours volontiers pour quelqu'un qui peut le devenir. Voilà , si je ne me trompe , disoit *Leuxis* en lui-même , un des héros de l'amitié ; sans doute elle m'offre cette rencontre pour me dédommager des caprices de l'amour ? Il continua sa route avec l'inconnu , qui se fit bientôt connoître. Son nom étoit *Bragantides* ; & *Leuxis* vit avec un plaisir infini qu'ils étoient voisins ; nouvelle raison pour eux de se lier ; car ils n'étoient pas assez proches

voisins pour avoir des raisons de se haïr. Bientôt même ils furent inséparables. *Leuxis* oublioit la moitié de son projet; peut-être aussi le souvenir de *Palmis* ne lui permettoit-il pas de chercher à la remplacer. Ah ! ingrate, ah ! perfide *Palmis* ! s'écrioit-il souvent, à qui faut-il désormais se fier ? Qui ne me trompera pas, si vous m'avez trompé ? *Bragantides* lui faisoit souvent confidence de ses bonnes fortunes. Hélas, disoit *Leuxis*, peut-être ne vous favorise-t-on qu'en trahissant quelqu'un. N'en doutez pas, reprenoit *Bragantides*; mais mon triomphe en est d'autant plus doux. De deux femmes qui se disputent ma constance, l'une trompe un mari, l'autre un amant. Ce dernier sacrifice est, à-coup-sûr, le plus flatteur. Il est vrai que cet amant fut mon ami, & le seroit même encore, s'il ne se fût pas avisé d'être jaloux . . . A propos de jaloux, j'ai promis de me rendre au vallon prochain pour une petite affaire qui sera bientôt terminée. Etes-vous curieux de faire cette promenade ? Peut-être trouverez-vous de quoi vous amuser. *Leuxis* accepta l'offre sans autre explication ; mais il songeoit à cet ami que *Bragantides* aidoit à tromper. On arri-

23 MERCURE DE FRANCE.

ve , & deux hommes inconnus à *Leuxis* , viennent pour fondre sur son compagnon , en se disputant l'honneur de le tuer seul. *Bragantides* les pria froidement de s'accorder , & de faire successivement de leur mieux contre lui. *Leuxis* , de son côté , éssaya de les accorder tous trois. Ses soins furent inutiles , & il finit par se battre contre l'un des deux , tandis que *Bragantides* s'exerçoit contre l'autre. *Leuxis* & *Bragantides* mirent leurs adversaires hors de combat. Hélas ! disoit ce dernier , peut-être ai-je tué l'ami que je cherchois ! Heureusement , il pouvoit recevoir encore des secours , & *Leuxis* en procura de si efficaces , qu'au bout de quelques jours ils le mirent hors de danger. *Leuxis* l'avoit fait transporter chez lui , & le visitoit souvent. L'autre blessé avoit été secouru avec le même bonheur par *Bragantides* même , qui dès - lors méditoit de chagriner de nouveau l'un & l'autre rival , aux risques de se battre une seconde fois. *Leuxis* qui n'aimoit ni à mortifier ni à tuer personne , exhortoit *Bragantides* à supprimer ses visites clandestines. Pour lui , il continuoit journellement les siennes à *Darès* (c'est le nom de celui qu'il avoit blessé) ; mais ces

assiduités, & encore plus les remontrances de *Leuxis* déplurent à *Bragantides*; il songea à rompre avec cet ami trop peu politique & trop incommode. Dès lors *Leuxis* ne parla plus sans être vivement contredit, & ce qui le mortifia le plus, c'est que *Bragantides* eut toujours tort de contredire. Un jour enfin, qu'ils se promenoient dans une plaine semée de fleurs, & environnée de bosquets agréables, *Leuxis* loua beaucoup la beauté de ce Paysage : c'en fut assez pour que *Bragantides* le trouvât détestable. Qu'il est à plaindre, disoit *Leuxis* en lui-même, il ne voit, ne sent, ni ne raisonne; mais ce n'est point un motif suffisant pour rompre avec un ami : passons-lui ces défauts; ils sont encore préférables à certaines grandes qualités que celui qui les possède, fait souvent trop valoir. Cependant ses déraisonnemens ne finissoient pas, & *Leuxis* continuoità le plaindre. Ce ne fut pas tout; *Bragantides* prétendit qu'il l'approuvât; mais la complaisance de *Leuxis* ne put s'étendre si loin. Ils disputèrent donc, & *Bragantides* eut recours à sa manière favorite de résoudre une difficulté. Il ajouta que le vaincu auroit nécessairement tort, & conviendrait de la lai-

36 MERCURI DE FRANCE.

deur, ou de la beauté de la plaine *Leuxis* indigné, mais qui ne vouloit ni voir *Bragantides*, ni que *Bragantides* le tuât, eut recours à l'anneau, & désarma ce forcené. Ce fut alors que *Bragantides* se crut perdu, & eut la frayeur que manquent rarement d'avoir ces fortes de Braves, quand il faut affronter une mort qu'une estocade ne peut parer. Mais il en fut quitte pour quelques remontrances que lui fit *Leuxis*. Ce dernier avoit fait ses preuves en matière de courage; & d'ailleurs, il n'en étoit pas en Lydie comme dans quelques autres contrées; on pouvoit, sans déshonneur, s'y dispenser de faire certaines sottises.

CHAPITRE IV.

A SON retour, *Leuxis* alla voir celui qui pouvoit lui en reprocher une de cette espèce, & qui l'avoit malheureusement partagée; il étoit guéri de ses blessures, & très-reconnoissant des soins de son vainqueur. Peut-être, disoit *Leuxis*, vais-je trouver, dans *Darès*, ce que je n'ai pu rencontrer jusqu'à présent. *Darès* est délicat, il a risqué ses

jours pour se venger d'une trahison ; il est sans doute incapable de trahir ; & lorsqu'il m'arrivera d'avoir une maîtresse , il n'essayera point de me supplanter auprès d'elle : il ne voudra point se rendre coupable d'un crime qu'il a essayé de punir. *Leuxis* agit d'après ces réflexions , & en peu de temps lui & *Darès* furent inséparables.

Leuxis eût voulu oublier *Palmis* dont l'image ne le quittoit pas. Il sçavoit que l'unique moyen de ne l'aimer plus étoit d'en aimer une autre. Le hasard parut assez bien le servir. Il fit connoissance avec une jeune veuve qui passoit pour n'avoir aimé que son Epoux avant , & même depuis sa mort ; jamais veuvage ne fut , disoit-on , plus réel ni affliction plus vraie. Ce fut un aiguillon de plus pour *Leuxis* : il redoubla ses assiduités & insensiblement la jeune veuve lui trouva beaucoup de l'air de son Epoux ; on dit même qu'insensiblement il lui parut mieux que le défunt n'avoit jamais pu être. De son côté , *Leuxis* ne songeoit plus à *Palmis* quand il voyoit *Zelis* , (c'est le nom de la jeune veuve) ; & ils s'accoutumèrent tellement à se voir, qu'ils ne se quittoient plus. On présuma bien que *Darès* fut admis dans cette so-

32 MERCURE DE FRANCE.

ciété. Il en usa d'abord très-sobrement : ses visites n'étoient ni trop longues , ni trop fréquentes , ni faites à contretemps. Il paroissoit n'avoir nulles prétentions sur *Zelis* ; *Zelis* , de son côté n'avoit pour lui que de ces égards consacrés par l'usage. Tous deux sans doute , agissoient de bonne foi , & *Leuxis* étoit sans inquiétude. Malheureusement *Leuxis* fut obligé de s'absenter pour huit jours.

Dans les premiers instans qui suivirent son départ, on ne s'occupa que de son éloge. *Zelis* ne tarissoit point sur cette matiere ; *Darès* enchérissoit encore sur elle. Un & deux jours s'écoulent & l'éloge continue. Au troisième jour on parle de choses indifférentes ; au quatrième, *Darès* parle à *Zelis* d'elle-même ; au cinquième, elle s'apperçoit que *Darès* tourne agréablement ce qu'il dit ; au sixième , elle répond à ses douceurs ; au septième , elle dit froidement : c'est demain que *Leuxis* arrive ; au huitième , *Leuxis* arrive en effet. Il avoit retourné le chaton de son anneau , uniquement pour jouir de l'impatience , ou de la langueur que son absence ne manquoit pas de causer à la tendre *Zelis*. Il trouva *Darès* chez elle & n'en fut point étonné ; mais il le fut beaucoup d'entendre

Zelis s'exprimer ainsi : Avouez, *Darès*, qu'une femme ne peut guères compter sur elle-même, ni un ami sur son ami, ni un absent sur des promesses ? Je croyois aimer *Leuxis*, & cependant il n'en est rien ; je croyois vous voir sans péril, & cependant il n'en est rien : j'aurois dû vous résister, & cependant... N'achevez pas, s'écria *Leuxis* en fureur, & toujours invisible, rougissez & tremblez, perfide que vous êtes ! *Zelis* trembloit effectivement, d'entendre la voix de *Leuxis* & de ne rien voir. C'étoit un grand embarras pour la femme la plus fidele qu'un amant qui pouvoit la surprendre ainsi à toute heure ! *Darès* n'étoit guères moins déconcerté que *Zelis* ; il avoit même quelques remords que *Zelis* n'avoit pas. Quant à *Leuxis*, après avoir réfléchi sur la situation où ils se trouvoient tous trois, il finit par la trouver plaisante ; unique ; il sortit, en laissant échapper un grand éclat de rire, qui consola un peu *Darès* & désespéra *Zelis*.



CHAPITRE V.

LEUXIS prit alors le parti d'aller chercher à la Cour ce qu'il n'avoit pu rencontrer ni à la ville ni au village. C'étoit un parti désespéré, & il le sçavoit bien. Il se sentoit néanmoins quelque impatience de revoir un Grand à qui dans une bataille il avoit sauvé la vie. Il arrive, se présente chez le Personnage, se nomme, & n'attend que deux heures dans l'antichambre. Enfin il est introduit. Quoi, c'est vous ? s'écria l'homme de cour en l'embrassant ; je ne me console point de vous avoir fait attendre. Pardon, votre nom m'étoit échappé ! La cour nous expose souvent à ces sortes de distractions. Je sçaurai m'en garantir désormais. Comptez sur moi, comptez sur un ami. C'étoit ce que cherchoit *Leuxis*. Il ne voulut pas toutefois prolonger sa visite pour ne point trop fatiguer ce nouvel ami. Mais dès cette première fois, il jugea nécessaire l'épreuve de l'anneau ; tant d'expériences multipliées rendoient cette défiance bien légitime. *Leuxis* paroît vouloir se retirer, &

l'homme de cour appelle ses principaux esclaves. Il leur ordonne d'envisager *Leuxis* avec attention pour ne le pas faire désormais attendre. L'instant après, on le croit sorti, mais il est rentré. Le courtisan s'adresse de nouveau à ses esclaves. Avez-vous bien remarqué cet homme, leur demande-t-il ? ... Oui, Monseigneur. . . . Le reconnoîtrez-vous bien une autre fois ? . . . Oui ; Monseigneur. . . Hé bien, souvenez-vous que je ne dois jamais y être pour lui. . . Oui ; Monseigneur. *Leuxis* s'éloigna, bien résolu de ne mettre jamais ces esclaves dans le cas de mentir.

Il murmuroit contre ce genre de perfidie, si commun parmi les honnêtes gens du grand Monde, & même du petit. Il rencontre à quelques pas de là, un autre Courtisan que le hazard lui avoit fait connoître autrefois ; le même hazard permit qu'il en fût reconnu ; & ce qui redoubla son étonnement, fut d'entendre l'homme de Cour lui faire des reproches de l'avoir négligé. Des offres de service succèdent à ces reproches. Voilà *Leuxis* qui espère encore une fois trouver l'ami qu'il cherche. Il va le jour suivant faire une visite à cet ami futur ; il est introduit sur le champ.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

il s'apperçoit , il est vrai , qu'on en use ainsi avec tous ceux qui se présentent ; mais *Leuxis* n'étoit point jaloux de distinctions exclusives , & il auguroit bien d'un homme qui se rendoit si accessible, C'étoit une preuve qu'il ne craignoit ni la censure, ni l'examen ; raison qui oblige tant d'autres Grands à ne se laisser voir que dans la perspective. *Chrysis* , (c'est le nom de celui - ci) exhorta si vivement *Leuxis* à mettre son zèle & son crédit à l'épreuve , que ce dernier s'y détermina. Il parut ambitionner un poste qu'il n'avoit nul besoin ni nul dessein de remplir. Peu de jours après , *Chrysis* lui annonça qu'il pouvoit en aller prendre possession. Il y trouva un homme qui avoit les mêmes prétentions & les mêmes droits que lui. On disputa longtemps , & comme c'est l'usage , surtout en matieres d'intérêt ; on finit par ne point s'accorder. *Leuxis* eût volontiers terminé la dispute en renonçant à ses prétentions ; mais il vouloit jusqu'au bout éprouver le zèle de *Chrysis*. Ainsi chaque Aspirant retourne auprès de son Patron. Mais quelle fut leur surprise de se retrouver tous deux chez le même , chez *Chrysis* ? En effet , c'étoit lui qui les avoit servi l'un & l'au-

tre , & l'un contre l'autre. Il parut peu étonné de cette méprise. Mon penchant à obliger , leur dit-il , me met souvent dans le cas où je me trouve avec vous : je me suis d'autant mieux trompé que vos noms m'étoient peu familiers.

Il n'est qu'un moyen pour sortir de cet embarras ; c'est de vous en rapporter au fort , il décidera qui de vous deux j'ai voulu servir & qui doit l'emporter. *Leuxis* répondit qu'il n'y prétendoit plus : il renonça avec la même facilité au desir de se lier avec un ami , qui pour paroître celui de tout le monde , n'étoit , au fond , celui de personne.

Chrysis avoit une sœur bien moins communicative. On parloit de sa vertu à la cour , & elle étoit fort aise qu'on en parlât. Son principal soin étoit de ne donner aucune prise sur sa conduite & de blâmer hautement celle des autres. Un nouveau motif lui fit condamner celle de son frère envers *Leuxis* ; elle laissa même entrevoir à ce dernier, qu'elle n'eût point fait un pareil *quiproquo*. Il le crut d'autant mieux, que sans amour-propre il sentoit à tous égards sa supériorité sur son rival ; mais *Aldazire* (c'est le nom de la Dame) la sentoit encore mieux que lui. Elle-même le mit à por-

tée de s'expliquer librement. Alors, il lui avoua que l'ambition n'étoit point ce qui l'amenoit à la cour; & elle fut très-surprise d'apprendre le véritable motif de ce voyage. C'étoit chercher dans ce séjour ce qu'on présume ordinairement s'y trouver le moins. Elle avouoit cependant que *Leuxis* méritoit de ne pas entièrement perdre ses pas; & déjà naissoit en elle une secrète envie d'y contribuer. Voilà, disoit *Aldazire*, un amant tel qu'il me le faut, puisqu'enfin il en faut un, quelque mine que l'on fasse; il ne s'agit maintenant que de le plier à ma façon de vivre; & son projet m'annonce qu'il s'y prêtera facilement. *Aldazire* ne se trompoit point; *Leuxis* se prêta à tout ce qu'elle voulut; il se conduisit avec la plus extrême prudence, & déjà il avoit tout obtenu qu'on ne parloit encore de rien. *Aldazire* de son côté parloit toujours vertu, & fréquentoit d'antiques douairieres que l'âge réduisoit à parler comme elle, & fuyoit les femmes, & qui plus est les hommes, qui s'exprimoient autrement. Qui l'eût cru, disoit *Leuxis*, qu'on pût trouver ici une maîtresse assez fidelle pour fuir jusqu'aux occasions de ne l'être plus? Ce seroit déjà beaucoup de ne

lès point chercher. Il prit tant de confiance dans *Aldazire*, qu'il lui avoua le mystère de l'anneau. Elle fut enchantée de la découverte, & sentit d'abord combien il étoit commode pour une prude d'avoir un Amant qui pût se rendre invisible à propos; car elle n'avoit pour le moment aucun motif de craindre qu'il le devînt à contretemps. *Leuxis* en usa donc souvent; mais toujours sans se défier d'*Aldazire*, & toujours sans rien voir qui pût autoriser sa défiance. L'admirable anneau! s'écrioit-elle un jour, que ne puis-je moi-même en user quelquefois! Quel plaisir de tout voir sans être vue! d'être témoin des secrètes actions des autres sans qu'ils s'en méfient! d'assister, par exemple, aux rendez-vous nocturnes de la prudente *Orphisé* & de son Mage; aux tête-à-têtes successifs d'*Amévide* & de ses six amans; aux fréquentes perfidies que la sage *Murcie* fait à son cher époux; aux ridicules entretiens du vieil & riche *Garibas* & de sa jeune maîtresse, ou à ceux de la vieille & riche *Cinthie* & de son jeune amant &c. *Leuxis* jugea par ce discours que la fidelle *Aldazire* étoit un peu médisante; mais, ajoutoit-il, c'est toujours beaucoup qu'elle soit

46 MERCURE DE FRANCE.

fidelle , & qu'elle ne s'ennuie pas de l'être. Il porta même la complaisance jusqu'à lui laisser faire l'essai de l'anneau mystérieux ; mais il arriva qu'*Aldazire* étoit plus visible que jamais. Non seulement cet anneau ne pouvoit soustraire une femme aux regards d'autrui ; il l'obligeoit encore à dire tout ce qu'elle avoit résolu de taire. *Aldazire* fit à *Leuxis* quelques confidences qui sembloient devoir en amener d'autres. Heureusement elle s'aperçut qu'elle en avoit déjà trop dit ; & elle quitta promptement ce dangereux bijou , bien résolue de ne jamais l'essayer par la suite. L'instant approchoit où il lui eût été encore plus à charge.

Un rival , d'autant plus dangereux en amour , qu'il brusquoit tout , se proposoit d'enlever *Aldazire* à *Leuxis*. C'étoit *Lindor* , jeune courtisan , couru des femmes qu'il trompoit toutes également. Il ne vouloit ni garder celles qui lui cédoient , ni rester à celles à qui il sembloit céder. Cependant , presque toutes briguoient l'avantage d'en faire leur conquête , ou de devenir la sienne. *Aldazire* étoit la seule beauté de la Cour qui n'eût encore ni essuyé , ni prévenu ses attaques. Enfin , son tour étoit venu ;

Lindor la regardoit comme une tourterelle qui manquoit à sa voliere ; il vouloit absolument remplir ce vuide , & il rendit ses rets avec tout l'art dont il étoit capable. Mais tous ses soins eussent été inutiles si l'amour-propre d'*Aldazire* n'eût combattu pour lui ; aussi n'épargnoit-il rien pour le flatter. Il parut renoncer à toutes ses intrigues & même fuir quelques femmes qui le prévenoient pour s'attacher à la seule *Aldazire*. Il affecta de prendre jusqu'à ses goûts. Elle ne se montroit point aux jeux publics ; *Lindor* cessa d'y paroître. Elle fréquentoit souvent les Temples , il eut soin de l'y devancer ; il parvint même à l'instruire qu'elle seule étoit la divinité qu'il y cherchoit. Tant de persévérance & ce qui prouve encore plus aux yeux d'une femme , tant de sacrifices touchèrent *Aldazire* : il fut permis à *Lindor* de la voir ailleurs que dans les Temples & en présence de témoins. D'abord elle ne le reçut chez elle que dans des momens où *Leuxis* ne devoit point s'y trouver ; mais bientôt elle eût désiré que *Leuxis* s'y trouvât moins souvent ; bientôt la faculté qu'il avoit de se rendre invisible commença à l'inquiéter ; bientôt enfin elle ne l'inquiéta plus ; elle eût

42 MERCURE DE FRANCE.

voilà , pour abrégér toute contrainte , qu'il eût pu déjà voir ce qu'on ne se soucioit plus de lui cacher. Mais *Leuæis* avoit déjà vu tant de choses , qu'il se jugeoit suffisamment instruit ; il voulut juger de plus , comment la prude *Aldazire* soutiendrait les reproches que méritoit sa trahison. Il reconnut bientôt qu'à la Cour ces bagatelles ne gênent pas plus une Prude qu'une Coquette , & il prit sagement son parti , comme il avoit déjà fait plus d'une fois. N'y pensons plus , disoit-il , j'obtiendrois plutôt une couronne à l'aide de cet anneau mystérieux , que la maîtresse & l'ami dont je me suis fait une idée si chimérique. Il alloit , pour jamais , retourner dans sa solitude , quand une liaison nouvelle & de nouvelles espérances le retinrent à la Cour de Lydie.

Le reste au Mercure prochain.



*EPITRE à M. CORB... Capitaine
au Régiment de G... & qui est venu
passer son quartier d'hiver chez M. son
Père en Bresse.*

A H ! que la vie a peu de charmes
Pour qui vife au fort des Héros !
Après sept ou huit mois d'allarmes,
Qu'il fait bon goûter le repos !
Avouez-le, mon Capitaine ?
En retrouvant le paternel logis,
Ses connoissances, les amis,
On oublie aisément la peine.
Après avoir bien combattu,
Avoir longtemps couché sans couverture,
Tout fatigué, tout abbattu,
Un lit de bonne fourniture
Offre à nos yeux bien des appas.
Jouissez donc de ces gros matelats
Qui vous manquoient, je gage, en Allemagne;
On sçait que pendant la campagne,
Il vous manquoit encor quelque chose là-has !
Retrouvez donc le goût & la délicatesse
Avec plaisir dans vos repas;
Vivez, cédez à la tendresse,
Au Dieu du vin, sur-tout à la paresse,
Quand Mars sommeille, & ne l'empêche pas.
Vous aimez, je le sçais, le mirthe, & le lierre ;

44 MERCURE DE FRANCE.

A mon avis , c'est très-bien fait ;
Et je tiendrai toujours pour cavalier parfait ,
Pour *preux* de prud'homme entière ,
Quiconque avec honneur de Mars suit la ban-
nière ,
Et quand l'occasion lui plaît ,
Avec *Bacchus* se délasse à Cythère.

Par M. J. à Cha...

NOEL NOUVEAU présenté à Mesdames
ADÉLAÏDE & VICTOIRE de
France , à la fin de l'année 1761 ,
par les Manans & Habitans de la
FERTÉ-SOUS-JOUARE.

Sur l'Air : *Un jour Guillot voyant Margot &c.*
Ou bien , *Michot qui causoit ce grand bruit.*

D EPUIS que j'ons lû le sermon
De Monseigneur la Roche-Aymon
Et la harangue de la ville , *
Je grillons du zèle à beau
De faire aussi l'offre civile ,
Le don nouveau , le don nouveau
D'un grand baqueau , le don nouveau
D'un grand baqueau.

* Les discours de M. l'Archevêque de Narbonne , & de
M. le Prévôt des Marchands de la Ville de Paris.

Mais pauvres chétifs païsans ,
Je n'ons que des vœux impuissans ,
Et le desir n'est point richesse :
Ah ! si j'avions beaucoup de quoi ,
Je voudrions avec largesse
En faire emploi , en faire emploi
Pour notre Roi , en faire emploi
Pour notre Roi.

Du moins si je possédons peu ,
Je sors prêts à tous mettre en jeu
Pour le bien d'un Roi qui nous aime :
Oui , j'offrons gaîment en pur don
Nos joyaux , nos biens , tout nous-même ,
Pour le renom , pour le renom
Du grand Bourbon , pour le renom
Du grand Bourbon.

Par tendre égard pour les sujets ,
Ce bon Roi proposoit la paix
A ces grands forbans d'Angleterre !
Hélas ! avec les gens mauvais ,
Bien moins vaut la paix que la guerre ;
Braves François , braves François
Sus aux Anglois , braves François
Sus aux Anglois.

L'avenir se montre à nos yeux
Les Bourbons vont de ces hargneux ;

46 MERCURE DE FRANCE.

Vengez, punir l'outréuidance.
Ils donnent la paix en tous lieux ;
Et Louis avec complaisance
Nous voit heureux , nous voit heureux ;
Ce sont ses vœux , nous voit heureux ,
Ce sont ses vœux ,

PRINCESSES, qui de la *Ferté*
Parûtes voir avec bonté
Le simple & zélé badinage :
Quand j'osons encore en ce jour
Vous offrir un rustique hommage ,
Respect , amour , respect , amour
Vous font la cour , respect , amour
Vous font la cour.

PREMIERE LETTRE de l'Auteur du *Mercur.*

MONSIEUR,

Il est dans notre Ville une Société de
jeunes Chanoines qui , par la raison
qu'ils ne vivent point dans leur particu-
lier , mais chacun d'eux chez quelqu'un
de leurs Confrères , se donnent le titre
de *Garçon*. Comme beaucoup de zèle
& d'attachement pour notre digne Pré-

lat, est un des premiers articles de leur Règle, i's lui ont envoyé en commun les vers suivans, pour leur tribut de vœux de bonne Année.

O toi qui des Pasteurs ainsi que du Troupeau;
 Par ta sagesse es le guide fidèle;
 Par tes mœurs saintes, le mo lèle,
 Par tes lumières le flambeau :
 Prélat, que tout Nevers aime, admire & révère;
 De l'ordre des Garçons, daigne, en cet an nouveau,
 Agréer les souhaits, & l'hommage sincère.
 De tous les cœurs jaloux de te faire leur cour;
 Nul n'en formera, dans ce jour,
 Où plus d'ardeur ose parcourir :
 Pour toi, Seigneur, en zèle, en respect, en amour;
 Chaque Garçon est passé Maître.

A Nevers, le 1 Janvier 1762,

SECONDE LETTRE à l'Auteur du
Mercur.

M O N S I E U R,

Si les exemples frappans de générosité
 & de vertu étoient plus communs par-
 mi les hommes, on pourroit peut-être

48 MERCURE DE FRANCE.

Se dispenser de les recueillir pour les retracer aux yeux du Public. Mais , Monsieur , ces âmes sublimes , ces âmes privilégiées sont si rares , que tout ami de l'humanité , jaloux de concourir au bonheur de ses semblables , doit consacrer ses talens à célébrer les belles actions , & à proposer des modèles instructifs. Je ne m'élèverai point contre mon siècle , en critiquant ses mœurs. Plaindre les erreurs de ses semblables , sans les aigrir par des satyres amères , ramener les hommes à la vertu par des traits qui intéressent leur sensibilité , c'est le devoir d'un Citoyen. C'est prendre l'homme par son foible que de parvenir à toucher son cœur.

J'ai essayé de peindre un de ces traits qui caractérisent parfaitement le cœur tendre & plein d'humanité de l'auguste Famille de *Bourbon*. Le Journal Encyclopédique m'a fourni mon Sujet. C'est ainsi qu'il s'explique :

» Les Descendans de cent Rois , les
» Filles d'un Monarque adoré de ses
» Sujets , doivent être nécessairement
» bienfaitantes. Dans le voyage de
» Mesdames , leurs pas , comme ceux
» des Dieux , ont été marqués par de
» continuel bienfaits. Voici un trait
» qui

» qui prouve qu'à l'humanité la plus
 » tendre, l'auguste *Adélaïde* sçait unir
 » l'amour éclairé des Lettres.

» Lorsque Mesdames passerent à
 » *Château-Thierry*, on présenta à Ma-
 » dame *Adélaïde* une jeune fille de cinq
 » ans, charmante pour la figure & les
 » dispositions de l'esprit : c'étoit l'arriè-
 » re-petite-fille du célèbre *la Fontaine*.
 » Elle récita avec une grace infinie une
 » Fable dont voici le sens :

» Je suis ce lierre abandonné ,
 » Vous ce chêne divin que ma foiblesse embrasse ;
 » Je vous ai peint mon sort infortuné ,
 » Votre appui seul peut en changer la face.

Madame *Adélaïde* écrivit sur le champ
 à l'Abbaye de *Fontevrault*, où elle a
 depuis envoyé cet enfant, en déclarant
 qu'elle se chargeoit de son sort.

VERS sur ce Sujet à Madame
ADELAÏDE.

DIGNE Sang des *Bourbons*, illustre *Adélaïde*,
 Auguste Fille de nos Rois!
 Permets qu'une Muse timide
 Elève ici sa foible voix
 Pour consacrer au Temple de Mémoire

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

Ce cœur sublime & généreux,
Ce cœur sensible & respirant la gloire,
Ce cœur transmis par tes Ayeux !
Louis ! les pas de ton auguste Filé,
A l'exemple des Immortels ,
Comptés par les bienfaits , seront pour ta Famille
L'heureux objet de nos vœux éternels :
O la Fontaine ! ombre chérie !
De tes vertus un triste rejetton ,
Prèsque sans chaleur & sans vie ,
Va renaître , & le doit au beau sang de BOURBON.
Non , ta fille n'est plus un arbrisseau débile ;
La main qui la soutient lui fournit un asyle.
Adélaïde est ce chêne divin ,
Qu'un lierre languissant étroitement embrasse.
Jeune enfant , bénis ton destin ;
Que d'autres maintenant voudroient être à ta
place !

J'ai l'honneur d'être , &c.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE.

A Paris , ce 18 Janvier 1762.



TROISIÈME LETTRE à l'Auteur du
Mercury.

J E vous écris, Monsieur, d'une ville fameuse autrefois par l'aventure * *des bottes de foin*, tant célébrée par le Pere *Du Cerceau*. Cette nouvelle aventure est peut-être aussi digne d'être consignée dans les Fautes du *Mercury*. Depuis quelque temps la Communauté des Barbiers de cette ville étoit en procès avec un homme qui, sans être pourvu comme eux de privilège, s'ingéroit de coëffer les Dames. L'affaire passée entre les mains des Avocats, chacun plaignoit *Thémis*; & en lui voyant son bandeau sur les yeux, imaginoit que pour le coup, c'étoit pour ne pas rire. Cependant un jeune homme qui semble promettre de l'esprit, s'avisa de faire imprimer un Mémoire *comme prenant fait & cause de l'Architecte de la coëffure des Dames*, ce sont ses termes. Le Mémoire se répandit: on le lut avec indulgence; l'âge de l'Auteur en demandoit.

* Voyez le P. *Du Cerceau*, Tome I.

52 MERCURE DE FRANCE.

Heureux si l'on en eût été quitte à ce prix ! Mais les petites causes produisent souvent les grands événemens. L'Auteur dans le *Mémoire* avoit eu l'imprudencé de traiter MM. les Barbiers d'*Automates* A ce blasphême ; tout est en mouvement : la Communauté s'assemble en désordre ; toutes les boutiques sont fermées,

A force de douleur , on demeure immobile ; *
Mais la voix s'échappant au travers des sanglots :

Chacun parle , ou plutôt chacun crie. L'indignation dicte mille avis divers , offre autant de plans de vengeance. Quel *Bill* va donc lâcher cette impétueuse *Chambre des Communes* ? *Catiline* renfermé avec ses complices , les fait boire tour-à-tour dans une coupe remplie de sang humain. Ici le Chef de la Communauté , moins féroce que ce fameux Conspirateur , & sans doute de meilleur goût , n'implore pour animer le courage de ses Confrères , que le secours du bon *Bacchus*. Aussitôt par l'effet ordinaire des vapeurs bénignes résultantes des libations réitérées à l'honneur de ce Dieu , tout le ressentiment

* *Boil. Lut. Chant 4.*

FÉVRIER. 1762. 53

des Conjurés se borne à signer un Acte, par lequel celui d'entre eux qui à l'avenir se trouvera convaincu d'avoir prêté ou son rasoir, ou son fer à friser, ou son peigne à l'audacieux Auteur du Mémoire, se soumet à payer 200 liv. d'amende au Trésorier de la Communauté, pour être employées aux récréations ordinaires de *ces Messieurs*.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Chartres, le 5 Janvier 1762.

ÉPIÔRE A * * *.

SUR ces monts escarpés, dans ce vallon sacré,
Où le Dieu des Beaux-Arts fut toujours adoré,
Qui pourroit, cher ami, mieux que toi me conduire ?

C'est à toi de penser, de parler, & d'instruire.

La même main qui de *Newton*,
A nos yeux étonnés, dévoile le système,
Peut aussi quelquefois, par une adresse extrême

Toucher la lyre d'*Apollon*.

Quoiqu'en dise ta modestie,

La calculatrice *Uranie*,

En te prodiguant ses faveurs,
Ne t'a point exilé de la cour de ses Sœurs.
Si de tous ses secrets cette auguste Déesse

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Te montre à découvert la sombre profondeur ;

Les autres Nymphes du Permesse

Te font aussi goûter de leur art enchanteur

Et les charmes , & la douceur.

Pour moi , qui dans les mains du docte *Fontenelle* ,

Admire & le compas , & la lyre immortelle ,

Sans aspirer au double honneur

Qui le couvre de tant de gloire ;

Comme lui , cependant , d'*Euclyde* , & d'*Apollon*

Tour-à-tour je prends ma leçon.

Quelquefois éclairé du flambeau de l'histoire ,

Je fouille avec *Clio* , la sombre nuit des temps ;

Les siècles écoulés rappelant la mémoire ,

Je suis de l'Univers les grands événemens :

La terre d'abord libre , & depuis asservie ,

Les Peuples divisés , soumis aux passions ,

La fureur , la haine , & l'envie ,

Mère de leurs dissensions ,

Sémant de tous côtés la guerre & le carnage ,

Des malheurs de nos jours me retracent l'image.

Souvent , non moins hardi , mais plus respectueux ,

Dans l'œuvre de ses mains , je cherche Dieu lui-même :

Frappé de la beauté de cet Etre Suprême ,

Je porte un regard curieux

Sur ces merveilles innombrables ,

Où la nature a peint , en traits ineffaçables ;

La majesté du Tout-puissant.

Le compas à la main , & d'un œil intrépide ,
 Je suis cet Astre éblouissant ,
 Qui d'un pas égal , mais rapide ,
 Pourfuisant sa carrière , annonce tour-à-tour ;
 Et le commencement & le déclin du jour.
 Ces globes pleins d'éclat, de splendeur, & de gloire,
 Qu'une main éternelle a semés dans les Cieux ,
 Se montrent encore à mes yeux.
 D'un avenir douteux sans y chercher l'histoire
 Que Dieu, qui les forma , nous interdit toujours ,
 Et content d'admirer leur cours ,
 J'adore avec respect la sagesse infinie ,
 Qui donne à tout l'être & la vie.

Je contemple aussi quelquefois
 Les prodiges divers , qu'opère la Nature ,
 Ces ressorts variés , ces différentes loix
 Qui de cet Univers composent la structure.
 Ne changeant point d'objet , mais d'occupation ,
 Tantôt avec *Paschal* , *Bossuet* & *Nicole* ,
Bourdaloue & *Flechier* , *Arnaud* & *Fenelon* ,
 Je m'instruis des devoirs de ma Religion ;
 Et dans cette brillante Ecole ,
 Des assauts de l'Erreur & de l'Impiété ,
 J'apprends à délivrer l'auguste Vérité.

Accompagné de *la Bruyere* ,
 Le profond *la Rochefoucault* ,
 De nos mœurs , de nos goûts dessinant le tableau ,

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Des replis de mon cœur dévoile le mystère,

Et répand un jour lumineux

Dans ce dédale ténébreux.

Enfin j'unis *Destouche & Regnard & Molière*,

Corneille, Racine & Boileau,

Crébillon, la Motte & Rousseau,

La Grange, Gresset & Voltaire.

Dans des momens moins sérieux

A tous ces Mortels si fameux,

Ces Dieux du goût & du génie,

Par la douceur de leurs accens

Enchantent, ravissent mes sens,

Et dans l'aimable Poésie

Me font trouver mille agrémens.

C'est ainsi, cher ami, que je passe ma vie.

Délivré de tous soins, sans souci, sans envie,

Exempt de peine & de desirs.

Occupé de l'Etre Suprême,

De ses œuvres & de moi-même,

Loin du monde & de ses plaisirs,

Réunissant toujours l'agréable à l'utile,

D'un œil philosophe & tranquille

Je vois tous les événemens ;

Eternel ennemi de tout plaisir frivole,

Du temps qui s'échappe & s'envole

Je calcule tous les instans,

Et tâche à l'arrêter au moins quelques momens.

Par M. B. . . . Ch. R.

A Sab. .. en Saintonge,

ce 24 Décembre 1761.

LE mot de la première Énigme du second Mercure de Janvier est *Enseigne*. Celui de la seconde est *la Jarretière*. Celui du premier Logogryphe est *Couperose*, minéral qui sert à faire de l'encre, & qui est toujours bleu ou verd. On y trouve *coupe*, *rose*, *soc*, *procès*, *repos*, *couper*, *Osée*, *souper*, *prose*, *vers*, *Esope*, *course*, *Sois*, *Porus*, *césure*, *Corse* (Isle qui s'est souvent révoltée) *Cérès*, *or*, *porc*, *corvée* & *rue*. Celui du second est *mariage*, où l'on trouve *ramage*, *maigre*, *aigre*, *Maïa*, *Mage*, *Marie*, *Agar*, *âge*, *rage*, *image*, *Aar*, *ire*, *Goa*, *Aire* & *Mai*. Celui du troisième est *Versailles*, dans lequel on trouve *Eve*, *isle*, *air*, *selle*, *sel*, *livre à lire*, & *livre poids*, *lièvre*, *vrai*, *ire*, *vaisselle*, *vie*, *lis*, *ail* & *rave*, *lie*, *la* & *re*, *Lieffe*, *Vire*, *Arles*, *Ver*, *Aser*, *Levi*, *Lia*, *ferrail*, *Lilas*, *arbre*, & *Avril*.

E N I G M E.

Je dois à l'homme une ancienne existence.
Inventée autrefois pour son utilité,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Je serois beaucoup plus en hyver, qu'en été ;
C'étoit le temps de mon enfance.

Plus que ma forme en vieillissant

J'ai vu mon sort changé. Qui ne change en vivant ?

De l'incé au dehors à couvrir de la pluye ,

D'abord je n'étois point d'usage à la maison ;

Je menois donc une très-dure vie.

L'Escluse, qui jamais ne fit rien que de bon ,

A doucit bien mon sort : éclatante & dorée ,

Faite à présent pour briller au dedans ,

Telle qu'une femme parée ,

Je ne sors plus que pendant le beau temps.

Par M. N. de Bolbet.

A U T R E.

Dis moi, quand je suis seul, on ne peut faire
emploi ;

C'est pour cela qu'on m'associe

Avec certaine compagnie

Dont le plus petit membre est encor plus que
moi.

Je suis pourtant de bonne escorte :

Par le puissant effet d'un talent singulier ,

Avec mes compagnons quand je vais le dernier ,

La troupe en est neuf fois plus forte.

L O G O G R Y P H E.

A Madame le du Trésor Royal.

SANS pouvoir m'exprimer j'exprime quelque chose;

La Ville me connoît de même que la Cour ,

Et le Galant me prodigue en amour ,

Souvent mal-à-propos , quelquefois avec cause.

Mais pour prendre moins de détour ,

Ma tête est mâle & ma queue est femelle.

Neuf Sœurs composent le soutien

De ma structure corporelle :

Voulez-vous me connoître bien ?

On me trouve toujours dans la personne aimée ;

Et celle qui par moi peut être renommée ,

A droit de se montrer partout.

Chacun voudra la suivre, & l'envira , surtout !

Aris, de cent façons je suis votre partage ;

On le voit , on le sent : agréez cet hommage.

Par M. CHALUMEAU de S. Domingue.

Abonné au Mercure.



A U T R E.

F TRA utile & souvent aimable ,
 Ornement des Jardins , je plais encore à table .
 Ami , de mes cinq pieds combine les rapports :
 Tu dois en rencontrer au moins quinze ; & d'abord
 Je te présente un fleuve d'Italie ;
 Une ville de France ; un Chef de Monarchie ;
 Une pièce aux échecs ; un péché capital ;
 Un adjectif ; un dangereux métal ;
 La Fille d'*Inachus* ; un oiseau domestique ;
 Un autre oiseau bavard ; un terme de Musique ;
 Ce qu'obtient rarement un mauvais débiteur ;
 Une interjection ; un prétérît d'usage ;
 Ce qui doit . . . Mais pourquoi m'épuiser davan-
 tage ?
 Si tu sçais deviner , tu me connois , Lecteur .

MISSENET , Avocat en Parlement.

Paris , ce 20 Janvier 1762.

A U T R E.

L ECTEUR , de plein abord , je ne suis qu'un pro-
 nom ;
 Mais je change d'état , contemplé par derrière :

mes délices, Ce vin fil - tré par les a -

-mours, Fournit sans cesse aux sa - cri -

fices Que mon cœur t'offre tous les jours.

Air tendre.



FEVRIER. 1762. 61

Prends-moi sur ces deux tons; & de cette manière,
Tu pourras parvenir à rencontrer mon nom.

*Par M. de LANEVERE, ancien Mousquetaire du
Roi ; à Dax , le 5 Septembre 1761.*

CHANSON.

CHARMANTE *Iris*, lorsque je boi,
Tu te plains sans sçavoir pourquoi.
Si le bon vin fait mes délices;
Ce jus filtré par les Amours
Fournit sans cesse aux sacrifices
Que mon cœur t'offre tous les jours.

La Musique est de M. ANTHÉAUME de l'Académie Royale de Musique.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FABLES NOUVELLES, *divisées en 6 livres, avec des Notes & un Discours sur la manière de lire les Fables, ou de les réciter. Nouvelle Edition revue, corrigée & considérablement augmentée. Par M. l'Abbé AUBERT. Volume petit in-12, soigneusement imprimé; qui se vend à Paris chez l'Auteur, Place Dauphine; chez Desaint & Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; Duchesne, rue S. Jacques; & Langlois fils, au bas de la rue de la Harpe. Deux parties réunies en un vol. Prix 2 liv. broché.*

QUOIQUE nous n'ayons fait qu'indiquer ces Fables dans le premier vol. du Mercure de Juillet dernier, notre dessein étoit d'en rendre compte, dès

que nous en aurions le loisir. Nous avons été prévenus par tous les Journalistes, qui se sont empressés, en les mettant immédiatement après celle de *la Fontaine*, d'en faire l'éloge le plus flatteur; éloge confirmé en dernier lieu par M. de *Voltaire*, qui avoit déjà honoré de son suffrage la première édition, & par l'Académie Française, qui a reçu avec applaudissement l'hommage de celle-ci. Parmi tant de témoignages glorieux pour M. l'Abbé *Aubert*, nous ne devons pas oublier la faveur que M. le Comte de *S. Florentin* lui a faite d'accepter la dédicace de ses Fables. L'Épître qu'il adresse à ce Ministre, est suivie d'un Avant-Propos dont l'objet est de prouver, relativement à *la Fontaine*, que quelque réputation qu'un Auteur ait acquise dans un genre, on doit avoir le courage, quand on s'y sent appelé par la Nature, de courir à son tour la même carrière, malgré l'enthousiasme du Public pour ce premier Auteur, malgré cette admiration exclusive qui écarte d'avance des honneurs qu'on lui décerne, les Ecrivains qui pourroient les mériter après lui. Nous admirons la simplicité d'*Esopé*, l'élégance de *Phédre*, la naïveté de *la*

64 MERCURE DE FRANCE.

Fontaine : ces trois Fabulistes ont par conséquent enchéri l'un sur l'autre. Il y a dans *la Fontaine* même deux espèces de Fables, dont les dernières, celles dont il est l'inventeur, ou qu'il a, pour ainsi dire, créées de nouveau par la tournure singulière qu'il leur a donnée, semblent autant différer des autres, que celles-ci diffèrent de leurs originaux. On y trouve plus de Philosophie dans la morale, plus d'élévation dans les pensées, plus de force dans les expressions : telles sont *le Philosophe Scythe*, *le Paisan du Danube*, *le Juge arbitre*, *l'Hospitalier & le Solitaire*, Fables bien supérieures par le grand sens, par la beauté des sentimens, & par la finesse des allusions, au *Geai paré des plumes du Pàon*, aux *Grenouilles demandant un Roi*, aux *deux Mulets*, &c. Si donc, ni *Esope*, ni *Phédre*, ni *la Fontaine* lui-même dans ses premières Fables, n'avoient encore montré l'Apologue paré de toutes les graces dont il étoit susceptible, qui empêche de croire qu'on peut, même après le plus agréable de ces trois Fabulistes, y en ajouter de nouvelles ? Si *la Fontaine*, par la suite, a pu se tracer des routes inconnues jusqu'à lui,

dont *Patru*, l'un des plus grands Maîtres de notre éloquence, vouloit d'abord le détourner, & où cependant il a trouvé le moyen de s'enrichir abondamment; pourquoi seroit-il défendu à tout Fabuliste qui commence, d'avoir la même hardiesse & d'aspirer au même succès? Tel est en substance le raisonnement sur lequel roule tout l'Avant-propos de M. l'Abbé *Aubert*. Au reste, la complaisance avec laquelle il revient souvent sur les Fables auxquelles *la Fontaine* avouoit lui-même (a) avoir jugé à propos de donner un tour différent de celui qu'il avoit donné aux premières, fait voir assez que ce sont celles-là sur-tout qu'il a choisies pour modèles. C'est par une suite de ce choix qu'il combat le préjugé des personnes qui veulent qu'un Fabuliste se borne à travailler pour les enfans; & il tire ses preuves de la sublimité des pensées, de la hardiesse du coloris de ces mêmes Fables où *la Fontaine* s'est livré entièrement à son génie, & qui sont devenus *la nourriture des esprits les plus délicats, les plus cultivés, les plus profonds*.

(a) Dans un Avertissement qui est à la tête du 7^e Livre de quelques Editions de cet Auteur.

66 MERCURE DE FRANCE.

Cet Avant - Propos est suivi d'un autre morceau dans lequel l'Auteur rend compte au Public, de la maniere dont il a cru devoir travailler sa nouvelle édition. Il y a joint des Notes relatives à l'Histoire , à la Géographie , à la Mythologie & à l'Histoire Naturelle, afin d'y répandre le plus d'instruction qu'il lui étoit possible. Il y a quelquefois attaqué l'abus de la Philosophie , parce que , dit-il , *il est du devoir d'un Fabuliste de comprendre dans le plan de ses critiques , les vices & les ridicules les plus frappans du siecle pour lequel il écrit.* Mais il avertit en même-temps , que les vrais Philosophes agiroient contre leurs intérêts & contre leur propre conscience , s'ils s'avisent de prendre pour eux la critique d'une morale qui n'est que celle de leurs prétendus imitateurs.

Le discours sur la manière de lire les fables , ou de les réciter , étoit déjà dans la première édition. La lecture en a été recommandée par tous les Ecrivains périodiques ; & plusieurs d'entre eux l'ont analysé , de façon qu'il seroit inutile de nous y arrêter. Nous nous contenterons de faire observer que M. l'Abbé *Aubert* y a ajouté , ainsi qu'aux autres morceaux

de ce recueil qui avoient déjà paru ,
des développemens nécessaires & qui y
jettent plus de clarté & plus de méthode.

Pour donner une idée du talent de M.
l'Abbé *Aubert* pour l'Apologue , nous
allons transcrire trois de ces Fables , qui
sont d'un genre absolument différent.

LA FAUVETTE.

Aux branches d'un tilleul , une jeune Fauvette
Avoit de ses petits suspendu le berceau.

D'écoliers turbulens une troupe inquiète ,

Cherchant quelque plaisir nouveau ,

Apperçut , en passant , le nid de la Pauvrette.

Le voir , être tentés , l'assaillir à l'instant ,

Chez ce Peuple enclin à mal faire ,

Ce fut l'ouvrage d'un moment.

Tous sans pitié lui déclarent la guerre.

Le pauvre nid vingt fois pensa faire le faut.

Il n'étoit si petit marmot

Qui ne fit de son mieux pour y lancer sa pierre.

L'allarme cependant étoit grande au logis.

La Fauvette voyoit l'instant où ses petits

Alloient périr ou subir l'esclavage ;

Un esclavage , hélas ! pire que le trépas !

Les gens qu'elle voyoit là-bas ,

Etoient assurément quelque peuple sauvage

68 MERCURE DE FRANCE.

Qui ne les épargneroit pas .
Que faire en ce péril extrême !
Mais que ne fait-on pas pour sauver ce qu'on aime ?
Elle vole au-devant des coups ;
Pour sa famille elle se sacrifie ;
Espérant que ces gens , dans leur affreux courroux ,
Se contenteront de sa vie.
Aux yeux du peuple scélérat
Elle va , vient , vole & revole ,
S'élève tout-à-coup , & tout-à-coup s'abbat ,
Fait tant qu'enfin cette race frivole
Court après elle & laisse là le nid.
Elle amusa long-temps cette maudite engeance ,
Les mena loin , fatigua leur constance ;
Et pas un d'eux ne l'atteignit.
L'amour sauva le nid , le Ciel sauva la mère.
A ses petits elle en devint plus chère.
Dieu faisait la joie & tout ce qu'on lui dit
A son retour de touchant & de rendre !
Comme ils avoient passé tout ce temps sans rien
prendre ,
Elle apaisa leur faim ; puis chacun s'endormit.

LE LION ET LES ANIMAUX.

Le Lion rouloit dans sa tête
Un projet qui devoit étonner l'Univers.
La Terre frémiroit au bruit de la tempête

Dont étoient menacés mille Animaux pervers,
 Ennemis de son règne, & jaloux de sa gloire,
 Ingrats que son courroux étoit las d'épargner.
 Tremblez, peuple rebelle; enfin je vais régner.
 Puisque c'est aux Tyrans à briller dans l'histoire;
 J'essairai, malheureux, d'y briller à mon tour.
 De son antre, à ces mots, dans les bois il s'élance;

Résolu d'arracher le jour

A tous les Animaux qui fuïroient sa présence;
 Signe, selon lui, très-certain
 Du trouble de leur conscience.

Dieu préserve le genre humain
 De toute Majesté raisonnant de la sorte!

Sire Lion, que sa fureur emporte,

Dépeuple en un instant les bois:

Tout fuit à son approche, innocens & coupables;
 De son injuste arrêt tous subissent les loix.

Le Soleil en pâlit. Les Taureaux toutefois,
 Du pouvoir du Monarque ennemis implacables;

Mais marchant à pas plus pesans,
 Gens d'ailleurs peu craintifs & par fois redoutables,
 L'attendant de pied ferme: il les juge innocens;
 Et cependant poursuit les Anes, les Gazelles

Et les Moutons, sujets fidèles,
 Et les Lièvres peureux, foibles mais bonnes gens.
 La colère est aveugle alors qu'elle est extrême;

Rois, ne vous y livrez jamais:
 L'injustice, la haine, & la lâcheté même
 En dirigent souvent les traits.

LE PARTERRE ET LE POTAGER.

Retire-toi de là , tu me choques la vue ;
Tu sens le chou , l'oseille & la laitue ,
Cette odeur m'importune : ami , retire-toi ,
Disoit au Potager son voisin le Parterre.
Ha ! ha ! dit l'autre ; par ma foi ,
Vous êtes délicat , mon frère !
Je m'éloignerois bien , pour ne vous plus déplaire ;
Mais cela dépend-t-il de moi ?
Unis tous deux par la Nature ,
Il n'est pas en ma liberté ,
Malgré votre orgueilleux murmure ,
De détruire la parenté.
J'en suis fâché pour votre vanité ;
Mais je ne bougerai d'ici , je vous le jure.
Tant-pis , lui répondit le Parterre irrité ,
Tant-pis : cette union m'afflige & me fait honte.
Ingrat , reprit le Potager ,
Je suis bien vil à votre compte ;
Mais apprenez à ne plus m'outrager.
Je me souviens que notre commun père
A pris à vous former des soins infructueux.
Il vous a décoré de l'emploi de Parterre ,
Parce qu'il n'a pu faire mieux ;
Emploi brillant , mais nullement utile.
S'il eût trouvé chez vous la nature docile ,

Il vous eût fait Potager comme moi.

Chaque jour encor je le voi

Regretter le frivole usage

Des dons versés dans votre sein.

Frère, il a pris sur moi quelque peu de terrain

Pour vous aggrandir davantage ;

Et cependant, malgré ses soins,

Vous êtes plus brillant, mais vous valez bien
moins.

Ces trois Fables suffisent pour faire connoître le ton général du recueil de M. l'Abbé *Aubert*. Il s'est appliqué à le varier, suivant les sujets qui se sont présentés à son imagination : il a tâché ainsi qu'il le dit lui-même, que le fonds de ses sujets, qu'il a presque tous inventés, fût toujours un peu philosophique. La Fable de *la Fauvette* que l'on vient de lire, & quelques autres qui ont déjà été insérées dans notre Journal, prouvent que le sentiment est sa partie favorite. Il le fait même entendre dans ses Prologues, ainsi qu'on en peut juger par celui qui ouvre son recueil :

L'homme n'écourant plus qu'un orgueil téméraire,

Qu'il appelle vertu, sagesse, liberté,

Outrage la Divinité,

72 MERCURE DE FRANCE.

Les loix, les Souverains, la Raison qui l'éclaire,
A l'oubli des devoirs joint le mépris des mœurs,

Et dans ses coupables erreurs,
Par une inconséquence extrême,
Fait consister le bien suprême
A ramper avec mes Acteurs.

Puissé je le guérir de cette frénésie !

Puissé-je réprimer l'effor ambitieux

De son impatient génie ;

Lui faire respecter les Dieux ,

Chérir ses Rois , & servir sa patrie ,

» Lui rappeler les droits , ces droits si précieux

» Que sur son cœur ingrat la Nature reclame ;

» Le rendre à ses parens , à la société ;

» Et renouveler dans son âme

» La source des vertus , la rendre humanité !

Ce goût naturel pour la partie du sentiment , éclatte surtout dans le Conte moral intitulé : *Thélamon & Zirphé* , *Hilas & Zénéide* , qui termine le troisième Livre.



LETTRE

*LETTRE à l'Auteur de la Traduction
des Saisons de THOMSON, en lui
envoyant le projet de Souscription qui
vient d'être proposé en Angleterre,
pour élever un Monument au Poète
THOMSON, dans l'Abbaye de West-
minster.*

M....

La Traduction des *Saisons de Thom-
son* que vous avez présenté aux yeux
du Public sous des couleurs si aimables,
en embellissant même votre Auteur, a
augmenté ma vénération pour ce Pein-
tre de la Nature. J'ai toujours été le se-
cret admirateur de votre Ouvrage; mais
ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre
touchant ce grand homme & qui doit
vous intéresser beaucoup, m'enhardit
à vous apporter le tribut de mes hom-
mages dont je n'avois pas encore osé
élever la voix. J'ai cru être obligé de
vous faire part de cet événement, parce
que j'ai senti toute l'étendue de l'enga-
gement que vous avez contracté avec

D

74 MERCURE DE FRANCE.

ce Poète célèbre, en le faisant connoître à notre Nation. Vous avez consacré à sa mémoire un monument qui doit être aussi précieux à sa Patrie que celui qu'elle veut lui ériger aujourd'hui, & qui ne sera pas moins durable. C'est un double lien pour vous de partager & d'achever de faire revivre la gloire de ce grand homme. Il vous devra plus qu'à aucun de ses Concitoyens, le gage de son immortalité.

J'ai l'honneur d'être &c.

..... *Avocat en Parlement.*

EXTRAIT DU LONDON CHRONICLE du 24 Novembre 1761.

ON propose d'imprimer par souscription une Edition soigneuse & correcte des Ouvrages de *Thomson*, en 2 vol. in-4°. avec les corrections & augmentations qu'il y a faites. On mettra en tête de l'Ouvrage un précis de la vie de cet Auteur par *Patrick Murvoek* de la Société Royale.

On y a ajouté les conditions suivantes.

1°. Què ce Livre fera imprimé sur Papier Royal & orné de Planches en taille-douce, parmi lesquelles il y aura deux Portraits de *Thomson*, l'un à l'âge de 25 ans, & l'autre à celui de 46.

2°. Le prix de la Souscription est de deux guinées pour chaque exemplaire en feuille, il faut payer cette somme en souscrivant.

3°. Cet Ouvrage sera délivré aux Souscripteurs dans le courant du mois de Janvier prochain.

4°. Tout le produit de cette Edition sera employé à élever un monument à l'Auteur dans l'Abbaye de Westminster, & pour faire subsister quelques-uns de ses pauvres parens.

N. B. Les personnes qui voudront payer tribut à la mémoire d'un Poète si sublime, & d'un si excellent homme, auront la bonté d'envoyer leur nom avant le 25 de Décembre à M. *Millard*, Libraire dans le Strand, ils seront inscrits comme protecteurs de ce projet. Les reçus seront signés & délivrés par le même Libraire.



IDYLLES ET POEMES CHAMPE-
TRES de M. GESSNER , traduits
 de l'Allemand par M. HUBER ,
 Traducteur de la *MORT D'ABEL*.
 A Lyon chez Jean-Marie Bruyffet ,
 Imprimeur-Libraire. Avec approba-
 tion & privilège du Roi. 1762.

M. GESSNER, Poète Allemand , &
 Imprimeur-Libraire à Zurich , compo-
 sa , il y a quelques années , un Poème
 Epique intitulé *la Mort d'Abel*. Comme
Virgile , avant que de s'élever au ton
 sublime de l'Epopée , il s'étoit essayé
 dans le genre pastoral. Ses Idylles ont
 eu en Allemagne un succès plus bril-
 lant que son Poème , & M. Huber nous
 en avoit déjà fait connoître quelques-
 unes dans l'avertissement qui précède sa
 traduction du Poème d'*Abel*. Il les re-
 donne aujourd'hui avec le reste du recueil
 de M. Gessner , composé de vingt Idyl-
 les & de quatre petits Poèmes , qui
 par leur objet & par le ton qui y re-
 gne , lui ont paru pouvoir être réunis
 sous le titre de *Poèmes champêtres*.

Ces sortes de petits ouvrages ne sont guère susceptibles d'une analyse suivie ; nous nous contenterons d'en indiquer les sujets , & d'en mettre quelques morceaux sous les yeux de nos Lecteurs.

Dans la premiere Idylle , le Poëte célèbre les louanges de sa Bergere , & ne demande , pour récompense de ses chants , que l'approbation de sa chere *Daphné*. Dans la seconde , le Berger *Milon* invite *Chloé* à le suivre dans sa grotte dont il fait la description. La Bergere tendre & docile se laisse conduire au gré de son Berger. *Idas* apprend à *Micon* , dans la troisième , l'histoire du *Chêne de Palémon*. » *Pa-*
 » *lémon* avoit un petit troupeau ; il en
 » sacrifia plusieurs brebis au Dieu
 » *Pan*. O *Pan* ! s'écria - t - il , fais
 » que mon troupeau se multiplie , afin
 » que je puisse en donner une partie à
 » mon pauvre voisin : *Pan* fit qu'en
 » une année le troupeau de *Palémon*
 » s'augmenta de moitié , & *Palémon*
 » donna la moitié de son troupeau à
 » son pauvre voisin. Puis il fit un sa-
 » crifice à *Pan* sur cette colline , &
 » y planta un chêne en disant : O *Pan* !
 » que ce jour où mes vœux sont rem-
 » plis , soit à jamais sacré pour moi !

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

» bénis ce Chêne , afin que chaque an-
 » née je te fasse un sacrifice sous son
 » ombre ! »

Idas chante ensuite à *Micon* la chan-
 son qu'il a faite sur ce Chêne qu'il re-
 garde comme sacré. » O vous , bran-
 » ches inflexibles , qui vous élevez en
 » ceintre sur ma tête , votre ombre
 » m'inspire un saint transport. Doux
 » Zéphirs , quand votre souffle me ra-
 » fraîchit , il me semble qu'une divi-
 » nité invisible voltige autour de moi.
 » Et vous chèvres & brebis , épargnez ,
 » ah ! épargnez le jeune lierre qui naît
 » au pied de ce Chêne. Ne l'arrachez
 » pas ; qu'il monte le long de sa tige
 » blanchâtre , & qu'il forme autour
 » d'elle , des guirlandes de verdure !
 » O arbre ! que jamais la foudre ,
 » que jamais les vents impétueux ne
 » renversent ta cime élevée ! Les Dieux
 » l'ont ainsi voulu ; tu feras dans tous
 » ces temps un monument de bienfai-
 » sance. Ta tête superbe s'élance dans
 » les nues. Le Berger l'apperçoit de
 » loin , & la montre à son fils en l'inf-
 » truisant ; la tendre mere la voit , &
 » raconte l'aventure de *Palémon* à son
 » jeune enfant qui l'écoute attentive-
 » ment , assis sur ses genoux. Ah ! Ber-

» gers laissez après vous de pareils mo-
 » numens ; afin qu'un jour errant dans
 » l'obscurité de nos bocages , nous
 » éprouvions à leur aspect de saintes
 » transports ! »

La quatrième Idylle , intitulée *Daphnis* , est la description de l'hyver , &
 » l'éloge de *Philis* , » Ah ! *Philis* , que
 » tu es belle ! mais ta beauté seule n'a
 » point allumé l'amour que je ressens,
 » Je t'aimai du jour que les deux Che-
 » vres du jeune *Alexis* se précipiterent
 » de la cime du rocher. Il pleuroit. Mon
 » pere est pauvre , disoit-il ; voilà que
 » j'ai perdu deux Chevres dont l'une
 » étoit pleine. Hélas ! je n'ose plus re-
 » tourner à notre cabane ! Tu vis cou-
 » ler ses pleurs , & la pitié te fit pleurer
 » aussi. Puis essuyant tes larmes , tu pris
 » dans ton petit troupeau , deux de tes
 » meilleurs Chevres ; & tu dis au Ber-
 » ger affligé : *Alexis* , prends ces deux
 » Chevres ; l'une des deux est pleine. Il
 » pleuroit de joie. Tu pleurois aussi de
 » joie d'avoir réparé son malheur. O
 » hyver , quelque rigoureux que tu
 » sois , ... je ne chanterai pas moins
 » des airs tendres pour ma *Philis*. Tu
 » as dépouillé nos arbres de feuilles ;
 » tu as moissonné les fleurs de nos prai-

80 MERCURE DE FRANCE.

» ries ; mais je sçaurai encore compo-
» ser une guirlande pour ma *Philis*.
» J'entremêlerai la verdure éternelle du
» lierre flexible avec ses grapes bleuâ-
» tres. Cette mésange que je pris hier ;
» chantera dans la cabane de ma *Phi-*
» *lis* , &c. »

La cinquième Idylle de M. *Gessner* est une de celles qu'on lit avec plus de plaisir. Pendant un beau clair de Lune , *Mirtile* voit son pere endormi sur le gazon auprès de sa cabane. Il le regarde avec attention ; des larmes de joie coulent de ses yeux , & sans troubler le repos de ce vieillard , *Mirtile* lui adresse ces paroles à voix basse.

» O toi , que j'honore le plus après
» les Dieux ! ô mon pere , comme tu
» reposes doucement ! que le sommeil
» du juste est riant ! tu auras sans doute
» porté tes pas chancelans hors de la
» cabane , pour célébrer le soir par de
» saintes prières , & tu te feras endor-
» mi en priant. Tu auras aussi prié pour
» moi , ô mon pere ! Ah ! que je suis
» heureux. Les Dieux entendent ta
» prière ; car autrement pourquoi notre
» cabane seroit-elle à l'abri de tous
» dangers , & ombragée par des ra-
» meaux courbés sous le poids de leurs

„ fruits ? Pourquoi la bénédiction du
 „ Ciel seroit-elle sur nos troupeaux ,
 „ & sur les productions de nos champs ?
 „ Lorsque satisfait de mes foibles soins
 „ pour le repos de ta vieillesse , tu ver-
 „ ses des larmes de joie ; lorsque tour-
 „ nant tes regards vers le Ciel , tu me
 „ donnes ta bénédiction d'un air con-
 „ tent : Ah ! mon pere , de quel sen-
 „ timent suis-je alors pénétré ! ma poi-
 „ trine s'enfle , & des larmes pressées
 „ ruissellent de mes yeux. Encore au-
 „ jourd'hui , quittant mes bras pour al-
 „ ler hors de la cabane te ranimer à
 „ la chaleur du soleil , & contemplant
 „ autour de toi le troupeau bondissant
 „ sur le gazon , les arbres chargés de
 „ fruits , & la fertilité répandue sur
 „ toute la contrée ; mes cheveux , disois-
 „ tu , sont blanchis dans la joie. Cam-
 „ pagnes chéries , soyez bénies à jamais !
 „ mes regards obscurcis n'ont pas enco-
 „ re longtemps à vous parcourir. Bientôt
 „ je vous quitterai pour d'autres campa-
 „ gnes plus heureuses ! Ah ! mon pere ,
 „ mon meilleur ami , je dois donc bien-
 „ tôt te perdre ! ô triste pensée ! alors ,
 „ hélas ! j'érigerai un autel à côté de
 „ ta tombe ; & toutes les fois qu'il me
 „ luira un jour propice , où j'aurai pu

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» faire du bien à quelqu'infortuné, ô
 » mon pere, je répandrai du lait & des
 » fleurs sur ton monument.

La fixième Idylle de M. *Gessner* est une imitation de la troisième Eglogue de *Virgile*. Deux Bergers, *Lycas* & *Milon*, se disputent le prix du chant. Un troisième Berger doit être juge de la victoire. Et comme dans *Virgile*, il leur adjuge un prix à l'un & à l'autre. Dans la septième, le Berger *Amyntas* ayant empêché un chêne de périr, la Divinité tutélaire de cet arbre veut lui en marquer sa reconnoissance par un bienfait; le Berger ne lui demande d'autre grace que la guérison de son voisin *Palémon*, qui est malade depuis la moisson.

Damon & *Daphné* contemplent ensemble les merveilles de la Nature. Rien ne leur paroît comparable au ravissement qu'ils éprouvent à la vue de ces objets, si ce n'est le charme de l'amour qui les unit. » Admirons ensemble, » dit la Bergere, les rayons naissans de » l'Aurore, la splendeur du Soleil couchant, & l'éclat paisible de la Lune. » Que nos poitrines palpitent serrées » l'une contre l'autre; que nos paroles » inarticulées se confondent & balbu-

» tient notre étonnement ! Quelles dé-
 » lices inexprimables , quand un pareil
 » transport se mêle aux transports de
 » l'amour le plus tendre ! ». Tel est le
 sujet de la huitième Idylle. Dans la
 neuvième , le Berger *Damon* & la Ber-
 gere *Philis* expriment mutuellement
 & avec une naïveté enfantine , leurs
 feux naissans ; cependant *Philis* s'aper-
 çoit que *Damon* a dérangé sa cheve-
 lure ; elle craint de paroître dans cet
 état devant les autres Bergers. La di-
 xième est intitulée *la Cruche cassée*. Ce
 sont les plaintes d'un Faune qui a cassé
 la cruche qui contenait son vin , &
 qui en voit , en gémissant , les mor-
 ceaux autour de lui. Il fait la descrip-
 tion de cette cruche , sur laquelle
 étoient gravés plusieurs traits de l'His-
 toire poétique. Dans la onzième , *Ale-
 xis* qui n'a jamais aimé , entend *Chloé*
 & *Daphnis* chanter leurs amours. » Ah,
 » maintenant , dit-il aux deux amans ,
 » je sens que l'amour est un bonheur ;
 » vos , chants , vos regards & vos tranf-
 » ports me l'ont appris ». La douzième
 est *l'Invention des Jardins*. *Lycas* se re-
 trouve dans dans le lieu où il a reçu
 plusieurs faveurs de sa Bergere. Il veut
 que cet endroit soit à jamais consacré

84. MERCURE DE FRANCE.

à l'Amour. Il l'embellira de fleurs, il y formera un bosquet, il y conduira la source voisine ; il l'environnera d'une haye ; il y invite les oiseaux. » Ac-
 » courez plaintives Tourterelles, vous
 » qui vivez d'amour, venez gémir sur
 » la cime de l'ormeau ; venez petits
 » oiseaux, poursuivez vos compagnes
 » à travers les buissons de roses ; chan-
 » tez votre bonheur sur les rameaux,
 » &c. » Telte fut la première origine
 de nos jardins.

Le vieux *Palémon*, âgé de quatre-vingt-dix ans, fait assembler autour de lui toute sa famille, & retrace avec une éloquence noble & touchante, le bonheur & l'innocence de sa longue vie. Il meurt en bénissant la Divinité des douceurs qu'elle a répandues sur ses jours, & son corps est changé en cyprès. On regrette que ce miracle poétique vienne terminer une scène si naturelle, & détruire toute l'illusion du tableau. *Chloé* attend sur le bord d'un fleuve, le retour de son amant. Un bateau renversé flotte sur les ondes, & *Chloé* n'apperçoit point son cher *Daphnis*. De douleur elle se précipite dans le fleuve. L'Amour veille à sa conservation ; elle est portée dans une Ile

que *Daphnis* avoit gagnée à la nage. Là ces deux amans se retrouvent avec des transports de tendresse. Une autre *Chloé* attend avec impatience le retour du Printems pour revoir son amant. Elle fait part aux Nymphes d'une grotte de ses sentimens tendres pour *Lycas* qu'elle aime, sans qu'il sache encore combien il est aimé. Ce sont là les sujets de la treizième, quatorzième & quinzième Idylles.

La seizième est entre *Menalque* & le Chasseur *Eschine*. Ce dernier s'étant égaré dans un bois, accablé de faim, de soif & de lassitude, rencontre *Menalque* qui lui procure les petits secours dont il est capable. Par reconnoissance *Eschine* veut le mener avec lui à la ville.

» Là, lui dit-il, on n'habite point sous
 » des toits de chaume. Des palais de
 » marbres, entourés de colonnes su-
 » perbes s'élevent jusqu'aux nues. Tu
 » boiras dans des coupes d'or, & tu
 » mangeras des mets somptueux dans
 » des plats d'argent. *MENALQUE*, qu'i-
 » rai-je faire dans la ville? Je suis en sûreté
 » dans ma petite cabane; elle me met
 » à l'abri de la pluie & des vents impé-
 » tueux. Si elle n'est pas entourée de
 » colonnes, elle est environnée d'arbres

86 MERCURE DE FRANCE.

» fruitiers & de pampres verds. Je vais
 » puiser de l'eau claire à la fontaine voi-
 » sine dans une cruche de terre : j'ai
 » aussi du vin doux ; je mange ce que
 » mes arbres & mon troupeau me don-
 » nent , & si je n'ai point de vase d'or
 » ou d'argent , je pare ma table de fleurs
 » odorantes. *ESCHINE*. Viens avec moi ,
 » berger ; on a aussi à la ville des arbres
 » & des fleurs. L'art a planté ceux-là en
 » allées bien droites , & rassemblé cel-
 » les-ci dans des parterres symétriques.
 » On y voit aussi des fontaines que des
 » hommes & des Nymphes de marbre
 » versent dans des bassins magnifiques.
 » *MÉNALQUE*. Nos bois ombragés par
 » la simple nature , sont encore plus
 » beaux avec leurs routes tortueuses ; nos
 » prairies parées de mille fleurs semées au
 » hasard , sont encore plus agréables.
 » J'ai aussi planté des fleurs autour de
 » ma cabane ; de la marjolaine , des lys
 » & des roses. O que nos fontaines sont
 » belles lorsqu'elles sortent en bouillon-
 » nant du creux des rochers , ou lorf-
 » qu'elles tombent du haut des collines
 » à travers les buissons , pour serpenter
 » ensuite dans les prés fleuris. Non ! je
 » ne vais point à la ville. *ESCHINE*. Là
 » tu verras de jeunes filles vêtues de soie ,

„ & dont le teint n'est point terni par
 „ les ardeurs du soleil. Elles sont blan-
 „ ches comme du lait ; parées d'or &
 „ perles précieuses. Là des Musiciens ha-
 „ biles enchanteront tes oreilles par des
 „ concerts harmonieux. *MÉVALQUE*,
 „ Ma brune bergere est belle aussi. Je
 „ voudrois que tu la visse, quand elle
 „ se pare avec des roses fraîches, ou
 „ avec une guirlande de différentes cou-
 „ leurs. O que nous avons de plaisir,
 „ quand nous sommes assis à l'ombre
 „ d'un bois sur le bord d'un ruisseau
 „ qui murmure ! elle chante alors. Ah !
 „ qu'elle chante agréablement ! J'ac-
 „ compagne sa voix avec ma flûte. Nos
 „ chants retentissent au loin , & l'écho
 „ les répète après nous. Quelquefois
 „ aussi nous prêtons l'oreille au doux
 „ ramage des oiseaux qui chantent sur
 „ la cime des arbres , ou sur les bran-
 „ ches des buissons. Vos Musiciens
 „ chantent-ils mieux que le rossignol
 „ ou que la gentille fauvette ? Non ,
 „ non ! je ne vais point avec toi à la
 „ ville , &c.

Dans les Idylles suivantes, *Philis* &
Chloé se félicitent, l'une de la jolie
 chanson qu'a fait pour elle *Alexis*, l'autre
 du beau panier dont lui a fait prés-

88 MERCURE DE FRANCE.

font *Amintas*. Le vieux *Menalque*, à la prière de son fils, chante la parure de la campagne pendant l'Automne, & exhorte le jeune homme à imiter les arbres qui, pendant cette saison, répandent libéralement leurs fruits mûrs. Une jeune Bergère imite le chant mélodieux des oiseaux; son Amant pour l'accompagner, ajuste des cordes à de petites baguettes; c'est l'origine du chant & de la lyre. Un Faune s'est vu enlever sa maîtresse; il en est au désespoir; un autre l'aune l'exhorte à s'en consoler par l'inconstance & dans le vin. L'Auteur s'est autorisé par l'époque & le lieu qu'il choisit pour établir la scène de ses Pastorales; à suivre le système de la Mythologie Grecque, & à introduire des Faunes & des Nymphes. Aussi les a-t-il exactement dessinés d'après l'antique. Ses Faunes ont cette gaîté pétulante qui accompagne l'ivresse, & qui donne à quelques-unes de ses Idylles une nuance de comique. C'est par-là qu'il les finit. Ses Poèmes champêtres sont intitulés : *La ferme Résolution, le Printemps, en attendant Daphné à la promenade, & le Souhait*. Le premier est un homme qui se retire dans une solitude affreuse; & là, nouvel hermite, il renonce à l'a-

mour pour jamais. A quelques pas de-là
 se présente une jeune fille, & adieu toutes
 ses résolutions. Dans le second, l'Auteur
 fait la description des charmes du Prin-
 temps. *L'Amour, Bacchus & les Muses*
 en chantent les douceurs. *Bacchus*, ra-
 conte comment il a donné naissance à la
 » rose. Je voulois, dit-il, embrasser une
 » jeune Nymphé. La Belle fugitive vo-
 » loit d'un pied léger sur les fleurs, &
 » regardoit en arrière. Elle rioit mali-
 » gnement en me voyant chanceler,
 » & la poursuivre d'un pas mal assuré.
 » Par le Styx, je n'aurois jamais atteint
 » cette Belle, si un buisson d'épine ne
 » s'étoit embarrassé dans un pan volti-
 » geant de sa robe. Enchanté, je m'ap-
 » prochai d'elle; & lui frappant tendre-
 » ment les joues, Belle, lui dis-je, ne
 » t'effarouche pas tant; je suis *Bacchus*
 » dieu du vin, dieu de la joie, éternel-
 » nellement jeune. Alors, saisie de res-
 » pect, elle se laissa baiser. Pour mar-
 » quer ma reconnoissance au buisson
 » d'épine, je le touchai de ma baguette,
 » & j'ordonnai qu'il se couvrit de
 » fleurs, dont l'aimable rougeur imite-
 » roit la nuance que la pudeur étendoit
 » sur les joues de la Nymphé.

Un Amant attend *Daphné* qui doit

le venir joindre à la promenade. Il em-
 ploye ces momens à observer autour
 de lui la campagne. Tandis qu'il est
 occupé des divers objets qu'elle lui of-
 fre, & dont il fait une agréable des-
 cription, il apperçoit » le jeune *Hy-*
 » *cinthe* qui passe avec son bel habit
 » tout éclatant d'or. Il traverse à la hâte
 » le vil gazon qu'il foule aux pieds ; il
 » passe à côté de la nature en sifflant.
 » C'est en vain qu'elle lui sourit ; c'est
 » pour lui une beauté trop antique. Il
 » court chez la divine *Henriette* ; c'est
 » là que le beau monde se rassemble au-
 » tour d'une table de jeu ; c'est là que
 » son habit ravira les yeux des plus fins
 » connoisseurs, bien mieux que l'éclat
 » enflammé d'un beau soir. Oh ! qu'il
 » va rire, s'il me voit loin du beau
 » monde, ramper sur l'herbe, parmi
 » des insectes. Mais daignez m'excuser,
 » illustre *Hyacinthe*, si j'ai la sottise
 » de perdre l'occasion de contempler
 » l'élégance de votre démarche, & l'é-
 » clat de votre habit. Je suis occupé à
 » considérer un vermisseau qui monte
 » sur ce brin d'herbe. Ses ailes chan-
 » geantes étalent pompeusement sur un
 » fond d'un verd doré, toute la variété
 » des couleurs de l'arc-en-ciel. Pardon-

» nez , illustre *Hyacinthe* , pardonnez à
 » la Nature d'avoir donné à un miséra-
 » ble infecte un habit plus magnifique
 » que le vôtre !

Enfin dans le quatrième Poème, l'Auteur souhaite tout ce qui peut rendre une vie agréable. Ce ne sont ni les richesses , ni les honneurs , ni l'éclat des villes &c. Tous ses desirs se bornent à la campagne qui offre seule ce qui peut contribuer à un parfait bonheur.

On reconnoît dans les divers ouvrages de M. *Gessner* , l'empreinte du même génie. Il nous semble qu'il a traité le genre de l'Idylle d'une manière neuve , en évitant également la rusticité dans laquelle sont tombés quelques Anciens , les lieux communs poétiques tant rebattus par leurs imitateurs , & la fade galanterie que les Modernes y ont si souvent substituée. Peu d'Auteurs ont, comme M. *Gessner* , donné à ce genre d'ouvrage toute l'étendue dont il est susceptible. Il a peint les bergers comme des hommes sujets à tous les besoins & à toutes les affections de l'humanité. Ils sont pauvres , ils deviennent vieux ; leur pauvreté & leur vieillesse ne les rendent que plus intéressans. La générosité , la bienfaisance , l'amour pa-

ternel, la tendresse filiale, le respect pour la Divinité, la douce joie qui accompagne l'innocence, sont des sentimens qui ne leur sont pas moins familiers que l'amour. Leurs entretiens présentent partout le tableau de la vertu parée des graces de la naïveté. Pour rendre toutes ces beautés dans notre Langue, il falloit sçavoir également l'Allemand & le François. Ce double avantage s'est trouvé dans M. *Huber*, qui, quoiqu'élevé dans la Langue Allemande, possède toutes les finesse de la nôtre.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

IL vient, Monsieur, de me tomber entre les mains une brochure qui a pour titre: *second Supplément à la France Littéraire*. On m'y attribue page 39, une Lettre critique sur la Tragedie de *Tancrède*. Je ne sçais ce que c'est que cette Lettre. Bonne ou mauvaise, elle n'est point de moi. J'étudie dans le silence de mon cabinet les Ouvrages de mes Maîtres pour m'instruire, & n'écris point contre mes amis. C'est avec une ligne

telle que celle qu'on lit dans la brochure en question, qu'on réussit à brouiller deux hommes de bien. Je vous prie, Monsieur, d'insérer ce désaveu dans votre prochain Mercure.

Je suis avec les sentimens de l'estime la plus vraie &c. DIDEROT.

Ce 15 Janvier 1762.

L E T T R E au même.

QUAND la *France Littéraire*, Monsieur, ce Catalogue des Ecrivains de notre siècle, parut, j'eus l'honneur, je ne sçais à propos de quoi, de m'y voir érigé en précepteur d'un *Art de converser*, moi, qui de préférence me renferme le plus qu'il m'est possible, dans celui de se taire. Je connoissois le Poëme r'habillé qu'on m'attribuoit, j'en avois même quelques feuillets d'une ancienne Edition avec le Frontispice portant le nom de l'Auteur, je les envoyai à M. de *Boissy* chargé pour lors du *Mercure*, & il eut la bonté de joindre à ma Lettre de désaveu une note pour détromper pleinement le Public,

94 MERCURE DE FRANCE.

& rendre à *César* ce qui appartenait à *César* (a). Aujourd'hui dans le nouveau supplément de cette *France Littéraire*, au lieu d'avoir, à mon article, relevé l'erreur dont je m'étois plaint, on retombe dans une autre; après l'annonce du *Voyage de Chantilly* qui est de moi, tel quel, on lit: *ENTENDONS-NOUS*, en société avec M. de Gravelle. Quel ouvrage est-ce-là? Je me rappelle bien le comique *Entendons-nous* de M. Gobe-mouche dans la *Soirée des Boulevards*, mais voilà tout; il n'est point venu à ma connoissance, je le proteste, d'autre *Entendons-nous*. Je me suis trouvé, il est vrai, en société avec M. de Gravelle, fort aimable homme, j'ignore s'il a, comme moi, quelquefois la manie d'écrire, au moins suis-je très-sûr de n'avoir fait avec lui qu'un dîner ou deux. L'*Entendons-nous* dont il s'agit, peut être bon, il peut aussi être mauvais, & je ne suis curieux ni d'éloges, ni de critiques mérités par un autre. Quelques paroles de *Cantatilles* exécutées dans différens Concerts, un petit Acte à l'*Opéra-Comique* intitulé *l'Amant Statue* tombé à la douzième représentation, plusieurs Pièces fugitives insérées dans les Jour-

(a) V. le premier vol. du *Mercur* d'Avril 1758.

F E V R I E R, 1762. 95

naux , ce sont-là toutes mes célèbres productions. Je vous prie , Monsieur , d'insérer cette Lettre dans un de vos Volumes , afin que si l'Editeur de la *France Littéraire* croit ces ouvrages que j'avoue dignes d'être placés dans son catalogue , il les substitue à ceux que je ne puis , en conscience , reconnoître. J'ai l'honneur d'être , &c.

G U I C H A R D.

Paris ce 6 Janvier 1762.

LETTRE au même , pour rectifier un Passage de la France Littéraire , au sujet de Madame LEPAUTE.

I L s'est glissé , Monsieur , une faute dans la *France Littéraire* , au second Supplément page 23. Quoique la méprise soit en ma faveur , j'ai cru qu'il seroit injuste de ne pas la faire connoître ; & je vous prie de vouloir bien m'accorder pour cet effet quelques lignes dans le *Mercur*.

Madame *Lepaute* , occupée depuis longtemps , & avec quelque succès , des Mathématiques , & en particulier de l'As-

96 MERCURE DE FRANCE.

tronomie, étoit entrée en correspondance avec les Académiciens de *Beziers*, & elle leur avoit envoyé des pièces de calcul d'assez longue haleine. Ces Messieurs crurent que celle qui remplissoit les devoirs d'Académicien pourroit en avoir le titre malgré son sexe, & ils la placèrent dans la liste de l'Académie, qui fut dressée l'année dernière.

La rareté du fait a été cause que dans la rédaction de la *France Littéraire*, ne soupçonnant pas le nom d'une femme dans une liste d'Académie, on y a placé son mari; on a même renvoyé expressément par un astérique au corps du Livre qui renferme un ouvrage de moi. Telle est, Monsieur, la méprise que je me suis cru obligé de relever, ne voulant point partager la gloire des travaux académiques auxquels je n'ai aucune part.

J'ai l'honneur d'être &c.

LEPAUTE, Horloger du Roi.

A Paris, le 10 Janvier 1762.



LETTRE

*LETTRE de M. l'Abbé DELAPORTE
à M. DE LA PLACE.*

JE vous prie , Monsieur , de vouloir bien insérer dans votre prochain *Mercur* , que je n'ai eu aucune part au *second Supplément de la France Littéraire* qui a paru au commencement de cette année 1762. Je prie les gens de Lettres de ne m'attribuer aucune des fautes dont ils pourroient avoir à se plaindre.

J'ai l'honneur d'être &c.

AVIS au sujet des ANNALES TYPOGRAPHIQUES , ou Notice du progrès des connoissances humaines , par une Société de Gens de Lettres.

ON a vu par l'Avertissement qui a paru en 1760 , le plan que les Auteurs de cet Ouvrage se sont proposé en le commençant. Ce seroit en vain que nous rappellerions ici l'utilité dont il est. On sent aisément qu'une Notice de ce que renferme chaque Livre , & sur-

E

98 MERCURE DE FRANCE.

tout de ce qu'il offre de nouveau ; qu'un Recueil de tous les Ouvrages imprimés en Europe , sur quelque science & en quelque langue qu'ils soient écrits , que des Annales , où l'on voit le progrès des Arts , des Sciences & de la Littérature , est un Journal non seulement nécessaire aux grandes Bibliothèques , mais qui convient à tous les Auteurs , à tous les Sçavans , ainsi qu'aux Gens de Lettres de tous les ordres. Le Philosophe y voit avec plaisir le tableau des progrès de l'esprit humain en général , & celui de chaque Nation en particulier ; enfin on peut s'assurer qu'il n'échappe rien de ce dont la connoissance peut être utile.

Outre les Livres annoncés dans les différens Journaux & Gazettes littéraires , il y en a beaucoup d'autres que nous avons rassemblés ici , tant par l'annonce de nos correspondances , que par les catalogues ; de sorte que c'est le seul Ouvrage qui rassemble tous les Livres de l'Angleterre , de l'Italie , de l'Allemagne , du Danemarck , de la Suede , de l'Espagne , du Portugal , en même-temps qu'il réunit tous les Livres de France. C'est pour cette raison qu'un Sçavant de nos jours l'appelle *Mappemonde littéraire*. Quel autre Journal , mieux que celui-ci ,

peut faire connoître les nombreuses productions que l'Europe voit naître tous les ans dans les différentes parties de la Littérature & des Sciences ?

Cette entreprise ne dépendant pas d'une seule main, ne pouvoit manquer de réussir, & ne court point le risque d'être discontinuée. C'est le travail réuni de cinq ou six Sçavans en différens genres & en différentes langues, qui traitent chacun la matiere & la langue qui leur sont familières ; & la retraite de l'un ne peut en interrompre le cours.

C'est pour satisfaire aux vœux du plus grand nombre de nos Souscripteurs, que nous annonçons aujourd'hui avec plaisir, que nous allons nous rapprocher du temps présent pour l'annonce des Livres ; les correspondances actuellement bien établies dans les principales Villes du monde littéraire, procurant à nos Auteurs tous les secours qu'ils en attendoient, les ont mis en état de regagner l'année qui étoit restée jusqu'ici en arriere. Le Public est donc averti, que sans interrompre le courant de l'année prochaine, & outre la distribution accoutumée d'un cahier par mois, il verra paroître successivement deux par deux, à compter du mois prochain

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

jusqu'à celui de Mai, les 12 cahiers de l'année 1760, qui étoit arriérée. Le premier cahier de l'année 1761 paroîtra à l'ordinaire le premier Janvier 1762; & ainsi des suivans de mois en mois.

La collection des *Annales Typographiques*, & ce qu'il y en a d'imprimé dans le format *in-8°*, tel qu'il continue & qu'il continuera de s'imprimer, commence aux Livres qui ont paru en 1758; cette année compose douze Cahiers, au moins de six feuilles chacun, qui ont été imprimées en 1760. *Le prix est de 9 livres 12 sols*

Les Livres qui ont paru en 1759, ont été recueillis en 1761, & forment douze semblables Cahiers; *prix 9 livres 12 sols.*

Ce sera dans le courant de l'année 1762, que seront publiés ceux qui ont paru en 1760 & 1761, en 24 Cahiers; *prix 19 livres 4 sols.*

On souscrit chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à Paris, & chez les Libraires des différentes Villes de France & des Pays étrangers. Le port de chaque Cahier par la Poste est fixé à quatre sols, pour toutes les Villes du Royaume.

AVIS pour le renouvellement des Souscriptions des Annales Typographiques , pour l'année 1762.

Les Souscripteurs sont priés d'envoyer, dans le courant du mois de Décembre, leur nom & leur adresse distinctement écrits à *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à Paris. Le prix pour les 24 Cahiers, que l'on leur délivrera dans le courant de la susdite année, est de *dix-neuf livres quatre sols*. Les personnes qui ne demeurent pas à Paris, ou qui n'y ont pas de Correspondant, pourront lui faire tenir cette somme par la Poste, franche de port, en lui donnant une Lettre d'avis; la quittance sera jointe au premier Cahier.

MANUFACTURE de Toiles peintes à l'Arcenal de Paris.

Nous avons annoncé dans notre dernier *Mercur*e un Écrit au sujet des Toiles peintes qui se fabriquent à Paris à l'Arcenal & au Clos-Payen, par MM. *Cottin* & Compagnie. Cet Ouvrage nous a paru assez intéressant pour devoir en donner ici une courte analyse.

E iiij

102 MERCURE DE FRANCE.

On ſçait que le goût de la Nation pour les toiles peintes , faiſoit paſſer toutes les années plus de quinze millions chez l'Etranger, d'où, malgré les défenſes les plus rigoureuses, on tiroit une grande quantité de ces toiles. Le Gouvernement s'eſt enfin déterminé à en permettre l'entrée, le commerce & la fabrication dans le Royaume; & c'eſt en partie à M. *Jacques Cottin*, ancien Négociant à Paris, & l'un des Directeurs de l'ancienne Compagnie Royale de la Chine, que nous devons cet heureux changement dans l'adminiſtration de notre commerce. Il eſt le premier qui ait fait voir, par expérience, que nous pouvions nous affranchir du tribut que notre luxe payoit à l'induſtrie de nos voiſins. Dès l'année 1718, il avoit demeuré en Hollande pour y apprendre le commerce. Connoiſſant par lui-même l'avantage que les Hollandois retiroient de leurs indiennes en France, il conçut le projet d'en arrêter le cours. Pour cet effet, il n'épargna ni ſoin, ni recherches, ni dépenses, juſqu'à ce qu'il eût découvert le ſecret des opérations néceſſaires à leur fabrique. Il attira en France, en 1753, un Artiste Anglois, qui nous apporta, au ſujet des couleurs,

des lumières que nous ignorions ; mais comme il n'y avoit alors dans le royaume qu'une simple tolérance sur le fait de l'indienne , & que cet Artiste étoit obligé d'imprimer ses couleurs dans les nuances qui lui étoient prescrites , il étoit gêné dans ses opérations , ce qui nuisoit infiniment à la perfection de son travail. Il falloit donc qu'il se trouvât un Citoyen zélé , & en état par ses facultés & par son crédit , de faire des dépenses immenses , & d'obtenir la permission authentique d'élever des Manufactures d'indiennes en France. Il falloit de plus avoir assez de fermeté pour supporter les fréquentes saisies de ses productions , en solliciter les main - levées , & soutenir les pertes des marchandises qui souffroient sous les engards des douanes , &c. C'est ce qu'a fait , avec un courage & un zèle qu'on ne peut trop louer , M. *Jacques Cottin* , cousin germain de M. *Jean Cottin* , l'un des Directeurs de la Compagnie de Indes. Il est le premier en France qui , avec l'agrément du Conseil de Commerce , ait formé une Manufacture d'indienne de toute espèce. Celle de *Bolbec* , dit-on , dans cet écrit , prétend remonter à l'année 1730 ; mais s'il n'est question que

104 MERCURE DE FRANCE.

de marquer le temps où l'on a acquis des secrets pour faire des indiennes, il y a plus de quatre-vingts ans qu'il existe en France des écrits qui en font mention. Les fabriques même de Marseille passeroient avant celles de *Bolbec* ; mais depuis la chute de ces Manufactures, des loix prohibitives en ont interdit l'établissement. *Orange* & *Bolbec* ne faisoient point d'indienne en 1754, temps auquel M. *Cottin* ayant fait l'acquisition d'un secret propre à teindre les toiles à froid, & les rendre plus parfaites que celles de l'étranger, en a établi une Manufacture à l'Arcenal & au Clos-payen, sous la protection du Ministère. L'événement a répondu à ses soins ; & rien ne nous donne une plus grande idée de cette entreprise, que le détail de tout ce qui compose ses ateliers. On y voit, 1°. deux teintureries, l'une pour teindre des toiles imprimées à la cire, & l'autre pour passer dans le bain de la garence les toiles imprimées avec des mordans. 2°. Plusieurs salles pour les Imprimeurs, les Graveurs & les Femmes qui mettent les couleurs sur les toiles. 3°. D'autres salles pour les moules, qui vont à plus de 4000 formes gravées ; d'autres pour les drogues, & d'autres pour l'entrepôt des toiles. 4°. Des machines dont la mécha-

nique est ingénieuse , & qui servent pour fouler les toiles , les calendrer , les presser , & les lisser. 5°. Des prés immenses pour étendre les toiles , &c. Les autres personnes occupées à cette grande Manufacture , sont un Garde-magasin , un Directeur , des Dessinateurs , des Coloristes , un Menuisier & plus de 50 Ouvriers de toutes les Nations , qui travaillent l'hyver & l'été; aussi ces toiles surpassent-elles en beauté celles de nos voisins. Les couleurs en sont plus vives & plus tenaces. Elles ne sont sujettes ni à se ternir , ni à être emportées par l'eau chaude ou par les lessives. Les desseins en sont aussi mieux entendus & plus corrects. S'il y en a qui ne soient point du goût des particuliers , on en exécute d'autres au choix des personnes qui les demandent , & dans le goût qu'elles le desirerent. Les prix au-dessous des indiennes étrangères sont une autre raison de préférence. On en peint de différentes couleurs, & sur des toiles de toutes sortes de qualités. Toiles pour robes & pour meubles; toiles de Florence & des Indes; siamoises de toutes les largeurs des fabriques de Rouen, toiles de Troyes, Chollet, Demi-Hollande , Laval , Beaujollois , Saint-Quentin , &c. Toiles de coton de

106 MERCURE DE FRANCE.

la Compagnie des Indes ; toiles neuves que l'on fournit soi-même , si l'on veut, ou d'autres qui ne sont plus en état de servir qu'à cet usage. La vente de ces indiennes se fait en gros & en détail ; & il y a des Bureaux établis à Paris pour éviter la peine aux personnes qui veulent fournir elles-mêmes la toile , de la porter à la fabrique de l'Arcenal , ou au Clos-Payen , Faubourg S. Marcel.

LE GENTILHOMME Cultivateur, ou Corps complet d'Agriculture , traduit de l'Anglois de M. *Halle* , & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art. Par M. *Dupuy d'Enportes* , de l'Académie de Florence. Volume in-4°. Tome 2. *Paris* , 1762. Chez P. G. *Simon* , Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe ; & à *Bordeaux* , chez *Chapuis l'aîné*. Avec Approbation & Privilège du Roi. Nous avons rendu compte dans le second volume du Mercure d'Octobre , de ce très-utile & très-estimable Ouvrage. Nous ne tarderons pas à en faire de même de celui-ci.

QUERELLES LITTÉRAIRES , ou Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la République des Let-

FEVRIER. 1762. 107
tres , depuis *Homère* jusqu'à nos jours.

Tantæ ne animis cœlestibus iræ :

Virg. Æneid. Lib. I.

In-12 , 4. vol. 1761. *A Paris*, chez *Durand*, Libraire , rue du Foin.

LA FOI justifiée de tout reproche de contradiction avec la Raïson; & l'Incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la Raïson dans ses raisonnemens contre la Révélation , avec une Analyse de la Foi.

Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.

Rom. I. 22.

Grand in-12. *Paris* , 1762. Chez *Brocas & Humblot* , Libraires , rue S. Jacques , entre la rue des Mathurins & S. Benoît , au Chef S. Jean.

CALENDRIER des Princes & de la Noblesse , contenant l'état actuel des Maisons Souveraines , Princes & Seigneurs de l'Europe , & de la Noblesse de France , par ordre alphabétique ; extrait du Dictionnaire Généalogique , Héraldique , Historique & Chronologique : avec des additions , changemens & augmentations , par le même Auteur. Pour l'Année 1762. Petit in-

Evi

108 MERCURE DE FRANCE.

12. A Paris, 1762. Chez *Duchefne*,
rue S. Jacques, au Temple du Goût.

SECOND Supplément à la France
Littéraire de l'Année 1758, pour les
Années 1760 & 1761. in-12. chez le
même Libraire.

ODES Anacréontiques, par M. *De
Sauvigny*. Petit in-12. *Paris*, 1762.
Chez *Jorry*, Imp. Lib. vis-à-vis la Co-
médie Française. Cet Ouvrage ne dé-
ment pas son Titre, & nous nous pro-
posons d'en donner bientôt l'Extrait.

L'ERREUR confondue, Poème.

Lux in tenebris lucet.

In-8°. *A Avignon*, 1762; & se trouve
à *Paris* chez *Ant. Boudet*, Imprimeur
du Roi, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

CANTIQUES Spirituels à l'usage des
Missions Royales du Diocèse d'Alais.
Nouvelle Edition revue, corrigée &
augmentée. In-12. *Avignon*, 1761. Se
trouvent à *Sens*, chez *la Vigne*, Librai-
re, Place S. Etienne; & à *Paris*, chez
Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jac-
au coin de celle de la Parcheminerie.

ABRÉGÉ des quatre premières opé-
rations d'Arithmétique, par différentes

F E V R I E R. 1762. 109.
méthodes très-aisées. Dédie aux Enfans.
Seconde Edition, corrigée & augmen-
tée. Par M. *Roslin*, Syndic des Ex-
perts - Ecrivains Jurés & Vérificateurs
des Écritures, Comptes & Calculs con-
testés en Justice. In-8°. oblong. *Paris*,
1761. Chez *Etienne Ganeau*, rue S. Se-
verin, à S. Louis, & aux Armes de
Dombes; & chez la veuve *Lamefle*, rue
vieille Bouclerie, à la Minerve.

P. OVIDII Nasonis Opera quæ su-
perunt. In-12. 3 vol. *Parisiis*, 1762.
Typis *J. Barbou*, viâ San-Jacobæâ, sub
signo Ciconiarum. Cette Edition est
aussi soignée & aussi élégante que tou-
tes celles que nous a déjà données M.
Barbou des Auteurs Classiques. Il en a
quelques exemplaires en papier d'Hol-
lande; & il se dispose à donner bien-
tôt un *Cicéron* complet.

LE COMMERCE du Nord.

Charitas patrii soli.

Par M. d'Epresmenil. In-12. *Amsterdam*,
1762. Et se trouve à *Paris*, chez *Four-
nier*, Libraire, quai des Augustins.

ALMANACH Historique & Géogra-

110 MERCURE DE FRANCE.

phique de la Picardie. Année 1762. Contenant l'Etat Ecclésiastique, Militaire, Civil & Littéraire de cette Province. Les Foires & francs-marchés ; l'appréciation des grains pour 1761. Une Table des dixièmes & vingtièmes &c. Dédié à Mgr le Duc de Chaulnes. Prix , 1 liv. 4 s. broché. Imprimé à *Amiens* ; & se vend à *Paris*, chez *Lambert*, rue de la Comédie Française ; chez *Ganeau*, rue S. Severin, & chez *Duchefne*, rue S. Jacques.

ALMANACH Parisien, en faveur des Étrangers & des personnes curieuses, indiquant par ordre alphabétique tous les monumens des Beaux-Arts, répandus dans la ville de Paris & aux environs ; ce qui a pour objet les lieux remarquables ou par la grandeur du Dessin, ou par les morceaux de Peinture & de Sculpture qu'on y voit, Edifices sacrés, Châteaux & Maisons Royales, Palais, Hôtels, Ouvrages publics, Maisons de plaisance &c. Chez *Duchefne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

CALENDRIER Ecclésiastique & Civil du Limousin. Pour l'Année 1762. A

F E V R I E R. 1762. 111.

Limoges, chez *Martial Barbois*, Imprimeur du Roi & du Collège.

REMEDE contre l'Amour. Poëme en 4 Chants, dédié aux Dames aimables. In-8°. 1762. Se trouve chez *Prault* Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-cœur.

ABRÉGÉ du Commentaire de la Coutume de Touraine contenant au commencement de chaque Titre les principes généraux des matieres qui y sont traitées. La conférence de chaque Article de la Coutume avec ceux qui y ont trait ; les Notes de *Dumoulin* sur les Articles de la même Coutume ; une explication précise des dispositions y contenues ; & une décision claire & juste des questions qui en peuvent naître, appuyée des Loix Romaines, des Ordonnances, Édits, Déclarations du Roi, d'une infinité de Réglemens & Arrêts émanés de différens Tribunaux du Royaume & du sentiment des Auteurs les plus accrédités.

Par M. JACQUET, Avocat au Parlement.

Quoique l'Auteur ne le donne que comme un Abrégé d'un plus grand Ouvrage, il contient tout ce que le Pu-

112 MERCURE DE FRANCE.

blic peut desirer d'une Coutume aussi difficile que celle de Tours.

Se trouve à *Paris*, chez *Samson*, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-cœur à Paris. Le prix 15 liv. relié & 12 liv. en feuilles jusqu'au premier Mars, 2 vol. in-4°. d'environ 800 pages chacun. Les personnes de Province pourront s'adresser à l'Auteur, rue & île S. Louis, près celle de la Femme sans tête.

LE POUR ET CONTRE sur cette question proposée par l'Académie de Besançon, pour le prix de 1761 : *Le desir de perpétuer son nom & ses actions dans la mémoire des hommes, est-il conforme à la Nature & à la Raison ?* A Lyon, chez les Freres *Périsset*, grande rue Merciere, & se trouve à *Paris*, chez *Rollin*, Libraire, quai des Augustins. Brochure in-8°. 1761.

PIÈCES DIVERSES, en vers & en prose, lues à la Séance publique de l'Académie d'Amiens, le jour de la Saint Louis de l'année 1761, par M. *Vallier*, Colonel d'Infanterie, de l'Académie d'Amiens, & de la Société Littéraire de Nancy. A *Paris*, de l'Imprimerie de *Vincent*, rue S. Severin. In-8°. 1762.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE S.

*EXTRAIT de la Séance publique de
l'Académie des Belles-Lettres de Caën
pour sa rentrée du 3 Décembre 1761.*

L'OUVERTURE de la Séance où présidoit M. de Fontette, Intendant de la Généralité de Caën & Vice-Protecteur de l'Académie, se fit par un Discours de M. le Paulmier Duclos, Recteur de l'Université, dans lequel il établit *Qu'il est plus facile de vivre que de mourir en héros.*

On fit ensuite la lecture du Discours qui a remporté le prix que M. de Fontette donne depuis trois ans, sur des questions économiques. Il s'agissoit d'indiquer *quelles branches d'Agriculture sont ou seroient les plus avantageuses en basse Normandie?* Le sieur Guillot âgé seulement de vingt-deux ans, est l'Auteur du Discours couronné. Il avoit

conclu que » la culture du bled est la
 » baze de toutes les autres cultures, de
 » la population, des manufactures, en
 » un mot, de la force & de la richesse
 » de l'État.

Cette lecture fut suivie d'un Discours de M. l'Abbé Yart, Membre des Académies de Rouen & de Lyon, & Associé de celle de Caen, *sur le Principe & l'effet de la Poësie*, qu'il fait résider uniquement dans le sentiment.

M. de Fontette résuma ces trois Discours & même ceux qui avoient concouru pour le Prix, afin de ne pas priver le Public des idées particulières qui pouvoient mériter son attention. Il parla surtout du Patriotisme d'une façon à en pénétrer tous les cœurs. » Bien loin,
 » dit-il, qu'il soit éteint en nous, il se
 » montre aujourd'hui avec plus d'éclat,
 » que jamais. Nous l'avouons; il étoit
 » affoibli par une guerre longue & mal-
 » heureuse dont les dépenses accablantes nous faisoient désirer la paix à quel-
 » que prix que ce fût. Notre découragement a percé jusqu'au trône; le Roi,
 » comme un père qui se prête à la foiblesse de ses enfans, a tenté tous les
 » moyens possibles pour nous donner
 » cette paix si désirée; il a voulu faire les

» sacrifices les plus chers à un Prince
 » accoutumé aux victoires; sacrifices que
 » notre amour-propre auroit peut-être
 » eu l'injustice de désavouer, si d'ambi-
 » tieux Insulaires eussent été assez sages
 » pour en profiter. Leurs refus mépri-
 » sans raniment en nous l'amour de la
 » Patrie; il se révolte à la lecture des
 » lettres impérieuses du Ministre qui
 » conduisoit les projets d'une Nation
 » aveugle dans sa fortune; l'injure de-
 » vient personnelle à chacun de nous.
 » C'étoit par affection pour nous qu'un
 » Roi bien aimé, & si digne de l'être,
 » avoit eu le courage d'offrir des
 » conditions défavantageuses; les pré-
 » tentions arrogantes de nos ennemis
 » ont irrité le génie de la Nation; elle
 » est prête à tout entreprendre, & elle
 » ne mettra bas les armes que par une
 » paix honorable & solide qui puisse
 » nous faire jouir longtemps des biens
 » que la sagesse de notre Monarque
 » nous prépare du milieu même des
 » malheurs de la guerre.

M. de Fontette parla ensuite de l'Ar-
 rêt du Conseil du 16 Août 1761, dont
 l'objet est de favoriser les défrichemens,
 & il exposa la nécessité & les difficul-
 tés du partage des Communes. » Dans

116 MERCURE DE FRANCE.

» ces circonstances , *ajouta-t-il* , tout
» Citoyen doit chercher les moyens
» de lever les difficultés. L'amour de
» la Patrie doit inspirer des idées & en-
» gager à les communiquer au Gou-
» vernement ; la Prudence les pesera &
» profitera de celles qui pourront servir
» au bonheur de chacun en particulier
» & de l'Etat en général.

C'est pour entrer dans ces vues & pour accélérer l'heureux effet dudit Arrêt, que l'Académie propose pour Sujet du Prix de l'Année 1762 : *Quels sont les moyens de vaincre juridiquement , sans frais , & sans nuire aux intérêts des Propriétaires , les obstacles que la confusion & l'incertitude des droits de propriété apportent au défrichement des terres incultes.*

Les Discours pour le Prix seront adressés (franc de port) à M. *Massieu de Clerval* , Secrétaire perpétuel de l'Académie , & ne seront reçus que jusqu'au premier de Novembre 1762.



*DISCOURS Préliminaire de la nouvelle
Édition des Elémens de Musique de
M. D'ALEMBERT.*

ON peut considérer la Musique ou comme un Art qui a pour objet l'un des principaux plaisirs des sens , ou comme une science par laquelle cet Art est réduit en principes. C'est le double point de vue sous lequel on se propose de la traiter dans cet Ouvrage.

Il en a été de la Musique comme de tous les autres Arts inventés par les hommes ; le hazard a d'abord appris quelques faits ; bientôt l'observation & la réflexion en ont découvert d'autres , & de ces différens faits rapprochés & réunis , les Philosophes n'ont pas tardé à former un corps de science qui s'est ensuite accru par degrés.

Les premières théories de la Musique remontent presque jusqu'au premier âge connu de la Philosophie , au siècle de *Pythagore* ; & l'Histoire ne nous laisse aucun lieu de douter que depuis le temps de ce Philosophe , les Anciens n'aient fort cultivé la Musique , & comme Art

118 MERCURE DE FRANCE.

& comme Science. Mais il nous reste beaucoup d'incertitude sur le degré de perfection où ils l'avoient portée; presque toutes les questions qu'on a proposées sur la Musique ancienne ont partagé les Sçavans, & vraisemblablement les partageront toujours, faute de monumens suffisans & incontestables dont on puisse substituer le témoignage aux suppositions & aux conjectures. N'ayant aucune lumière nouvelle à répandre à ce sujet, nous nous contenterons de renvoyer nos Lecteurs aux différens écrits où l'on a traité de la Musique ancienne. Nous souhaiterions beaucoup que pour éclaircir, autant qu'il est possible, ce point important de l'Histoire des Sciences, quelque Homme de Lettres également versé dans la Langue Grecque & dans la Musique, s'occupât à réunir & à discuter dans un même ouvrage les opinions les plus vraisemblables établies ou proposées par les Savans sur une matière si difficile & si curieuse. Cette Histoire raisonnée de la Musique ancienne est un ouvrage qui manque à notre Littérature.

En attendant qu'il se trouve quelqu'un d'assez instruit dans cette partie des Arts & de l'Histoire pour pouvoir

se charger de ce travail, nous prendrons la Musique dans l'état où elle est aujourd'hui, & nous nous bornerons à exposer dans cet Ouvrage les accroissemens que la théorie a reçus dans ces derniers temps.

La Musique a deux parties, la mélodie & l'harmonie. La mélodie est l'art de faire succéder plusieurs sons les uns aux autres d'une manière agréable à l'oreille; l'harmonie est l'art de flatter l'organe par la réunion de plusieurs sons qu'on fait entendre à la fois. La mélodie a existé de tous les temps, il n'en est pas de même de l'harmonie; on ne fait si les Anciens en ont fait usage, & quand on a commencé à la pratiquer.

Ce n'est pas que les Anciens n'aient employé dans leur Musique quelques-uns des accords les plus parfaits & les plus simples, comme ceux de l'octave, de la quinte & de la tierce; mais on doute s'ils en ont connu d'autres, & s'ils ont même tiré des accords simples qu'ils connoissoient, les mêmes avantages que l'expérience & la combinaison en ont tirés depuis.

Si l'harmonie telle que nous la pratiquons est due aux expériences & aux réflexions des Modernes, il y a beau-

coup d'apparence que cet Art a eu comme presque tous les autres, des commencemens foibles, & comme insensibles, & qu'ensuite peu-à-peu augmenté par les travaux successifs de plusieurs hommes de génie, il s'est élevé au point où nous le voyons. On ignore le premier Inventeur de l'art harmonique, par la même raison qu'on ignore le premier Inventeur de chaque Science, parce que ce premier Inventeur n'avoit fait qu'un premier pas, qu'un second en a fait ensuite un autre, & que les premiers essais en tout genre ont été comme effacés par les vues plus parfaites, que ces essais ont produites. Ainsi les Arts dont nous jouissons, n'appartiennent pour la plupart, à aucun homme en particulier, à aucune Nation exclusivement; ils appartiennent à l'humanité entière; ils sont le fruit des réflexions réunies & continuës de tous les hommes, de toutes les Nations & de tous les siècles.

Il seroit néanmoins à desirer, qu'après avoir constaté autant qu'il est possible par le peu d'Ecrivains Grecs qui nous restent, l'état de la Musique ancienne, on s'appliquât ensuite à démêler dans les siècles postérieurs les premières

res traces *incontestables* de l'harmonie , & à suivre ces traces de siècle en siècle. Le résultat de ces recherches seroit sans doute très-imparfait , à cause du peu de livres & de monumens que nous avons du moyen âge ; ce résultat néanmoins seroit toujours précieux aux Philosophes , qui aiment à observer l'esprit humain dans son développement & dans ses progrès.

Les premiers Ouvrages que nous connoissons sur les loix de l'harmonie ne remontent qu'à environ deux siècles ; & ils ont été suivis de beaucoup d'autres. Mais aucun de ces ouvrages n'étoit capable de satisfaire l'esprit sur le principe de l'harmonie ; on s'y étoit presque uniquement borné à recueillir des regles sans en donner les raisons , on n'en avoit point vu l'analogie & la source commune , une expérience aveugle étoit l'unique boussole des Artistes.

M. Rameau a le premier commencé à débrouiller ce cahos. Il a trouvé dans la résonnance du corps sonore l'origine la plus vraisemblable de l'harmonie , & du plaisir qu'elle nous cause : il a développé ce principe , & montré comment les phénomènes de la Musique en naissent : il a réduit tous les accords à

F

122 MERCURE DE FRANCE.

un petit nombre d'accords simples & fondamentaux , dont les autres ne sont que des combinaisons & des renversemens. Il a seu enfin appercevoir & faire sentir la dépendance mutuelle de la mélodie & de l'harmonie.

Quoique ces différentes choses soient contenues dans les écrits du célèbre Artiste & puissent y être entendues par des Philosophes versés dans l'Art musical , les Musiciens non Philosophes , & les Philosophes non Musiciens , desiroient depuis longtemps qu'on les mît encore plus à leur portée : tel est l'objet du Traité que je présente au Public. Je l'avois d'abord composé pour l'usage de quelques amis. L'ouvrage leur ayant paru clair & méthodique , ils m'ont engagé à le mettre au jour , persuadés (peut-être trop légèrement) qu'il serviroit à faciliter aux Commencans l'étude de l'harmonie. C'est le seul motif qui ait pu me déterminer à publier un livre dont je n'hésiterois pas à me faire honneur si le fonds m'en appartenoit , mais dans lequel je n'ai d'autre mérite que d'avoir éclairci , développé & peut-être perfectionné à certains égards les idées d'un autre (*a*)

(*a*) Voyez la lettre de M. Rameau sur ce sujet dans le Mercure de Mai 1752.

La premiere Edition de cet ouvrage, publiée en 1752, ayant été favorablement reçue du Public, & se trouvant épuisée, j'ai tâché d'ajouter à celle-ci de nouveaux degres de perfection; l'exposé que je vais faire de mon travail donnera au Lecteur une idée générale du principe de M. *Rameau*, des conséquences qu'on en tire, de la maniere dont j'ai présenté ce principe & ces conséquences; anfin de ce qui peut rester encore à desirer dans la théorie de l'Art musical, de ce que les Sçavans ont à faire pour perfectionner cette théorie, des écueils qu'ils doivent éviter dans cette recherche, & qui ne serviroient qu'à retarder leurs progrès.

Tout corps sonore fait entendre, outre le son principal, la douzième & la dix-septième majeure de ce son. Cette résonnance multiple, connue depuis longtemps, est la base de toute la théorie de M. *Rameau*, & le fondement sur lequel il élève tout système musical. On verra dans nos *Elémens* comment on peut tirer de cette expérience, par une déduction facile, les principaux points de la mélodie & de l'harmonie; l'accord parfait tant majeur que mineur; les deux tétracordes de la Musique an-

124 MERCURE DE FRANCE.

cienne , la formation de notre échelle diatonique, la différence de valeur qu'un même son y peut avoir suivant la marche qu'on donne à la basse ; l'altération qu'on remarque dans cette échelle , & la raison de l'insensibilité totale de l'oreille à cette altération ; les regles du mode majeur ; la difficulté d'entonner trois tons consécutifs ; la raison pour laquelle deux accords parfaits de suite sont proscrits dans un ordre diatonique ; l'origine du mode mineur ; sa subordination au majeur & ses variétés ; l'usage de la dissonance ; la cause des effets que produisent les différens genres de musique diatonique , chromatique & enharmonique ; le principe & les loix du tempérament. Nous ne faisons qu'indiquer ici ces différens objets ; notre ouvrage étant destiné à les développer avec le détail & la précision qu'ils exigent.

Nous avons eu pour but dans ce Traité, non seulement de mettre dans le plus grand jour les recherches de M. Rameau , mais même de les simplifier à certains égards. Par exemple , outre l'expérience fondamentale dont nous avons parlé ci-dessus , ce Musicien célèbre , pour parvenir à l'explication de

certain phénomènes , employoit encore une autre expérience , savoir celle qui apprend qu'un corps sonore frappé & mis en vibration, force sa douzième & sa dix-septième majeure en descendant à frémir & à se diviser. M. *Rameau* faisoit principalement usage de cette seconde expérience pour trouver l'origine du mode mineur , & pour rendre raison de quelques autres regles de l'harmonie ; & nous l'avions suivi à cet égard dans notre première édition ; dans celle-ci nous avons trouvé moyen de tirer de la première expérience toute seule, la formation du mode mineur , & de dégager d'ailleurs cette formation de toutes les questions qui y sont étrangères.

Il en est de même de quelques autres points (comme l'origine de l'accord de sous - dominante , & l'explication de certains accords de septième) sur lesquels nous croyons encore avoir simplifié & peut-être un peu étendu les principes du célèbre Artiste.

Nous avons d'ailleurs banni de cette édition , comme nous l'avions fait de la première , toutes considérations sur les proportions & progressions géométriques , arithmétiques & harmoniques.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

qui paroissent résulter de la résonnance du corps sonore ; parce qu'il nous a semblé que M. *Rameau* auroit pu se dispenser d'avoir aucun égard à ces proportions, dont nous croyons l'usage tout-à-fait inutile, & même, si nous osons dire, tout-à-fait illusoire dans la théorie de la Musique. En effet, quand les rapports de l'octave, de la quinte, de la tierce &c, seroient tout autres qu'ils ne sont, quand on n'y remarqueroit aucune progression ni aucune loi, quand ils seroient incommensurables entr'eux, la résonnance du corps sonore & les sons multiples qui en dérivent, suffiroient pour fonder tout le système de l'harmonie.

Au reste en destinant cet ouvrage à éclaircir la théorie de la Musique, & à la réduire en un corps de science plus complet & plus lumineux qu'on n'avoit fait jusqu'ici, nous devons avertir ceux qui liront ce Traité, de ne se point faire illusion sur la nature de notre objet, & sur celle de notre travail.

Il ne faut point chercher cette évidence frappante, qui est le propre des seuls ouvrages de Géométrie & qui se rencontre si rarement dans ceux où la Physique se mêle. Il entrera toujours

dans la théorie des phénomènes musicaux une sorte de Métaphysique que ces phénomènes supposent implicitement, & qui y porte son obscurité naturelle, on ne doit point s'attendre en cette matière à ce qu'on appelle *démonstration* ; c'est beaucoup que d'avoir réduit les principaux faits en un système bien lié & bien suivi, de les avoir déduits d'une seule expérience, & d'avoir établi sur ce fondement si simple les règles les plus connues de l'Art musical. Mais d'un autre côté, s'il est injuste d'exiger ici cette persuasion intime & inébranlable, qui n'est produite que par la plus vive lumière, nous doutons en même temps qu'il soit possible de porter sur ces matières une lumière plus grande.

On ne sera point étonné, après cet aveu, que parmi les faits qui se déduisent de l'expérience fondamentale, il y en ait qui paroissent dépendre immédiatement de cette expérience, & d'autres qui s'en déduisent d'une manière plus éloignée & moins directe : dans les matières de Physique, où il n'est guère permis d'employer que des raisonnemens d'analogie & de convenance, il est naturel que l'analogie soit tantôt plus

128 MERCURE DE FRANCE.

tantôt moins sensible ; & ce seroit, nous osons le dire , le caractère d'un esprit bien peu philosophique , de ne savoir pas reconnoître & distinguer cette gradation & ses différentes nuances. Il n'est pas même surprenant que dans un Sujet où l'analogie seule peut avoir lieu , ce guide vienne à manquer tout-à-coup pour l'explication de certains phénomènes. C'est ce qui arrive aussi dans la matière que nous traitons , & nous n'avons pas dissimulé qu'il est certains points (quoiqu'en petit nombre) où le principe paroît laisser quelque chose à désirer. Tellé est, par exemple, la marche diatonique de l'échelle du mode mineur en descendant , la formation de l'accord appelé par les Italiens *accord de sixté superflue* , & quelques autres faits moins importans , dont nous ne pouvons guère jusqu'ici alléguer de raison satisfaisante que l'expérience seule.

Ainsi quoique la plûpart des phénomènes de l'Art musical paroissent se déduire d'une manière simple & facile , de la résonnance du corps sonore , on ne doit peut-être pas se hâter encore d'affirmer que cette résonnance est *démonstrativement* le principe unique de l'har-

monie (b). Mais en même temps on ne feroit pas moins injuste de rejeter ce principe , parce que certains phénomènes ne paroissent pas s'en déduire aussi heureusement que les autres. Il faut seulement en conclure , ou qu'on parvien-

(b) *La démonstration du principe de l'harmonie* par M. Rameau ne portoit point ce titre dans le Mémoire qu'il a présenté en 1749 à l'Académie des Sciences , & que cette Compagnie a approuvé d'ailleurs avec tous les éloges que l'Auteur mérite; le titre étoit , comme le portent les registres de l'Académie. *Mémoire où on expose les fondemens d'un système de Musique théorique & pratique.* C'est aussi sous ce titre qu'il a été annoncé & approuvé par les Commissaires , qui dans leur rapport imprimé & que tout le monde peut lire à la suite du Mémoire de M. Rameau , n'ont jamais qualifié sa théorie que du nom de *système* ; seul nom qui lui convienne en effet. M. Rameau qui depuis l'approbation de l'Académie , a cru pouvoir donner à son système la qualité de *démonstration* , ne s'est pas sans doute rappelé ce que l'Académie a déclaré plusieurs fois , qu'en approuvant un ouvrage , elle ne prétend pas en adopter les principes comme *démontrés*. Enfin M. Rameau lui-même dans des écrits postérieurs à ce qu'il appelle sa *démonstration*, est convenu que sur certains points de la théorie de l'Art musical , il avoit été obligé d'avoir recours aux *analogies* & aux *convenances* ; ce qui exclut toute idée de *démonstration* , & fait rentrer la théorie de l'Art musical donnée par M. Rameau, dans la classe qui lui convient, dans celle des *probabilités*.

dra peut-être par de nouvelles réflexions à réduire ces phénomènes au principe , ou que l'harmonie a peut-être quelque autre principe inconnu , plus général que celui de la résonnance du corps sonore , & dont celui-ci n'est qu'une branche ; ou enfin qu'il ne faut peut-être pas chercher à réduire toute la Science musicale à un seul & même principe ; effet naturel de cette impatience si ordinaire aux Philosophes même , qui leur fait prendre la partie pour le tout , & juger de l'objet entier par le plus grand nombre de ses faces.

Dans les sciences qu'on appelle *Physico-mathématiques* , (& la science des sons peut être mise de ce nombre) il en est qui ne dépendent que d'une seule expérience , d'un seul principe. Il en est qui en supposent nécessairement plusieurs , dont la combinaison est indispensable pour former un système exact & complet ; & la Musique est peut-être dans ce dernier cas. C'est pourquoi en applaudissant aux travaux & aux découvertes de M. Rameau, on ne doit point négliger d'exhorter les Sçavans à les perfectionner encore ; en y ajoutant s'il est possible les derniers traits qui peuvent y manquer.

Quel que soit le fruit de leurs efforts, la gloire du sçavant Artiste n'a rien à craindre ; il aura toujours l'avantage d'avoir le premier rendu la Musique une science digne d'occuper les Philosophes, d'en avoir simplifié & facilité la pratique & d'avoir appris aux Musiciens à porter dans cette matiere le flambeau du raisonnement & de l'analogie.

Nous invitons d'autant plus volontiers les Savans & les Artistes à suivre & à perfectionner les vues de leur célèbre Précurseur , que plusieurs d'entre eux ont déjà fait des tentatives louables, & heureuses même à certains égards , pour porter de nouvelles lumieres dans la théorie de l'Art musical. C'est dans cette vue que le célèbre *Tartini* nous a donné en 1754 un *Traité de l'harmonie* fondé sur un principe différent de celui de M. *Rameau*. Ce principe consiste dans une très-belle expérience ; si on tire à la fois de deux instrumens semblables deux sons différens , ces deux sons en produiront un troisième différent des deux autres. On peut voir dans l'*Encyclopédie* au mot F O N D A M E N T A L le détail de cette expérience , rapporté d'après M. *Tartini* , & nous devons apprendre

au Public à cette occasion un fait que nous ignorions en écrivant cet article. M. *Romieu*, de la Société Royale des Sciences de Montpellier avoit donné à cette Société en 1753, avant que l'ouvrage de M. *Tartini* parût, un Mémoire imprimé la même année, & où l'on trouve cette même expérience présentée dans un grand détail; en rapportant ce fait comme nous le devons, nous ne prétendons rien ôter à M. *Tartini*; nous sommes persuadés qu'il ne doit cette découverte qu'à ses propres recherches, mais nous ne pouvons nous dispenser de rendre un témoignage public à celui qui l'a annoncé le premier.

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette expérience que M. *Tartini* tâche de trouver l'origine de l'harmonie; mais son livre est écrit d'une manière si obscure, qu'il nous est impossible d'en porter aucun jugement; & nous apprenons que des Savans illustres en ont pensé de même. Il seroit à souhaiter que l'Auteur engageât quelque Homme de Lettres versé dans la Musique & dans l'Art d'écrire, à développer des idées qu'il n'a pas rendues assez nettement, & dont l'Art tireroit peut-être un grand fruit si elles étoient mises dans le jour conven-

nable. J'en suis d'autant plus persuadé, que quand même on ne voudroit pas regarder avec M. *Tartini* l'expérience dont il est question, comme le fondement de l'Art musical, il est néanmoins vraisemblable qu'on pourroit en faire un usage fort avantageux pour éclairer & pour faciliter la pratique de l'harmonie (c).

En exhortant les Philosophes & les Artistes à faire de nouveaux efforts pour perfectionner la théorie de la Musique, nous devons les avertir en même temps de ne se point méprendre sur ce qui doit être le vrai but de leurs recherches. L'expérience seule en doit être la base; c'est uniquement en observant des faits, en les rapprochant les uns des autres, en les faisant dépendre ou d'un seul fait, s'il est possible, ou au moins d'un très-petit nombre de faits principaux, qu'ils pourront parvenir au but si désiré d'établir sur la Musique une théorie exacte,

(c) Voyez à l'article FONDAMENTAL dans l'*Encyclopédie* Tom. VII. p. 65, les vues que nous avons proposées sur ce sujet. Cet article de l'*Encyclopédie* contient d'ailleurs l'examen de plusieurs autres questions, dignes d'exercer les Musiciens & les Philosophes, mais dont la discussion détaillée ne convient point à des *Elémens de Musique*.

complete & lumineuse. Les Philosophes éclairés se dispenseront du soin d'expliquer les faits, parce qu'ils savent à quoi s'en tenir sur la plupart de ces sortes d'explications. Si on veut les apprécier ce qu'elles valent, il suffit de jeter les yeux sur les tentatives faites par de très-habiles Physiciens, pour expliquer par exemple la résonnance multiple du corps sonore. Ceux-ci après avoir remarqué (ce qui n'est pas difficile à concevoir) que la vibration totale d'une corde musicale est le mélange de plusieurs vibrations particulières, en concluent que le son produit par le corps sonore doit être multiple, comme il l'est en effet. Mais pourquoi ce son multiple n'en paroît-il renfermer que trois, & pourquoi ces trois préféablement à d'autres? Ceux-là prétendent qu'il y a dans l'air des particules tendues à différens tons, & que ces particules différemment ébranlées sont la cause de cette résonnance multiple; que savons-nous de tout cela? Et en supposant même la prétendue diversité de tension dans les particules de l'air, comment cette diversité de tension les empêcheroit-elle d'être toutes indistinctement ébranlées par les mouvemens

du corps sonore ? Que devroit-il donc en résulter pour l'oreille qu'un bruit multiple & confus , où l'on ne pourroit distinguer aucun son particulier (d) ?

Si les Musiciens Philosophes ne doivent pas perdre leur temps à chercher des explications physiques , des phénomènes musicaux , explications toujours vagues & insuffisantes , ils doivent encore moins se consumer en efforts pour s'élever dans une région plus éloignée de leurs regards , & pour se perdre dans un labyrinthe de spéculations métaphysiques sur les causes du plaisir que l'harmonie nous fait éprouver. En vain entasseroient-ils hypothèses sur hypothèses , pour expliquer pourquoi certains accords nous plaisent plus que d'autres ? En creusant ces hypothèses ils en reconnoîtroient bientôt le foible. Jugeons-en par les plus vraisemblables qu'on ait jusqu'à présent imaginées pour cet effet. Les uns attribuent les différens degrés de plaisir que les accords nous font éprouver , à la concurrence plus ou moins fréquente des vibrations , les autres à la simplicité plus ou moins grande du rapport que ces vibrations ont

(d) On peut voir un plus grand détail sur ce sujet dans l'*Encyclopédie* au mot FONDAMENTAL.

entre elles. Mais pourquoi la concurrence des vibrations, c'est-à-dire, leur direction dans le même sens, & la propriété de recommencer fréquemment ensemble, est-elle une si grande source de plaisir ? Sur quoi est fondée cette supposition gratuite ? Et quand on l'admettroit, ne s'ensuivroit-il pas alors que le même accord nous feroit éprouver successivement & rapidement des sensations fort contraires, puisque les vibrations seroient alternativement concourantes & opposées ? D'un autre côté, comment l'oreille est-elle si sensible à la simplicité des rapports ; lorsque le plus souvent ces rapports sont inconnus à celui dont l'organe est d'ailleurs le plus vivement affecté par une bonne musique ? On conçoit sans peine comment l'œil juge des rapports ; mais comment l'oreille en juge-t-elle ? Pourquoi d'ailleurs certains accords fort agréables, tels que la quinte, ne perdent-ils presque rien de leur agrément quand on les altère, & que par conséquent on détruit la simplicité de leurs rapports, tandis que d'autres fort agréables aussi, tels que la tierce, deviennent durs à l'oreille par une foible altération, tandis enfin que le plus parfait & le plus agréable de

tous les accords, l'octave, ne peut souffrir l'altération la plus légère? Avouons de bonne foi notre ignorance sur les raisons premières de tous ces faits. Il en est vraisemblablement de la Métaphysique de l'ouïe, si on peut parler de la sorte, comme de celle de la vision, dans laquelle les Philosophes ont fait jusqu'à présent si peu de progrès, & vraisemblablement ne feront guere surpassés par leurs successeurs. (e)

Puisque la théorie de la Musique, (même pour celui qui veut s'y borner) renferme des questions dont tout Musicien sage doit s'abstenir, à plus forte raison doit-il éviter de s'élancer au-delà des limites de cette théorie & de vouloir trouver entre la Musique & les autres Sciences des rapports chimériques. Les opinions singulières avancées à ce sujet par quelques-uns des Musiciens les plus célèbres ne méritent pas d'être relevées, & doivent seulement être regardées comme une nouvelle preuve des écarts où peuvent tomber des hommes de génie, lorsqu'ils parlent de ce qu'ils ignorent.

-(e) A ces raisons on en peut joindre encore d'autres qu'on trouvera dans l'article CONSONNANCE de l'*Encyclopédie*, où cette question a été fort bien discutée par M. Roussseau.

138 MERCURE DE FRANCE.

Les règles que nous venons d'établir sur la route qu'on doit suivre dans la théorie de l'Art musical , suffisent pour faire connoître à nos Lecteurs le but que nous nous sommes proposé dans cet Ouvrage.

Il ne s'agit point ici , nous le répétons , du principe physique de la résonance des corps sonores , qu'on a vainement cherché jusqu'ici , & que peut-être on cherchera longtemps en vain ; il s'agit encore moins du principe métaphysique du sentiment de l'harmonie ; principe encore moins connu , & qui selon toutes les apparences restera toujours couvert de nuages. Il s'agit uniquement de faire voir comment on peut déduire d'une seule expérience les principales loix de l'harmonie , que les Artistes n'ont trouvées , pour ainsi dire , qu'à tâtons.

Dans le dessein de rendre cet Ouvrage d'une utilité prèsque générale , j'ai tâché de le mettre à la portée des personnes même qui n'ont aucune teinture de Musique : voici le plan que j'ai suivi pour cela.

Je commence par une courte *Introduction* , où je définis les termes les plus usités dans cet Art , accord , har-

monie, ton, tierce, quinte, octave, &c.

J'entre ensuite dans la théorie de l'harmonie, que j'expose d'après M. *Rameau*, le plus clairement qu'il m'est possible. C'est la matière du premier Livre, qui ne suppose, ainsi que l'*Introduction*, aucune autre connoissance de Musique, que celles des syllabes *ut, ré, mi, fa, sol, la, si*, que tout le monde fait.

La théorie de l'harmonie demande quelques calculs arithmétiques, nécessaires pour qu'on puisse comparer les sons entr'eux. Ces calculs sont très-courts, très-simples, & j'ai fait enforte de les rendre sensibles à tout le monde; ils n'exigent aucune opération qui ne soit clairement expliquée, & qu'un enfant ne puisse faire avec la plus légère attention. Cependant pour épargner même cette peine à ceux qui voudroient s'en dispenser, je n'ai point inséré ces calculs dans le texte; je les ai rejettés dans des notes, qu'on pourra ne pas lire, si on le juge à propos, en se contentant de supposer comme vraies les propositions énoncées dans le texte, & dont la preuve se trouve dans les notes.

Je n'ai point cherché à multiplier ces calculs, j'aurois même voulu les suppri-

mer, s'il eût été possible, tant il me paroît à craindre que la plupart des Lecteurs ne prennent le change sur ce sujet, & qu'ils ne croient ou qu'ils ne me soupçonnent de croire toute cette arithmétique très-importante pour former un Artiste. Le calcul peut à la vérité faciliter l'intelligence de certains points de la théorie, comme du rapport entre les tons de la gamme & du tempérament; mais ce qu'il faut de calcul pour traiter ces deux points est si simple; & pour tout dire, si peu de chose, que rien ne mérite moins d'étalage. N'imitons pas ces Musiciens qui se croyant Géomètres, ou ces Géomètres qui se croyant Musiciens, entassent dans leurs écrits chiffres sur chiffres, imaginant sans doute que cet appareil est nécessaire à l'Art. L'envie de donner à leurs productions un faux air scientifique, n'en impose qu'aux ignorans, & ne sert qu'à rendre leurs traités plus obscurs & moins instructifs. En qualité de Géomètre, je crois avoir quelque droit de protester ici, (s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte) contre cet abus ridicule de la Géométrie dans la Musique.

Je le puis avec d'autant plus de raison, qu'en cette matière les fondemens

des calculs sont hypothétiques jusqu'à un certain point, & ne peuvent même être qu'hypothétiques : le rapport de l'octave comme 1 à 2, celui de la quinte comme 2 à 3, celui de la tierce majeure comme 4 à 5, &c, ne sont peut-être pas les vrais rapports de la nature, mais seulement des rapports approchés, & tels que l'expérience les a pu faire connoître. Car l'expérience donne-t-elle jamais autre chose que des à-peu-près ?

Mais heureusement ces rapports approchés suffisent, quand ils ne seroient pas exactement vrais, pour rendre raison des phénomènes qui dépendent du rapport des sons, comme de la différence des tons de la gamme, de l'altération nécessaire des quintes & des tierces des différentes manieres d'accorder les instrumens, & d'autres faits semblables. Si les rapports de l'octave, de la quinte & de la tierce, ne sont pas exactement tels que nous les avons supposés, du moins aucune expérience ne peut prouver qu'ils ne le sont pas ; & puisque ces rapports ont une expression simple, & suffisent d'ailleurs à la théorie, il seroit inutile & contraire même à la saine maniere de philosopher, de

142 MERCURE DE FRANCE.

vouloir imaginer d'autres rapports pour en faire la base de quelque système de Musique, moins facile & moins simple que celui dont nous donnons l'exposé dans cet Ouvrage.

Le second Livre contient les principales règles de la composition, ou ce qui est la même chose la pratique de l'harmonie. Ces règles sont fondées sur les principes exposés dans le premier Livre; cependant ceux qui voudront se renfermer dans la pratique, sans en approfondir les raisons, peuvent se borner à lire l'*Introduction*, & le second Livre. Ceux qui auront lu le premier Livre, trouveront à chaque règle que contient le second, un renvoi à l'endroit du premier Livre, où l'on donne la raison de cette règle.

Pour ne point présenter à la fois un trop grand nombre d'objets & de préceptes, j'ai rejeté dans les notes de cette seconde partie plusieurs règles & observations d'un usage moins fréquent, qu'il sera peut-être bon de réserver pour une seconde lecture, quand on se sera bien instruit des règles essentielles & fondamentales expliquées dans le texte.

Ce second Livre ne suppose non plus

à la rigueur aucune habitude de chant, ni même aucune connoissance de Musique ; il demande seulement qu'on sache non l'intonation, mais simplement la position des notes dans la clef de *fa* sur la quatrième ligne, & dans celle de *sol* sur la seconde ; encore pourroit-on acquérir cette connoissance dans mon Ouvrage même ; car j'explique au commencement du second Livre, la position des clefs & des notes. Il n'est question que de se la rendre un peu familière, & on n'aura plus de difficulté.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici toutes les regles de la composition, sur-tout celles qui concernent la Musique à plusieurs parties, & qui étant moins rigoureuses, s'apprennent principalement par l'usage, par l'étude des grands modeles, par le secours d'un bon Maître, & sur-tout par l'oreille & par le goût. Cet Ouvrage n'est proprement, si je puis m'exprimer ainsi, qu'un *rudiment* de Musique destiné à développer aux commençans les principes fondamentaux, & non les détails pratiques de la composition. Ceux qui desireront s'instruire plus à fond de ces détails, les trouveront ou dans le *Traité de l'harmonie* de M. Rameau, ou dans

144 MERCURE DE FRANCE.

le *Code de Musique*, qu'il a publié depuis peu (f), ou enfin dans *l'exposition de la théorie & de la pratique de la Musique* par M. Bethizi (g) : ce dernier Livre m'a paru clair & méthodique. On peut le regarder (quant aux détails de pratique) comme un supplément au mien ; je rends cette justice à l'Auteur avec d'autant plus d'empressement, qu'il m'est entièrement inconnu, & qu'il a, ce me semble, critiqué assez légèrement mon propre Ouvrage (h).

Est-il nécessaire d'ajouter, qu'il ne suffit pas pour faire de bonne Musique, de s'être bien familiarisé avec les principes exposés dans ce Livre ? On pourra seulement y apprendre jusqu'à un certain point la mécanique de l'Art ; c'est à la nature à faire le reste : sans elle on ne composera pas de meilleure Musique pour avoir lu ces *Elémens*, qu'on ne fera de bons vers avec le Dictionnaire de *Richalet*. Ce sont, en un mot, des *Elémens de Musique*, & non des *Elé-*

(f) J'excepte de ce Code les *Réflexions sur le principe sonore*, qui sont à la fin, & dont je ne conseille la lecture à personne.

(g) Paris 1754, chez Lambert.

(h) On peut voir cette critique & mes réponses dans les *Journaux Economiques* de 1752.

mens

F E V R I E R. 1762. 145

mens de génie que je prétends donner.

Tel est l'objet pour lequel j'ai composé, & tel est l'esprit dans lequel il faut lire cet Ouvrage dont, encore une fois, le fond ne m'appartient en aucune manière. Mon unique but a été de me rendre utile; je n'ai rien oublié pour y parvenir, & je souhaite y avoir réussi (1).

(1) Je ne puis me dispenser de reconnoître ici les obligations que j'ai à M. l'Abbé *Roussier*, ci-devant Curé au quartier des Comtes à Marseille, & qui demeure aujourd'hui à Lyon. Il a bien voulu me communiquer un grand nombre de remarques très-justes qu'il a faites sur la première édition de ces *Elémens*, & dont j'ai profité pour perfectionner celle-ci.

A R T I C L E IV.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

C H I R U R G I E.

RÉPONSE de M. le Baron de HALLER
à la Lettre de M. DAVIEL, insérée
dans le *Mercure de France* du mois de
Janvier II. vol. pag. 146.

C'EST avec beaucoup de plaisir,
G

Monsieur, que j'ai revu le 10 Novembre M. de Forel bien consolé & bien satisfait de son voyage de Paris, & de la promptitude, de l'adresse & de la sûreté de vos manœuvres. Il voit fort bien pour se conduire, & ne se sert que d'une loupe médiocre de quatre ponces de foyer; son œil gauche auquel vous n'avez pas touché, n'a point changé: son œil droit n'a plus que deux marques d'infirmité, la première est la cicatrice très-bien faite, qui coupe obliquement la cornée le long du point qui répond au petit angle intérieurement, & la seconde est un chiffon blanc au-dessus de l'équateur de la prunelle contre le grand angle qui paroît être un lambeau de la capsule antérieure du cristalin. M. de Forel assure que ce lambeau ne l'incommode que fort peu, & qu'il diminue même tous les jours.

J'ai toujours bien auguré de votre méthode, Monsieur, par la connoissance des parties que vous traversez, & de celles que l'on blesse dans toutes les autres méthodes; vous n'avez aucun nerf à craindre, le cristalin ne sçauroit remonter, voilà deux bien grands avantages.

Il me paroïsoit seulement par l'ana-

tomie que je fais de l'œil , qu'il faut plus d'adresse pour votre méthode , pour entamer la cornée & pour éviter la sortie du vitré : comme je ne l'ai jamais vu exécuter , je ne sçaurois apprécier au juste une objection , qui dans le fond n'en est pas une ; car il est juste qu'il n'y ait que des mains dirigées par les connoissances qui attaquent l'œil.

Le détail que vous me faites de l'opération de *M. de Forel* m'a fait beaucoup de plaisir , il est très-instructif.

Je vous suis très-obligé , Monsieur , de ce que vous me dites sur l'iris ; j'en ai cru qu'elle étoit sensible , & que ses blessures feroient une plus grande difficulté ; je n'avois pas là-dessus des expériences , & je vous prie bien de me rassurer encore sur la sensibilité de cet anneau ; l'avez-vous pu ouvrir sans douleur , & sans des suites inflammatoires ? J'ai bien trouvé qu'elle n'étoit pas irritable.

Je vous prie bien encore , Monsieur , de m'instruire sur un autre fait. Dans votre grande pratique il vous sera bien arrivé de faire l'opération sur des aveugles nés : ces personnes-là , après que vous leur avez rendu la vue , ont-ils d'abord reconnu les distances , les rondeurs ?

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

en un mot leur a-t-il fallu de l'expérience pour se déprévenir de l'idée que ce qu'ils voyoient n'étoit qu'un tableau plat qui touchoit leurs yeux ? Je suis fort curieux de savoir là-dessus vos observations.

M. *Volxer*, oculiste de Hanovre, mon élève, m'a assuré que ces gens-là voyent en perfection, & qu'ils distinguent tout de suite les personnes & les distances ; mais votre témoignage me décidera.

Je consens bien agréablement à la publication de votre Lettre, & me trouve très-honoré de l'amitié d'un homme de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

HALLER.

Roche 11 Novembre 1761.

QUESTIONS INTERESSANTES.

UN Ecclésiastique de *la Giotat* propose aux Savans deux questions à résoudre sur la peste dont Marseille est quelquefois affligée.

Peut-être que la découverte des causes de la première question, si elle est

possible, pourroit prévenir ce terrible fléau, & par conséquent procurer un avantage infini pour la Province, & même pour tout le Royaume.

P R É M I È R E Q U É S T I O N.

Pourquoi la Peste n'afflige jamais plus tôt Marseille, qu'après la révolution de soixante années, ni jamais plus tard qu'après soixante & quinze ans ?

Je sçais qu'au temps de la contagion, on attribua la communication de ce mal à des Marchandises du Levant, à la négligence des Intendans de santé. Mais alors la vigilance de ces Officiers, dont le choix est fait avec tant de sagesse, ne se démentoit point; & à l'égard des Marchandises contagieuses, il n'est point d'années qu'il n'en arrive par plusieurs Vaisseaux.

S E C O N D E Q U É S T I O N.

Pourquoi lors de l'irruption de la peste dans toute la Province & même dans les Provinces voisines, la seule Ville de la Ciotat n'est jamais affligée de ce fléau, quoique tous ceux qui y sont nés s'y réfugient de tous les endroits suspects, & qu'on les reçoive dans cette ville avec assez peu de précaution, & que d'ail-

150 MERCURE DE FRANCE.

leurs son port se trouve alors ouvert à bien des marchandises qu'on y apporte furtivement des Ports pestiférés, & dont le débarquement mériterait certainement plus d'attention & plus de vigilance ? Cette seconde question paroît aisée à résoudre. Mais la première est infiniment plus intéressante pour l'Etat, & sa résolution mérite toute l'attention des honnêtes gens.

A R C H I T E C T U R E.

LE moyen le plus sûr de faire des progrès dans les Arts, est celui de se former sur les productions des Artistes les plus célèbres ; mais pour faire un choix judicieux de ces rares chefs-d'œuvres & en tirer un fruit utile, il faut être muni d'un talent supérieur, soutenu par l'étude & l'expérience.

Le sieur *Dumont*, en qui les Académies de Rome, Florence & Boulogne ont reconnu ces qualités en l'admettant au nombre de leurs Membres, après s'être formé sur des précieux modèles, tant en Italie qu'en France, jaloux de communiquer les savantes remarques qu'il y a faites, vient de joindre aux planches qu'il a données

au Public ; & dont nous avons parlé dans le courant de Janvier , un nouveau cahier de six planches , dont la première est une très-belle Fontaine du Bernin , exécutée dans la Ville de Pansili , près de Rome *.

La deuxième & la troisième donnent le plan, le profil & l'élévation d'une des Fontaines de la Place S. Pierre du Vatican ; les principales mesures Françaises sont appliquées à ces deux planches avec autant de soin que de précision.

La quatrième donne le plan de S. Pierre du Vatican , avec nombre de notes & de mesures Françaises très-curieuses.

La cinquième & sixième planches contiennent le plan & l'élévation perspective d'un Temple des Arts , de la composition de l'Auteur , qui est son morceau de réception à l'Académie de Rome.

L'accueil que les Artistes & les Amateurs ont fait à cet ouvrage , est un sûr garant de l'estime de ceux qui le connoîtront , & nous donne lieu d'espérer qu'il voudra bien donner au Public les

* Dédiés à *M. Dazincour*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

152 MERCURE DE FRANCE.

ſçavantes études qu'il a faites ſur cet Art, ainſi que ſes ſages compositions. Cet ouvrage ſe débite entier ou en partie, à l'hôtel *Jabac*, rue Neuve S. Médéric.

M É C H A N I Q U E.

NOUVELLE INVENTION

POUR les Meubles d'armées par le Sieur *DULIN*, Menuisier Ebéniste, pour les Lits, Tables, Fautenils, Sièges, Secrétaires, Boîte à Poulet, Bidets, Chaise de commodité, garnie de ſon néceſſaire, Bâtons de Tentés pour les Officiers & Soldats; le tout à l'épreuve des plus fortes ſecouſſes.

Ayant conſidéré toutes les ſuiſſions qu'exigent néceſſairement les meubles ordinaires, joint à leur peſanteur & au grand nombre de pièces dont ils ſont composés, qui les rendent très-embarrasſants à monter, attendu les circonſtances où l'on ſe trouve dans les différens changemens de lieux, il a trouvé le moyen de les ſimplifier, ſans pourtant en diminuer la ſolidité.

Il a réuni ſa conſtruction, en une ſeule

pièce, toutes celles qu'il faut ordinairement pour les composer. Elles se trouvent par ce moyen plus faciles à monter que celles dont on a fait jusqu'à présent usage, & le prix n'en est pas plus considérable. On en trouve chez lui des Modèles; il demeure *Porte du Pont-aux-Choux*, sur les Fossés.

ARTS AGRÉABLES.

M U S I Q U E.

LES SOIRÉES de *Choisy-le-Roi*, ou *Recueil de Chançons*, dont plusieurs sont avec accompagnement de *Harpe* & de *Guitarre*, dédié à Mlle *COURLES-VAUX*, par M. *Legat de Furcy*, Maître de *Clavecin* & de *Chant*; prix 6 liv. en blanc. *A Paris*, chez tous le Marchands de *Musique*, & chez *Leclerc*, rue *Saint Honoré*, à *Sainte Cécile*, à côté de la rue des *Prouvaires*.

Le fleur *V E N I E R* donne avis qu'il travaille actuellement à compléter le treizième *Recueil de Symphonies de différens Auteurs*. L'accueil favorable que les *Amateurs* ont fait aux précédentes, lui est d'un bon augure pour

G v

celles-ci , & l'excite à redoubler ses soins , tant pour le choix de la Musique , que pour l'exactitude & la netteté de la Gravure.

On fera libre d'acheter séparément les Symphonies de ce Recueil , ainsi que l'on achetoit celles du précédent.

Il y en a déjà quatre au jour , une de *Beck* , n°. 7. Une de *Fitz* , n°. 8. Une de *Vagenfeil* , n°. 9. Et une de *Bodé* , n°. 10.

Le prix de ces Symphonies sera de 2 liv. 8 s. chacune.

Plusieurs personnes , après avoir envoyé chercher aux boutiques de Musique les Recueils du sieur *Venier* , ont été surprises d'avoir acheté ce qu'elles ne demandoient pas. La quantité des pièces de Musique gravées sous le nom d'un même Auteur , a souvent causé cette méprise. On pourra obvier à cet inconvénient, en regardant les titres qui seront toujours numérotés , & sur lesquels seront le nom & l'adresse du sieur *Venier* qui demeure rue S. Thomas du Louvre , vis-à-vis le Château d'eau.

LES AMUSEMENS d'une heure & demie , ou les jolies Aires variés , contenant six divertissemens champêtres pour

FEVRIER. 1762. 155

violons, flutes, hautbois, par-dessus de viole, vielle & Musettes. Par M. *Bouin*, Maître de Vielle; in folio, Œuvre 4. Prix 6 liv. Ces six divertissemens sont gravés de façon qu'ils peuvent se jouer d'un ton gracieux sur toutes sortes d'instrument. Les trois premiers sont en *duo*, & les trois derniers avec un dessus & une basse. L'on continuera de les vendre séparément pour la commodité du Public. Le prix de chaque divertissement séparé sera de 1 liv. 4 s. & des six ensemble 6. liv. A Paris, chez l'Auteur, rue & isle S. Louis, proche la rue Regratier, & aux adresses ordinaires.

SIX SONATES à trois, ou avec tout l'Orchestre, dédiées à S. A. S. Mgr le Prince de Monaco, par le Signor *Valentin Rayer*, Musicien de Sadite Altesse. Premier œuvre, gravé par Mlle *Vendôme*, chez M. *Moria*, près la Comédie Française. Prix 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Varenne, à l'hôtel de Matignon, & aux adresses ordinaires de Musique, avec privilège du Roi.

SONATE da camera, a violino solo
G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

& violoncello, o cimbalò. Da *Lorenzo Somis*, virtuoso di camera di sua Maestà il Re di Sardegna &c. Opera secunda. Prix 6 liv. A Paris chez la veuve *Boivin*, rue S. Honoré, à la règle d'or; & chez *Leclerc*, Marchand, rue du Roule, à la Croix d'or.

G R A V U R E.

ON vient de mettre en vente deux Estampes nouvelles, gravées par N. *le Mire*, d'après les tableaux peints d'après nature, par M. de la *Croix*, élève de M. *Vernet*, dont l'une représente le *Mont Vésuve* & ses volcans, ruisselant de la lave. On voit au bas le fort & partie de la ville de *Portici*. Sur le devant, au bord du rivage, sont des pêcheurs retirant leurs filets; plusieurs rochers & barques à voiles ornent aussi le devant de l'Estampe. Elle n'est éclairée que du croissant de la Lune & des flammes qui sortent du haut du Mont, ce qui la rend d'un effet très piquant & forme une estampe des plus agréables. Elle est gravée avec toute la finesse & la précision qui regnent dans les ouvrages de cet Artiste.

F E V R I E R. 1762. 157

Le pendant est éclairé d'un beau soleil couchant, & représente une vue extérieure d'un ancien temple de *Vénus* dans l'Isle de Nisida près Pouzole, au golfe de Naples; au bord du rivage on voit des pêcheurs & quelques vaisseaux dans le lointain.

Elles se vendent à Paris chez l'Auteur, rue Pavée, quartier S. André des Arts.

LE sieur *Magny*, Ingénieur-Physicien, & Auteur du nouvel Art de rendre le dessein au crayon, vient de mettre en vente un cayer de six petites têtes de femmes, faites d'après les études de *Vateau*. Elles sont au crayon estampé & conviennent aux personnes du beau Sexe qui s'adonnent au dessein. Le prix du Cahier de six feuilles est de 3 liv. Sa demeure est à l'Abbaye S. Germain, cour des Religieux.

ON trouve chez M. *Salvador*, demeurant chez M. *Dupuis*, Graveur du Roi, rue de la Vannerie, à l'Ange S. Michel, un petit Portrait du Roi d'Espagne, dont le prix est de 10 sols.

ON vient de mettre au jour quatre beaux morceaux de Gravure d'après Mi-

158 MERCURE DE FRANCE,
chel *Marieschi* , célèbre Dessinateur &
Peintre Vénitien.

Ces Estampes sont : 1°. Vue du vestibule d'un superbe Palais orné de plusieurs genres d'Architecture. Ce morceau tout entier de l'invention de *Marieschi* , donne par sa magnificence & son intelligence , une haute & juste idée de la fertilité du génie de cet Auteur.

2°. Entrée de la Ville de Venise venant de Chirgia avec l'Isle de S. Georges le majeur sur le côté.

3°. Le grand canal de Venise ayant à droite le Couvent de Sainte Claire & l'Eglise des Carmes Déchaus , & à gauche celle de S. Simon S. Jude.

4°. Petite place à la gauche de l'Eglise de S. Marc à Venise & vue de la grande Place terminée par l'Eglise de S. Géminien.

Ces trois dernières ont été dessinées d'après nature avec la précision la plus scrupuleuse & répondent parfaitement à l'idée que toute l'Europe a de cette célèbre Ville.

Outre que ces quatre morceaux sont admirablement bien sous verre , ils font aussi un effet merveilleux à l'optique , & les curieux de ce genre ne peuvent

en faire l'acquisition qu'à leur plus grande satisfaction, car on leur assure qu'ils n'ont point dans leur collection de morceaux plus intéressans, ni si bien gravés.

On les a fixés au prix le plus modéré, afin que le Public puisse aisément satisfaire sa curiosité. Le prix est de 5 liv. les quatre.

Ils se trouvent à Paris chez *Beauvais*, rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, & chez M^{de} *Dubos*, rue Sainte Croix de la Bretonnerie, au coin de celle des Singes au Marais.

On trouvera aussi ces morceaux enluminés d'une perfection singuliere chez *Beauvais* ci-dessus indiqué, ainsi que toutes autres vues fines & communes, enluminées le mieux possible & au plus juste prix.

Les adresses ci-dessus données sont les marques auxquelles du premier coup d'œil on reconnoîtra ces bonnes Estampes; on en prévient le Public, parce qu'il pourroit dans la suite en paroître des copies qui ne seroient que mauvaises.



ARTICLE V. SPECTACLES.

OPERA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a continué toujours , avec le plus grand succès , les représentations d'*Armide*, jusques au Dimanche 31 Janvier inclusivement. Les 37 représentations de cet Opéra, donné trois fois la semaine sans interruption, depuis le 4 Novembre 1761, ont produit environ 105000 liv. de recette. Le Public a justifié, & supérieurement confirmé ce que nous avons dit de cet admirable ouvrage dans notre *Mercur*e de Décembre ; ainsi que les justes éloges donnés aux principaux Acteurs. Ils ont soutenu cette Remise, non seulement par le mérite prouvé de leurs talens, mais par une assiduité de service, d'autant plus remarquable, qu'elle paroît avoir été le fruit des applaudissemens & du concours perpétuel des Spectateurs. Mlle *Chevalier* dans le nombre de tant de

représentations n'a interrompu le rôle d'*Armide*, le plus fort & le plus fatigant de ce Théâtre, que trois fois, par cause forcée de maladie; M. *Pillot* également & par une cause aussi légitime. Les autres Acteurs ont joué sans interruption. Mlle *le Mierre*, qui mettoit tant de charmes dans le quatrième Acte, & du chant de laquelle on ne peut exprimer la perfection, n'a privé que très-peu le Public du plaisir toujours nouveau de l'entendre; & cela n'est arrivé que par des raisons indispensables.

On a donné le Jeudi 28 Janvier, la dernière représentation de *Camille*, Tragédie réservée pour les Jeudis de chaque semaine depuis la S. Martin.

Jeud 4 du présent mois de Février on reprendra *Zaïs*, Opéra de M. *Rameau* & de feu M. *de Cahusac*, que l'on continuera le Vendredi & tous les autres jours de Spectacle suivans.

On avoit remis *Zaïs* au commencement de l'Été dernier. Nous avons dans le temps parlé de la remise de cet Opéra & même donné une analyse du Poème.

On remarque avec satisfaction que les bals que donne chaque semaine l'Académie Royale de Musique, sont plus nombreux & plus fréquentés cette an-

162 MERCURE DE FRANCE.

née que les précédentes ; malgré les superbes bals des Ambassadeurs qui peuvent être considérés comme des fêtes publiques ; par la magnificence qui y régné , & par le grand nombre des personnes invitées.

COMÉDIE FRANÇOISE.

APRÈS avoir continué les représentations de *Zutlime* , toujours applaudies & dans chacune desquelles on pouvoit croire que Mlle *Clairon* ajoutoit un nouveau degré de perfection à son talent par l'impression nouvelle que produisoit son jeu ; on a donné le 18 Janvier , la premiere représentation de *l'Ecueil du Sage* , Comédie nouvelle en Vers de dix syllabes & en cinq Actes. Cette premiere représentation a été reçue avec beaucoup d'applaudissemens ; la vérité, la sagesse & l'affectueuse dignité de la morale qui régné depuis le troisième Acte de cette Pièce jusqu'à la fin , exciterent même en quelques endroits , ce qu'on peut appeller le *cri du sentiment*. Ce genre de pathétique , dont l'effet ordinaire est le plus grand succès , avoit dès-lors fait prévoir celui de la nouvelle

F E V R I E R. 1762. 163

Pièce. Le concours du Public, & ses applaudissemens ont confirmé la conjecture. Nous nous hâtons de donner l'Extrait de cet Ouvrage, en regrettant de ne pouvoir faire jouir nos Lecteurs du plaisir que lui procureroit la lecture entière de tous les détails.

EXTRAIT DE L'ÉCUEIL DU SAGE

Comédie en Vers, en cinq Actes.

PERSONNAGES.

ACTEURS.

LE MARQUIS DU CARRAGE, *M. Grandval.*

LE CHEVALIER ou GER-

NANCE,

M. Moll.

LE BAILLI,

M. Prévile.

MATHURIN, fermier.

M. Paulin.

DIGNANT, ancien Domestique du Marquis,

M. Briffart.

DORMENE,

Mlle Prévile.

ACANTE, jeune fille élevée chez Dignant,

Mlle Gauffin.

BERTHE, seconde Femme de Dignant,

Mlle Drouin,

COLETTE, jeune Villageoise, *Mlle Dangeville.*

CHAMPAGNE, Valet-de-

Chambre du Marquis,

M. Duranci.

Autre Valet-de-Chambre,

M. Daubervat.

Plusieurs Domestiques.

Dans les deux premiers Actes , la Scène est sous les arbres du Bourg ; & aux trois derniers , dans le Château du Marquis.

ACTE PREMIER.

MATHURIN, riche Fermier, a résolu d'épouser *Acante* ; mais la répugnance de cette fille à se donner à lui, & même celle du vieux père à la lui accorder, l'inquiètent un peu ; jusqu'au nom d'*Acante*, qu'il ne trouve pas être un nom de Paysane, lui donne quelque souci. Il consulte le *Bailli*. L'étalage d'érudition de celui-ci sur ce nom, produit le comique de cette Scène. Le *Bailli* fait craindre à *Mathurin* des oppositions de la part de *Colette*, qui se flattoit de l'épouser à cause de son bien. Cela ne change rien à la résolution du Fermier, qui croit que la richesse dispense de tout, & doit faire jouir de ce qu'on desire. Il voudroit terminer son mariage dès le jour même, parce qu'il craint sur-tout, l'arrivée du Marquis, Seigneur du lieu, dont au contraire le *Bailli* lui conseil-
loit d'attendre la permission.

MATHURIN.

..... » Eh! oui. Ma tête est peu sçavante,
 » Mais on connoît la coutume impudente
 » De ces Seigneurs de ce Canton Picard,
 » C'est bien assez qu'à nos biens on ait part...
 » Sans avoir droit. ..

LE BAILLI.

» Ce droit est fort honnête.
 » Il est permis de parler tête-à-tête
 » A sa Sujette, afin de la tourner
 » A son devoir & de l'endoctriner.

On voit ainsi dès le commencement en quoi consiste ce *droit du Seigneur*, qui va faire la base & le ressort de toute l'action comique. Le *Bailli* veut en vain expliquer l'origine antique de la domination universelle des Seigneurs sur leurs vassaux ; le brusque *Mathurin* ne peut s'y prêter. Il prétend, dans son rustique raisonnement, que la Nature ayant mis une parfaite égalité entre tous les hommes, aucun ne doit avoir droit sur l'autre. Mais le *Bailli* combat ainsi ce raisonnement.

» C'est très-bien dit, Mathurin ; mais je gage,
 » Si tes valets te tenoient ce langage,
 » Qu'un nerf de bœuf appliqué sur leur dos
 » Réfuterait puissamment leurs propos.

» Tu les ferois rentrer vite à leur place.

Cet argument embarrasse *Mathurin*. Il finit par se fâcher contre le *Bailli* qui veut lui faire entendre le droit féodal & le renvoye aigrement.

MATHURIN.

.

. » *Bailli* trop suffisant,

» Oui, je dois tout, j'en enrage dans l'âme,

» Mais passandié je ne dois point ma femme..

» &c. &c. &c.

Colette vient faire des reproches à ce *Mathurin*. Il lui déclare brusquement qu'il ne veut plus d'elle, & qu'il ne desire qu'*Acante*. Celle-ci vient avec *Dignant* que *Mathurin* presse de terminer. *Colette* s'y oppose, fondée sur ce qu'il la trompe depuis 14 mois. Elle prie *Acante* de le renvoyer. Hélas (dit *Acante*) très-volontiers. Ces oppositions, ces refus animent l'obstination du riche Fermier. *Dignant* s'excuse sur ce qu'il ne doit rien finir sans le consentement du Seigneur. Il est, de père en fils, domestique & né dans cette terre; il doit tout à ce Seigneur; c'est par lui qu'il subsiste; le peu d'argent qu'il a amassé lui a servi à faire élever

Acante. Il tient du *Bailli* que l'éducation de cette fille est fort supérieure à sa condition ; mais elle est si maltraitée, ainsi que lui-même, par la jalouse envie de *Berthe*, qu'il désireroit l'établir. Cette prétendue belle-mère survient. *Mathurin* a recours à elle ; il irrite son humeur impérieuse. Elle gronde son mari ; elle injurie *Acante* ; elle ne veut plus nourrir dans sa maison une indolente, inutile aux travaux du ménage ; qui employe le temps à lire des Romans. Elle ne connoît aucun ménagement pour les volontés d'autrui ; c'est la sienne qu'on doit suivre. Elle veut que sur le champ toutes les parties se rendent avec elle chez le *Bailli* pour signer le contrat. Le bonhomme *Dignant* obtient seulement, qu'on y attendra *Acante* pour la laisser respirer un moment & prendre son parti.

Acante, désolée, confie son chagrin à *Colette*. Elle s'informe avec inquiétude si le Seigneur doit bientôt arriver dans sa terre ? *Colette* dit qu'on l'attend, mais elle n'en sçait pas davantage. Elles espèrent qu'il les protégeroit. *Acante* raconte à *Colette* avec plaisir qu'elle a entendu dire de grandes choses de lui. Il a fait des merveilles à *Mez* ; & *Char-*

168 MERCURE DE FRANCE,

les-Quint même a loué *sa valeur*. Ce trait, ingénieusement placé, détermine l'époque de l'action dramatique, & fonde le droit sur lequel elle est établie. Ces circonstances touchent peu *Colette*, elle ne cherche qu'à engager *Acanthe* à ne lui pas nuire. Celle-ci y est toute disposée. Elle a été menée quelquefois chez *Dormené* & chez une vieille Dame nommée *Laure*, dans ce qu'elle appelle un château voisin, mais ce que *Colette* ne regarde que comme une masure, moins belle que le logis de *Mathurin*. *Acanthe* reprend *Colette* de son dédain pour la pauvreté de ces Dames.

..... » Les gens d'un certain nom ,
 » (J'ai remarqué cela , chère *Colette* ,)
 « En savent plus , ont l'âme autrement faite ,
 » Ont plus d'esprit , des sentimens plus grands ,
 » Meilleurs que nous , &c.

COLETTE.

» Oui, dès leur premiers ans ,
 « Avec grand soin , leur âme est façonnée ;
 » La nôtre , hélas ! languit abandonnée.
 » Comme on apprend à chanter , à danser ,
 » Les gens du monde apprennent à penser .

Acante dit que son âme s'élève ; elle avoue qu'elle a de l'orgueil quand elle converse

converse avec ces Dames. *Colette* l'exhorte à fuir *Mde Berthe* & *M. Mathurin*; mais elle n'ose l'entreprendre. Elles se promettent réciproquement de faire leurs efforts; l'une pour avoir ce *Mathurin*, & l'autre pour ne le pas avoir.

A C T E I I.

LE *Bailli* établit comiquement son audience sous les arbres; *Colette* y compare. Cette Scène est très-piquante. Pour s'en représenter tout l'agrément, il faut se rappeler que la plus excellente Actrice comique & le Comédien le plus agréable & le plus aimé dans son genre, en rendent toutes les finesse (a). L'affectation des formules du Barreau & la manie de l'érudition, fournissent d'abord plusieurs traits comiques au rôle du *Bailli*, & soutiennent son caractère. Il presse *Colette* de produire les Lettres, mais *Mathurin* n'écrivoit point. Elle ajoute :

- » Quand tous les jours on parle tête-à-tête
- » A son Amant, d'une manière honnête,
- » Pourquoi s'écrire ? A quoi bon ? ..

(a) Mlle *Dangeville*. M. *Prévile*.

H

Les Témoins? Pas davantage.

..... » Mon témoin, c'est moi-même.

» Est-ce qu'on prend des témoins quand on s'aime ?

» Je l'écoutois, & c'étoit en présence

» De mes Moutons, dans son pré, dans le
» mien,

» Ils ont tout vu; mais ils ne disent rien.

Sans écrits, sans témoins, on ne peut rien constater. *Colette* gémit de ce qu'un *Mathurin* aura impunément abusé l'innocence Le *Bailli*, suivant l'esprit de son état, saisit cette expression pour établir un délit; mais le verbal du *Bailli* choque la délicatesse de *Colette*. Cependant le desir de réussir la rend moins difficile. Le *Bailli* l'interroge encore & veut des détails; l'honneur & la réputation sont alarmés; *Colette* se fâche sérieusement; le *Bailli* prend de l'humeur, & prononce ainsi :

» Depuis longtemps en vain je vous écoute;

» Vous n'avez rien prouvé, je vous déboute.

Colette ne peut supporter d'être déboutée. Cette injure la chagrine & la met en fureur. Elle s'obstine avec le

Bailli qui la quitte. Dès qu'elle apperçoit *Acante*, elle lui confie le malheur d'être *déboutée*. Celle-ci lui confirme encore son invincible répugnance pour *Mathurin*. Elle se reproche d'avoir des sentimens trop hauts ; elle les a puisés dans des Romans que lui prête le *Bailli*. *Colette* ne fait ce que c'est que les Romans ; mais l'idée de ces Romans rappelle à *Acante* celle du *Marquis*. Elle ne l'a vu qu'une fois dans le Pays , il y a plus d'un an ; cependant elle se ressouvient combien il étoit affable & comme il l'avoit gracieusement accueillie. Il parloit, selon elle , une langue toute étonnante quoique naturelle ; elle auroit voulu l'entendre tout le jour. *Colette* n'a que des idées confuses de ce qui est très-distinctement présent à la mémoire d'*Acante*. Dans une occasion , où il perça un sanglier qui s'élançoit sur lui , *Acante* auroit désiré qu'il eût démêlé sa voix à travers toutes celles qui s'éleverent alors. Son départ est ce qui l'avoit le plus affectée :

- » On l'entouroit , je n'étois pas bien loin ;
- » Il me parla Depuis ce jour , ma chère ,
- » Tous les Romans ont le don de me plaire ;
- » Quand je les lis , je n'ai jamais d'ennui.
- » Il me paroît qu'ils me parlent de lui.

H ij

Colette soupçonne qu'*Acante* pourroit bien avoir un secret penchant pour le *Marquis*. *Acante* n'ose se le permettre ; mais elle ne cache pas à son amie, que depuis qu'elle l'a vu , elle ne peut en aimer d'autre. On parle de ceux qui l'accompagnoient , & particulièrement de son parent le *Chevalier*. *Acante* l'a trouvé étourdi , suffisant, entreprenant, ses airs , son insolence , l'avoient révolté. Elle avoit même été obligée de réprimer la hardiesse de ses poursuites ; il avoit paru étonné par sa fermeté. Elle convient pourtant que ce *Chevalier* seroit assez passable , s'il étoit plus modeste. (Ménagement adroit dans ce portrait relativement au dénouement de l'intrigue.) *Acante* revient à sa situation ; elle va être fiancée ; le Seigneur arrivera trop tard ; elle a dessein d'aller se réfugier chez *Dormene*. *Colette* l'affermir tant qu'elle peut dans ce projet ; elle lui offre le secours de sa mere ; elle veut l'emmener sur le champ ; mais tout est déconcerté par la fâcheuse belle-mère.

Mde *Berthe* surprend *Acante* qui prenoit une autre route que celle de son logis , elle la traite durement. *Acante* implore *Dignant* & n'adresse ses excu-

ses. qu'à lui , comme étant son père. Quoique *Colette* voye les *fiançailles* toutes prêtes , elle n'en menace pas moins *Mathurin* qu'il n'aura pas *Acante*.

Champagne , Avant-coureur du *Marquis* , arrive en ce moment. On a sauvé *Merz* , la campagne est terminée. Il parle de son Maître , suivant l'usage des Valets , il vante beaucoup son courage , mais il lui reproche d'être trop sérieux. Il fait amitié à tout le monde ; il apprend avec joie les apprêts d'une nôce ; il promet que son Maître en fera les frais & protégera les mariés. Comme *Champagne* annonce la prochaine arrivée du *Marquis* , *Acante* conjure son père & même sa belle-mère , (qu'elle n'implore que cette fois) de différer son mariage jusqu'à ce moment. *Dignant* y consent volontiers , mais l'impérieuse *Berthe* s'y oppose. Elle veut au contraire que l'on se hâte davantage de terminer ; elle ordonne à son mari de tout disposer pour cela , & emmène d'autorité toute la famille avec elle.

Le Chevalier *Gernance* a devancé le *Marquis* , qu'il accuse de n'être pressé de rien & de voyager comme un Ambassadeur. Il expose toute l'étourderie

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

de son âge & de son caractère, par le projet qu'il confie à *Champagne* d'enlever la jeune Fiancée avant que le *Marquis* soit arrivé. Il se propose de la conduire dans la maison de *Dormene* & de *Laure*, qu'il a rencontrées allant chez quelques vieilles du canton. Le nom de *Laure* rappelle à *Champagne* que cette Dame a été jeune & que le Pere du *Chevalier* avoit eu avec elle une liaison où chacun d'eux avoit fait une assez mauvaise affaire. Ce Pere étoit, dit *Champagne*, un maître débauché, enlevant les Belles, & s'en moquant après. Il doute que cet enlèvement paroisse aussi plaisant au *Marquis* qu'au *Chevalier*; celui-ci le rassure. On entend du bruit; on voit de loin arriver le *Marquis*; cela n'empêche pas *Gernance* d'assigner le rendez-vous au soir pour le projet qu'il a formé. Ils vont au-devant du *Marquis*.

A C T E I I I.

(*La Scène change & devient un salon du Château*).

LE *Marquis* entre avec le *Chevalier*.
Il le félicite de retrouver dans sa terre

F E V R I E R. 1762. 175

la paix du cœur , loin de l'illusion & du
manège des cours.

- » Tous ces grands riens , ces pompeuses chi-
» mères ,
- » Ces vanités , ces ombres passagères ,
- » Au fond du cœur laissent un vuide affreux ;
- » C'est avec nous que nous sommes heureux.

Le *Chevalier* est fort loin de ce goût
que voudroit lui inspirer son Parent.
Il s'occupe de la nôce qu'on prépare ;
le *Marquis* en est déjà prévenu. *Acante*
est sage , *Mathurin* est riche , il approuve
ce mariage.

.

- » C'est (*ajoute-t-il*) un bonheur bien digne
» de mes vœux ,
- » En arrivant , de faire deux heureux.

Sur ce que le *Chevalier* s'échappe à
dire qu'*Acante* pourroit en faire un troi-
sième , il lui reproche son libertinage ,
mais sans sévérité & en homme du mon-
de , dont l'honneur & la probité gui-
dent la morale. Il lui remet sous les yeux
la conduite de son père (du *Chevalier*)
qui a fait mourir sa mere de douleur
& qui a péri lui-même assassiné. Toutes

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

ces circonstances sont pathétiques & sont en même-temps autant de cordes nécessaires à l'intrigue. Le *Chevalier* soutenant son caractère, ne croit pas qu'il dépende toujours de soi d'être sage. Le *Marquis* se propose pour exemple, en convenant qu'il a réprimé à l'égard d'*Acamé*, des desirs qui lui auroient occasionné des peines, s'il n'avoit pas réussi, & le succès, des remords éternels. Sur la menace que lui fait le *Chevalier* du titre ridicule de *Philosophe*, le *Marquis* (replique) :

- » Oh l'étrange scrupule !
- » Ce noble nom , ce nom tant combattu ,
- » Que veut-il dire ? Amour de la vertu.
- » Le fat en raille avec étourderie ;
- » Le fort le craint , le méchant le dégoûte.
- » L'homme de bien dédaigne les propos
- » Des étourdis , des méchans & des fots.
- » &c.

Le *Marquis* confie à son parent qu'il veut s'établir à la campagne, & pour cela se marier. Il lui propose d'en faire autant ; le *Chevalier* rejette fort loin cette offre. Le *Marquis* veut choisir une femme moins jeune & moins jolie que d'un caractère aimable, plus noble que riche ; *Dormene* enfin est l'objet de ses

vues. Le *Chevalier* oppose la pauvreté de cette Dame , à quoi le *Marquis* répond avec quelque vivacité :

» Tant mieux.

- » C'est un bonheur si pur si précieux ,
- » De relever l'indigente noblesse.
- » De préférer l'honneur à la richesse.
- » C'est l'honneur seul qui chez nous doit former
- » Tout notre sang ; lui seul doit animer
- » Ce sang reçu de nos braves Ancêtres ,
- » Qui dans les camps doit couler pour nos Maî-
- » tres.

Dormene n'a point été informée des desseins du *Marquis* ; il veut les mûrir & les peser , le *Chevalier* le menace de succomber quelque jour.

.

- » Les étourdis esquivent l'esclavage ,
- » Mais un coup-d'œil peut subjuguier un Sage.

Toute la nôce entre dans le fallon , le *Bailli* à la tête & faisant le Maître des cérémonies. Tous les garçons du Bourg font cortége. Le tout forme sur la Scène un tableau qui feroit un agréable Pendant à celui de la *dot* par M. *Gruze*, tant admiré, & qui a déjà four-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

un sujet au Théâtre (*b*). Le *Bailli* commence une harangue où il fait venir les Grecs. Le Seigneur le tire d'embarras avec bonté, en lui disant les Grecs sont superflus ; *je suis Picad*. *Colette* déclare ses motifs d'opposition, mais le *Bailli* dit gravement qu'elle est déboutée ; elle soutient qu'on engage *Acante* contre son gré & qu'on la viole sur ce mariage. Ceci intéresse vivement le Seigneur ; il l'interroge elle-même sur cela. *Acante* n'ose en cette occasion déclarer ses vrais sentimens.

- » Jedois (*dit-elle*) d'un père , avec raison chéri,
- » Suivre les loix ; il me donne un mari.

Cette réponse modeste ne peut éclairer le *Marquis*. Il promet , en faveur des services de *Dignant* , de protéger les Mariés. *Colette* qui demande sa protection l'aura aussi. Il veut laisser ces bonnes gens libres , & invite le *Chevalier* à se retirer avec lui. Le *Bailli* le rappelle pour le faire ressouvenir de ses droits , ce qui fâche beaucoup *Mathurin*. Le *Marquis* laisse au *Bailli* le soin de tout arranger en homme sage.

(*b*) Ce Tableau est dans le Cabinet de M. le Marquis de *MARIGNI*.

- » Car de mes droits (*dit-il*) je ne veux disposer
 » Qu'avec décence & n'en point abuser.

Il fixe *Acante* ; il la fuit des yeux ; le *Chevalier* le remarque , & gage contre lui qu'il deviendra bientôt amoureux.

Le *Bailli* renvoye tous les gens de la nôce à l'exception d'*Acante*. *Dignant* la charge exprellément de remettre , avant tout , au *Marquis* un paquet de papiers cacheté qu'il lui confie , & lui dit un adieu dont elle ne peut alors pénétrer le sens.

Mathurin a toujours de l'humeur contre la cérémonie , quòique le *Bailli* l'assure qu'elle ne consiste qu'en un quart d'heure de conversation , chacun sur un siége à six pas de distance : c'est la condition , *sine qua non* , lui dit le *Bailli* ; ce Latin l'impatiente ; il faut cependant qu'il sorte. Le *Bailli* dispose deux siéges , & laisse *Acante* attendre son Seigneur. (c) Le *Marquis* , en s'asséyant , prévient

(c) On ne peut extraire cette Scène sans dérober au Lecteur une partie de l'art avec lequel elle est filée , de l'agrément du coloris & de la maniere admirable dont elle est rendue par M. Grandval , ainsi que de l'intérêt que produit toujours le jeu de Mlle Gauffin.

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

poliment *Acante* des présens d'usage qu'il a envoyés chez elle. Celle-ci lui exprime, avec une noble modestie, toute sa reconnoissance, & lui remet le paquet de papiers; il croit, avec vraisemblance, que c'est un détail de ses terres, il les met dans sa poche sans les lire, il a d'autres intérêts. Il presse *Acan-*
te d'expliquer, avec toute liberté, ses sentimens sur son mariage. Elle convient que c'est trop tard déclarer ses dégoûts; que la vie des champs la retenant sous les loix du *Marquis* devoit lui devenir plus chere :

- » Mais après tout, Mathurin, le Village,
- » Les Payfans, leurs mœurs & leur langage
- » Ne m'ont jamais inspiré tant d'horreur.
- » De mon esprit, c'est une injuste erreur;
- » Je la combats, mais elle a l'avantage;
- » En frémissant je fais ce mariage.

LE MARQUIS (*sortant vivement
de ses réflexions.*)

- » Mais vous n'avez pas tort.

Acante se jette à ses pieds pour lui demander sa protection & la liberté. Il la relève promptement. Il ne peut concevoir que, même avec de l'esprit, on puisse avoir au village, ce tort, ce tour.

& le langage si pur ; elle lui explique modestement qu'un peu de soin & de lecture ont pu corriger en elle la nature. Le *Marquis* est moins ébloui , dit - il , qu'il n'est enchanté. Les sentimens d'*Acante* commencent à se développer.

- » C'est vous (au *Marquis*) surtout , vous qui
- » dans ce moment
- » Formez en moi l'esprit , le sentiment.
- » Qui m'élevez , qui dans moi faites naître
- » L'ambition , d'imiter un tel Maître.

Le *Marquis* se sent alors encore plus touché du mérite d'*Acante*. Il ne peut consentir qu'elle s'éloigne , il convient que *Mathurin* cependant mérite peu de la posséder. *Acante* lui demande sa faveur pour la placer auprès de *Dormene* & de *Laure* de qui elle est aimée. Cette idée plaît assez au *Marquis* , & lui paroît propre à rompre un indigne mariage. Cependant ce mariage est bien avancé , cela l'embarrasse , il flatte néanmoins *Acante* de la faire vivre avec honneur , même dans son château , auprès de *Dormene*. Il veut lui communiquer un projet. Il s'arrête , on sent d'où proviennent ses réticences , elles sont admirablement ménagées pour faire

sentir combien , malgré lui , *Acante* s'oppose dans le secret de son âme à tout engagement. Mais le temps presse , il faut prendre un parti. Il s'approche d'*Acante*.

» Ecoutez-moi.

A C A N T E.

» Juste Ciel ! si j'écoute !

En cet instant , le *Bailli* , homme d'ordre , entre suivi de *Mathurin*. Le quart-d'heure est expiré ; en regardant sa montre , le *Marquis* en convient. *Mathurin* demande s'il aura enfin sa Fiancée. *Nous verrons* , répond brusquement le *Marquis*. Il ordonne qu'on remene *Acante* chez ses parens. La réponse & le ton du *Marquis* déplaisent fort à *Mathurin* , & lui donnent de violentes allarmes.

A C T E I V.

LE *Marquis* veut se flatter qu'il n'a qu'une très-forte estime pour *Acante* , & qu'il n'en est pas amoureux. Il reprend son premier projet à l'égard de *Dormene*. Il est convenable de lui écrire , avant que d'aller la voir ; il s'y dispose ; il ne peut y parvenir.

(*En se frappant le front*).

» *Acante* est là qui m'empêche d'écrire.

Dignant, *Berthe* & *Mathurin* arrivent ; & après des plaintes amères , ils apprennent au *Marquis* que la Fiancée a été enlevée par quatre hommes qui l'ont conduite on ne sçait où. Le *Marquis* envoie tous ses domestiques à leur poursuite. Il fait de vifs reproches à *Dignant* de n'avoir pas mieux défendu sa fille. Ce bonhomme dit ingénûment qu'il a dû croire qu'elle étoit enlevée par son ordre. Le *Marquis* indigné croit que tous ces gens-là ont perdu la tête ; il les fait retirer , il en rappelle un seul. C'est *Dignant*. Le *Marquis* juge que *Gernance* est l'auteur de cet événement ; il se promet qu'il en sera puni. *Dignant* s'approche en tremblant & lui demande s'il a lû les papiers qu'*Acante* a dû lui remettre. Le *Marquis* rejette cela comme hors de propos. *Dignant* frémit de ce que le paquet n'est pas encore ouvert. Le *Marquis* le reprend ; il s'étonne de le trouver cacheté du sceau de sa maison ; il l'ouvre , il n'y voit rien d'abord que d'heureux pour *Acante* ; il connoît qu'elle est d'un sang illustre ; que *Laure*

184 MERCURE DE FRANCE.

a remis ce dépôt précieux entre les mains de *Dignant*. Mais *Laure* est donc sa mère ?

- » Mais (*dit-il à Dignant*) pourquoi donc lui
- » serviez-vous de pere ?
- » Indignement pourquoi la marier ?

Dignant n'a que le temps de répondre qu'il en avoit l'ordre ; on annonce *Dormene* , & le *Marquis* court au-devant d'elle. *Dormene* apprend au *Marquis* que c'est dans sa maison que le *Chevalier* a conduit le triste objet de son crime , il en paroît encore plus énorme. Mais *Gernance* est plus coupable qu'il ne croit... Cet intéressant entretien est interrompu par *Mathurin* qui annonce le retour d'*Acante*. Le *Marquis* ordonne à *Dignant* de retourner dans sa famille, d'y veiller sur *Acante* ; que qui que ce soit n'en approche. L'ordre est même pour *Mathurin* , ce qui le fait sortir tres-mécontent.

Dormene & le *Marquis* reprennent l'entretien. C'est peu , dit-elle, qu'*Acante* soit née en secret de cette infortunée *Laure*. Que sous ses yeux elle ait été prête à épouser un Fermier ; ce *Gernance*, qui l'avoit enlevée, est son frere.

La preuve de tous ces faits est dans les papiers que tient encore le *Marquis*, il les relit avec horreur ; il est accablé de tant de coups. Il veut quitter des lieux si funestes.... Il apperçoit *Gernance* qui traverse le Sallon & paroît vouloir venir à lui. Il prie *Dormene* de s'épargner la vue d'un coupable qui l'a offensée ; c'est à lui seul de lui parler.

En voyant approcher *Gernance* qui hésite & n'ose avancer, le *Marquis* fait de sages remarques.

- » Il semble, ô Ciel ! qu'il connoisse son crime !
- » Que dans ses yeux je lis d'égarement !
- » Ah ! l'on n'est pas coupable impunément !
- » Comme il rougit ! comme il pâlit, le traître !
- » A mes regards, il tremble de paroître !
- » C'est quelque chose. (*d*)

Gernance approche enfin, tombe aux pieds du *Marquis*, confesse & déteste son extravagance. Le *Marquis* conserve une sévérité digne & tempérée par un fond de bonté ; il exige de l'honneur

(*d*) Tout ce qu'indiquent ces Vers, est le détail exact de l'expression du visage de M. Molé, chargé de ce rôle, qui, en totalité, ne pourroit être rendu avec plus de justesse & de pathétique par le Comédien le plus consommé.

186 MERCURE DE FRANCE.

& de l'amitié du *Chevalier* un aveu complet & sans réserve, il lui est juré. En convenant qu'il est libertin, le *Chevalier* proteste qu'il a toujours eu le mensonge en horreur. Il avoue donc qu'il s'attendoit aux cris, aux larmes, aux injures.

- » Mais qu'ai-je vu ? La fermeté, l'honneur ;
- » L'air indigné, mais calme avec grandeur.

Il avoit voulu, poursuit-il, recourir à cette déférence, genre de séduction plus dangereux souvent que la violence. Pour toute réponse, *Acante* l'avoit conjuré à genoux de la remener chez le *Marquis* ; ce n'étoit qu'à ce sujet qu'elle avoit commencé à répandre des larmes.

LE MARQUIS, *avec intérêt.*

» Que dites-vous ?

LE CHEVALIER.

» Elle vouloit en vain

» Me les cacher de sa charmante main ,

» Dans cet état, sa grâce attendrissante,

» Enhardissoit mon ardeur imprudente ;

» Et tout honteux de ma stupidité,

» J'ai voulu prendre un peu de liberté ;

» Non, il n'est point de mere respectable

- » Qui, condamnant l'erreur d'un fils coupable,
- » Le rappellât , avec plus de bonté ,
- » A la vertu dont il s'est écarté , &c. &c. &c.

Le *Chevalier* ajoute qu'elle offroit les vertus du *Marquis* pour modèle ; qu'elle a souvent parlé de lui. Qu'interdit, plein de respect, honteux de ses fureurs, il les avoit réprimé ; lorsque les deux Dames à leur retour éffrayées de le voir maître de leur logis accompagné de trois bandits , la plus âgée s'étoit écriée.

- » Ah ! je crois voir Gernance ; c'est son fils
- » C'est lui.... Je meurs.... A ces mots je frémis.
- » Et la douleur , l'effroi de cette Dame ,
- » Au même instant ont passé dans mon âme.
- » Je tombe aux pieds de Dormene & je fors ,
- » Confus , soumis , pénétré de remords.

Le *Marquis* lui prédit que son repentir augmentera en lisant les papiers qu'il lui remet ; il exige encore que quand il reverra *Acante*, il ne lui dira point ce qu'il aura lû.

Le *Marquis* reste seul un moment ; tout l'étonne & l'afflige. *Acante* la belle *Acante* est de sa famille ! mais son sang a été souillé par l'action de son pere ! le beau nom de sa mere a perdu ses droits par

un hymen , que les loix ont pros crit.
L'hymen a été condamné. Que de maux
rassemblés ! *Acante* n'en est pas moins
aimable , n'en est pas moins vertueuse.
Mais les préjugés l'emportent.

Dormene a vu *Gernance* , elle compte
sur la sincérité de son repentir. Le *Marquis*
s'entretient avec elle du sort d'*Acante*.
Le *Marquis* , en y réfléchissant ,
ne trouve plus sa naissance illégitime.
Sa mere avoit été trompée par un ma-
riage qu'elle devoit croire très-régulier ,
& que la seule tyrannie de ses parens
avoit fait casser. Le projet d'avoir voulu
unir *Acante* à un Fermier le révolte tou-
jours. *Dormene* excuse *Laure* sa mere.

- » Elle est sans biens ; l'âge , la pauvreté ,
- » Un long malheur ôte la vanité.

Ceci donne lieu à la réflexion du
Marquis , elle devroit être gravée dans
l'esprit & dans le cœur des grands ou de
tous les gens opulens.

LE MARQUIS , en parlant de *Laure*.

- » Elle est sans bien ! votre noble courage
- » La recueillit !

D O R M E N E.

- » Sa misere partage
- » Le peu que j'ai.

LE MARQUIS.

- » Vous trouvez le moyen ,
 » Ayant si peu , de faire encor du bien ?
 » Riches & Grands , que le monde contemple ,
 » Eh ! Suivez donc un si touchant exemple !
 » Nous contentons à grands frais nos desirs ,
 » Sçachons goûter de plus nobles plaisirs !
 » Quoi ! pour aider l'amitié , la misère ,
 » Dormene a pu s'ôter le nécessaire ,
 » Et vous n'osez donner le superflu ?
 » &c.

Dormene représente au *Marquis* que ce fut son Pere même , homme inflexible , qui opprima *Laure* & qui priva *Acante* de son état en faisant casser le mariage dont elle est née. Nouveau motif pour autoriser le penchant du *Marquis* , il se promet de tout réparer. Mais que doit-il faire ? Il craint d'aller trop loin. *Dormene* veut le faire expliquer sur cette crainte. Il élude en la priant de le conseiller elle-même ; *Dormene* s'en excuse poliment. Il se borne à la prier de l'aider à consoler *Acante* qui ne sçait encore rien de son sort ni de sa naissance.



A C T E V.

ACANTE, dans la première Scène, est instruite par *Colette* que le *Marquis* a déchiré le contrat que lui avoit présenté *Mathurin* au lieu de le signer, & qu'il a obligé son Fermier d'épouser *Colette*. Que le bruit se répand qu'*Acante* est destinée au *Chevalier*, & qu'en conséquence l'enlèvement s'étoit fait de l'aveu du *Marquis*.

Le *Chevalier* vient, par l'ordre du *Marquis*, solliciter son pardon auprès d'*Acante*; il en éprouve de justes reproches; elle retient *Colette* auprès d'elle; & *Colette* trouve pourtant ce ravisseur assez aimable. Le *Chevalier* persiste; en parlant à *Acante*, il lui donne le titre de *Madame*; elle s'en offense comme d'une dérision insultante :

- » C'est s'avilir que d'oser recevoir
- » Un faux honneur qu'on ne doit point avoir.
- » Je suis *Acante*, & mon nom doit suffire;
- » Il est sans tache.

Le *Chevalier* l'assure qu'elle oubliera tout, qu'elle l'aimera, qu'il n'est point

amoureux, & qu'il doit rester auprès d'elle. *Colette* voit venir *Dormene*. Conservant jusqu'à la fin sa naïve gâité, elle finit ainsi son compliment d'adieu à *Acante* :

.

.

- » Pour moi je suis condamnée au village ,
- » On ne m'enlève point , & j'en enrage :
- » On vient , adieu ; suis ton brillant destin ,
- » Et je retourne à mon gros Mathurin.

Acante se plaint à *Dormene* de ce qu'on la laisse avec son Ravisseur. Elle a recours à *Dignant* qu'elle croit encore son pere; celui-ci lui déclare qu'elle n'en a plus, qu'il n'est pas le sien, & la prépare ainsi au changement d'état que *Dormene* lui révèle, en lui apprenant qu'elle est fille de *Laure* & que le *Chevalier* est son frère. *Acante* demande pourquoi sa famille lui a si longtemps caché son nom & sa naissance; elle doute encore du bonheur d'être de la famille du *Marquis*. On lui dit qu'elle sera instruite de tout. Elle est allarmée de n'avoir pas été informée de cet important secret par le *Marquis*; il paroît au même instant, il entre fort réveur

192 MERCURE DE FRANCE.

& fort occupé. il veut affecter du sang froid. Il s'informe si l'on a instruit *Acan-*
te de son sort. Le sentiment qui dicte
tous les discours d'*Acante* lui fait ré-
pondre.

» Tel qu'il puisse être il passe mes souhaits,
» Je dépendrai de vous plus que jamais.

Le *Marquis* se propose de faire plus
d'un heureux en ce jour. Le *Chevalier*
lui représente la difficulté de remplir
tous les vœux , & de rendre parfaite-
ment content. C'est par lui que le *Mar-*
quis veut commencer. Il s'adresse à
Dormene pour sçavoir si elle a oublié
son offence , selon elle tout est réparé
à son égard , selon le *Marquis* tout ne
l'est pas. Un grand nom & une mau-
vaise fortune ne laissent pas à son âme
bienfaisante de quoi satisfaire ses desirs
Il lui offre , avec la main du *Chevalier* ,
un très - beau domaine , en lui deman-
dant si elle permet cet offre. Une femme
aimable & sage , est le meilleur frein
qu'il puisse opposer aux mœurs & à l'âge
de son parent. Le *Chevalier* dit , avec
une sorte de crainte , qu'à peine il se
croit digne de cet honneur , & *Dorme-*
ne surprise avec décence , mais d'un ton
qui

qui assure de son consentement & de sa reconnoissance pour le *Marquis*, qu'elle ne peut en ce moment que l'admirer. Il vient à *Acante*. Il remarque qu'il tremble en lui parlant. Il lui annonce qu'elle va commencer une nouvelle vie avec un frère, une mère, une amie; il lui demande la permission de lui faire un sort heureux & indépendant. L'acte en est passé. Elle vivra riche, honorée & contente, autant au moins que cela dépend de lui. Son embarras augmente en finissant.

-
- » J'aurois voulu... Mais goûtez toutes deux,
 - » Dormene & vous, les douceurs fortunées
 - » Que l'amitié donne aux âmes bien nées.
 - » Un autre bien que le cœur peut sentir
 - » Est dangereux... Adieu, je vais partir.

A ces derniers mots, la douleur saisit *Acante*. Le *Chevalier* s'en apperçoit & fait remarquer ses pleurs; elle ne veut ni ne peut les cacher. En s'adressant au *Marquis* elle déclare que le cœur plein de ses bienfaits, elle n'est pas heureuse; son sort a changé, mais son âme est la même. Elle implore sa bonté pour pouvoir aller pleurer dans le sein d'une

194 MERCURE DE FRANCE.
mere. Le *Marquis*, vivement ému, veut
pénétrer le secret de sa douleur :

» De quel chagrin vos sens sont agités ?

» Qu'avez-vous donc ? Qu'ai je fait ?

ACANTE, (*en pleurant.*)

» Vous partez.

L'effet de cette réplique est admirable. Le *Marquis* ne garde qu'un instant le silence, & lui adresse avec transport les Vers suivans qui complètent le dénouement.

» Ah ! c'en est trop ; je n'y tiens plus !

» Les préjugés sont ici superflus.

» Régnez sur moi, courons chez votre mère ;

» Je lui dirai, combien vous m'êtes chère.

ACANTE.

» Ah ! je tombe à vos pieds.

LE CHEVALIER.

» Allons, ma sœur,

» Que votre hymen achève son bonheur. (c)

» Je fus bien fou ; son cœur fut insensible ;

» Mais on n'est pas toujours incorrigible.

Ainsi finit cette Comédie, dont le succès a justifié la singularité du genre.

(c) En montrant le *Marquis*.

Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à cet Extrait, qui exigeoit de l'étendue, un détail suffisant pour rendre à tous les Acteurs qui la représentent, la justice qu'ils méritent au-delà des éloges ordinaires. Nous avons indiqué, autant qu'il nous a été possible, le talent supérieur avec lequel chaque rôle a été rendu. Nous aurions désiré occuper, remplir tous nos Lecteurs de la vérité inexprimable avec laquelle est peinte la sagesse noble, facile & touchante d'un Seigneur plus grand par son âme encore que par sa fortune, dans le rôle du *Marquis*. Nous aurions voulu faire éprouver l'impression sensible que fait sur les Spectateurs le jeune *M. Molé* par l'art & par le sentiment avec lequel il joue le rôle du *Chevalier*. On peut, quand on connoît les talens & la figure de l'inimitable *Mlle Dangeville*, concevoir combien elle rend agréable le caractère de *Colette*; combien elle y répand ce feu naïf & piquant qui paroît toujours être en elle l'ouvrage de la nature & du moment. *M. Preville*, dont le jeu varié suit la nature de chaque rôle n'en est jamais que plus agréable, a saisi précisément tout ce qui pouvoit faire sortir celui du *Bailli*, & il en a fait l'âme d

196 MERCURE DE FRANCE.

comique de cette Pièce. L'intérêt qui peut produire un son de voix en possession des cœurs depuis long-temps, un talent que la nature & l'art ont consacré toujours à la tendresse noble & touchante, se trouve réuni dans le rôle d'*Acante*.

Les noms des Auteurs chargés des rôles les moins considérables de cette Comédie, sont garants du talent avec lequel ils sont rendus,

REMARQUES sur l'*ECUEIL DU SAGE*.

SI au premier aspect, cette Comédie paroît, pour ainsi-dire, partagée en deux genres & en deux actions; savoir, entre les deux premiers Actes & les trois derniers: en l'examinant avec quelqu'attention, on trouvera, au contraire, qu'il en est peu d'aussi bien enchaînées, & dont le tissu soit plus artificieusement construit. La nécessité nous a peut-être mis en état de porter un jugement à cet égard moins suspect d'erreur, parce qu'en ayant fait l'analyse, nous avons été obligés d'en étudier plus froidement la texture, que ceux qui ne voyent les Pièces que pour les admirer sans réflexion, ou pour les critiquer sans motif légitime. La première fois que l'on voit ou que l'on lira l'*Ecueil du Sage*, il sera difficile d'appercevoir la relation nécessaire & indispensable des parties du Dialogue à l'intrigue, au nœud, & surtout au dénouement de cette Comédie; en sorte

que celles mêmes qui paroissent les plus indifférentes, & n'être que de pur remplissage, dans l'instant où les Interlocuteurs les débitent, sont presque toujours les plus indispensables, pour préparer, pour fonder ou pour éclaircir, dans un autre moment, quelques parties importantes de l'action. Si les bornes de ce Journal nous le permettoient, nous en donnerions la preuve complète, en reprenant tous les détails de la Pièce. Quelques observations, auxquelles nous nous bornerons, indiqueront aux Lecteurs impartiaux toutes les autres qu'ils pourront faire eux-mêmes.

Il semble, à l'ouverture de la Scène, que *Mathurin* ne s'inquiète du nom d'*Acante* que pour donner lieu au comique du *Bailli*; mais dès que l'on est éclairci sur le sort d'*Acante*, on sent bien que les Parens qui l'avoient confié à *Dignant*, n'avoient pu résister à lui donner un nom distingué au moins des personnes d'un état plus vil dans l'usage de ces temps qu'il ne l'est aujourd'hui, par la servitude qu'autorisoit le droit féodal. Il est naturel que ce riche Fermier qui entrevoit les dédains d'*Acante*, la répugnance même de *Dignant*, rassemble dans sa tête ces idées avec celles que lui fait naître encore un nom qui n'est pas ordinaire dans son canton.

L'action de ce mariage, où l'on veut contraindre *Acante* & l'inconstance du riche Fermier qui rejette *Colette*, loin d'être détachées de l'action principale, sont autant de circonstances sans lesquelles elle ne marcheroit que difficilement, & d'une manière forcée. La comparaison du rustique mari auquel *Acante* va être livrée, avec l'idée qui reste à cette jeune personne du mérite du *Marquis*, est ce qui réveille en elle l'impression qu'elle en avoit éprouvée; c'est ce qui développe

198 MERCURE DE FRANCE.

à son propre cœur, & l'instinct (si l'on peut dire) de sa naissance, & des sentimens de tendresse pour ce Seigneur, qui sans cela seroient peut-être expirés à la longue dans le secret de son âme faute d'un espoir suffisant pour les nourrir. Il est dans la nature de ne se livrer pas entièrement aux passions dont le succès seroit chimérique, à moins qu'on n'offre d'autres objets auxquels on ne peut se plaire, & qui alors raniment des desirs que la raison avoit assoupis. L'injure faite à *Colette*, l'intérêt de fortune qui la porte à tout tenter pour ne pas perdre *Mathurin*, étoient nécessaires pour en faire une confidente d'*Acante*, active, intéressée & propre par-là à exciter & à encourager sa jeune amie ; à lui faire sentir à elle-même & à faire connoître bientôt aux autres les vrais motifs de sa répugnance pour un tel mari ; ce que sans cela elle seroit obligée de faire de sang froid & tout uniment pour le besoin de l'exposition. Lorsque *Colette* déclare en présence des prétendus parens d'*Acante*, les droits que lui ont donné les promesses de *Mathurin*, en agissant pour elle-même, alors elle fournit un prétexte honnête à l'éloignement que marque la jeune *Acante* ; elle donne lieu à faire agir l'humeur impérieuse de la *Berthe* ; elle dénonce au troisième Acte la violence que l'on fait à *Acante*, ce que la bienséance & la timidité lui interdissoient alors ; *Colette* donne donc lieu par là à la Scène la plus intéressante entre le Seigneur & *Acante*, à la Scène qui sert à chacun d'eux à se déclarer, à s'assurer, sans le vouloir, du sentiment qui les unit à la fin. Cette intrigue de *Colette* est donc si relative & si liée à l'intrigue principale, qu'elle en est le plus puissant & le plus utile ressort.

Il étoit sans contredit de convenance, dans les

mœurs du temps, que l'on différât le mariage d'*Acante* jusqu'au retour du Seigneur & l'action seroit arrêtée si le bon *Dignant* n'étoit subjugué par sa femme *Berthe*. Que ceux qui ne trouveroient pas ce moyen naturel, jettent les yeux sur ce qui les environne, peut-être sur eux-mêmes, & qu'en concluant par raison supérieure, ils considèrent ce que doit être un homme âgé, d'un caractère doux & paisible, remarié à une femme acariâtre & jalouse du mérite d'une jeune fille pour laquelle il est persécuté.

Rien n'est si ingénieusement conçu, ni plus naturellement pratiqué que la suspension produite par le paquet cacheté qu'*Acante* remet au *Marquis* & qu'il garde dans sa poche sans le lire. Trop d'intérêt, trop de trouble agite cette jeune personne en ce moment, pour presser le Seigneur de lire ces papiers, quelque forte & quelque énergique qu'ait été la recommandation de *Dignant* sur ces papiers. A l'égard du *Marquis*, il doit croire qu'en effet de la part d'un homme de confiance placé pour le soin de ses intérêts dans sa terre, c'est un détail bien inférieur en ce moment au véritable & secret intérêt d'entretenir une jeune personne qu'il soupçonne se livrer malgré elle à un mariage qu'elle déteste & pour laquelle le *Marquis* a déjà avoué avoir éprouvé des atteintes assez vives.

La meilleure preuve de la relation intime des parties de cette Comédie est dans l'impression qu'elle produit. La différence réelle du ton, la différence apparente du genre des deux premiers Actes n'a jamais affoibli l'effet du Pathétique des trois autres qui les suivent, ce qui n'est pas une marche ordinaire & favorable dans d'autres cas. Il faut donc que ce soit cette vérité de

relation qui dérobe à l'esprit l'élévation du fait , (si l'on peut hasarder l'expression ,) que cette marche nouvelle lui fait faire.

On n'a pas besoin d'insister sur les beautés incontestables du troisième & du quatrième Acte , ni sur le caractère admirable du *Marquis*. Il n'y auroit que les vues assez grossières pour ne pas discerner les nuances , qui ne conviendroient pas que cette espèce de sage , est nouvelle au Théâtre. A l'égard du *Chevalier* , on lui sçait gré presque d'avoir été libertin , par ce que produit de beautés touchantes la noble sincérité de son repentir. Il étoit d'ailleurs nécessaire que ce *Gernance* commençât ainsi , pour donner lieu de rappeler les vices & les malheurs de son Pere , qui ont occasionné la singularité du sort d'*Acante* , & par-là le principal intérêt de la Pièce.

Quant au coloris , les fragmens que nous en avons rapportés ne sont que de foibles échantillons , propres néanmoins à faire connoître qu'il est de cette touche , faite pour éblouir ceux-mêmes qui se refuseroient obstinément à la véritable admiration qu'elle mérite toujours.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a continué la *Parodie d'Armide* à laquelle on a fait quelques retranchemens ; ce qui joint à la gaîté du genre & à une exécution plus assurée & plus précise , a fait suivre cette nouveauté depuis la première représentation dont nous avons rendu compte dans le second vol. de Janvier.

On a associé aux Comédiens Italiens les sieurs *la Ruette*, *Chairval*, *Audinot*, ainsi que les D^les *Deschamps* & *Neissel*. Ils joueront sur ce Théâtre pour la première fois Mercredi 3 Février *Blaise le Savetier* & On ne s'avise jamais de tout, Opéra-Comiques dont le Spectacle ne sera plus représenté au Théâtre des Foires.

ANNONCE INTÉRESSANTE pour les Amateurs du Théâtre.

Ouvrages de Théâtre de M. DE SAINT-FOIX, nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée, 4 vol. in-12. Chez Prault petit-fils, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur.

IL parut en 1748, (dit M. de Saint-foix dans sa Préface), deux Volumes de mes Comédies. Je n'étois point à Paris; ainsi je ne pus pas veiller à cette Edition. Apparemment que le garçon Imprimeur, quand il ne pouvoit pas lire le manuscrit, y suppléoit par des phrases de son style; n'est surtout dans les Pièces du se-

» cond Volume, qu'il y a le plus de
 » négligences, de Scènes tronquées,
 » & de fautes ridicules & grossières.
 » Quelle fut ma surprise & mon cha-
 » grin, lorsque je vis en 1750 qu'un
 » Imprimeur à Rouen, venoit de con-
 » trefaire & par conséquent de multi-
 » plier cette mauvaise & mortifiante
 » Edition. Voici un Recueil en qua-
 » tre volumes, de toutes les Comédies
 » que j'ai fait représenter. Du moins
 » on n'y trouvera que mes fautes, &
 » c'est bien assez ».

Nous rendrons compte dans le pro-
 chain Mercure de cette nouvelle Edi-
 tion des Œuvres de Théâtre de M. de
Saintfoix. Nous dirons seulement quant
 à présent, qu'il y a une Préface à la
 tête de chaque Pièce, & que ces Pré-
 faces nous ont paru écrites avec ce na-
 turel, cette candeur, cette précision,
 ce goût & cet agrément qui caracté-
 risent tous les Œuvres de l'Auteur.



A R T I C L E V I.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE STOCKHOLM, le 15 Décembre 1761.

AVANT-hier, le Vicomte de la Herreria arriva, ici, pour résider en qualité d'Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Catholique.

De VIENNE, le 8 Janvier 1762.

L'Impératrice Reine a créé Grand-Croix de son Ordre de Thérèse, le Feld Maréchal Serbelloni & ses Généraux Odonel & Wied.

Le Roi de Prusse ayant fait sortir de la Citadelle de Magdebourg le Comte de Tierheim, Lieutenant Feld-Maréchal, & le Marquis de Virelsky, Général Major; l'Impératrice Reine a envoyé ordre de faire également sortir du Château de Kuffstein les Généraux Finck & Dierecke, qui y avoient été mis par représailles. Depuis peu Sa Majesté Prussienne a rappelé le Prince Lichtenstein & le Prince Auguste de Lobckowitz, qui ont été faits prisonniers par ses Troupes, & à qui il avoit permis de se rendre sur leur parole, l'un à Vienne, & l'autre à Prague.

Le Feld-Maréchal Comte de Daun, le Général Loulon, & le Duc de Bragance sont actuellement ici. Ce dernier est arrivé le 2 de l'Armée de Saxe.

De COLBERG, le 23 Décembre 1761.

Conformément à la Capitulation dont le Colo-

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

nel Heyden est convenu avec le Général Romanzow, la garnison sortit le 17 de ce mois, & déposa ses armes dans le lieu indiqué. Elle fut reçue par le sieur de Brand, Brigadier, qui la conduisit à Cossin. Les Prisonniers de guerre faits en cette occasion sont, le Colonel Heyden; le Colonel Schmalzing, qui commandoit sous lui; le Lieutenant-Colonel Schoffledt, les Majors Schladen, Barksleben, Dargewitz, Minardier, Unruhe, Scherzel & Reifewitz; soixante-neuf autres Officiers; & environ trois mille Soldats, en y comprenant les Malades & les Blessés. On a trouvé dans la Place onze mortiers & cent trente-cinq canons, dont vingt-sept de fonte, parmi cette artillerie & celle que les Russes avoient perdue au siège précédent. Ils ont trouvé aussi trente mille boulets, trois mille bombes, & cinquante mille cartouches. Trois Officiers & deux cent vingt-six Soldats, que la Garnison avoit faits prisonniers, ont été mis en liberté.

Le Comte de Romanzow a confié le Commandement de la Place au sieur de Gerbel, Colonel du Corps des Ingénieurs, & il a donné ordre de réparer les fortifications, dont la plus grande partie est détruite.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.



ORDONNANCE
DU BUREAU DES FINANCES
DE LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS,

QUI ordonne que toutes les Enseignes seront appliquées sur les murs de face des maisons, tant dans les rues de la ville & des faubourgs de Paris, que le long des piliers des Halles & Marchés, qu'à de Grands, charniers des Innocens ou autres lieux couverts, servant de voies ou passages publics; & que toutes Figures en relief, formant massif & servant d'Enseignes, seront supprimées.

Du 17 Décembre 1761.

DE PAR LE ROI.

LES PRÉSIDENTS TRÉSORIER
de France, Généraux des Finances & Grands-Voyers en la Généralité de Paris.

SUR ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roi, que dans le mois de Mai de la présente année, il crut que son ministère exigeoit de lui, de nous proposer d'arrêter le cours d'une espèce d'émulation très-contraire au bien public, qui s'étoit allumée entre plusieurs Marchands de cette ville, qui à l'envi les uns des autres, augmentoient le volume de leurs Enseignes, les surchargeoient ou y substituoient des massifs sans aucune règle ni mesure : Que dans ce temps,

206 MERCURE DE FRANCE.

considérant l'ancienneté de l'usage des Enseignes en saillie, quoique contraire à la règle générale qui affranchit de toute servitude le sol & le ciel de la voie publique, & craignant d'introduire une nouveauté qui pourroit paroître préjudiciable au commerce, il ne s'étoit pas permis d'étendre ses vues au-delà de la nécessité d'arrêter les excès énormes de ces saillies, en nous proposant de déterminer une mesure fixe, d'après le vœu des réglemens intervenus sur cette matière dans le siècle dernier : Que le Magistrat qui est à la tête de la Police de cette ville, ayant de son côté formé les mêmes vues, soit sur la nécessité de retrancher cet abus, soit sur le danger de nuire à l'activité du commerce, s'étoit trouvé à portée par les relations de la juridiction ordinaire qu'il exerce, de s'informer des Marchands eux-mêmes de ce que l'intérêt du commerce peut exiger ou permettre ; qu'il avoit interpellé les six Corps des Marchands de lui donner des Mémoires à ce sujet, que les ayant reçus, il les avoit communiqués aux autres Communautés, qui lui avoient donné des réponses délibérées, desquelles il résulloit qu'on pouvoit encore assurer davantage la liberté des rues, en obligeant les Marchands à se contenter de la simple saillie d'une Enseigne en tableau, appliqué à la muraille des Batimens qu'ils occupoient ; que même une grande partie des membres de ces Communautés avoient prévenu son zèle & avoient été au-delà de ce que le nôtre nous avoit dicté dans notre Ordonnance du mois de Mai, & sans attendre d'ordonnance plus particulière, s'étoient empressés de donner un témoignage public de leur vœu à ce sujet, en appliquant à leurs murs les Enseignes qui auparavant étoient en saillie : Que le Lieutenant général de Police

désirant réunir toutes les forces de l'ordre public pour une opération qu'il envisageoit comme contenant une utilité sensible, lui a communiqué ses vues & lui a fait part de ses recherches en l'invitant à interposer son ministère, pour que, ce qui sous un point de vue seroit jugé au Tribunal de la Police, sous un autre, le soit en même temps & de la même manière au Bureau; qu'il n'a pu s'empêcher de recevoir avec reconnaissance cette invitation, ni d'applaudir à cet exemple précieux du concert qui doit toujours diriger au même objet les ministères différens, ordonnés pour le service de la cause publique; que d'ailleurs il ne voit dans le nouveau plan qu'une exécution plus parfaite de notre ordonnance du 25 Mai dernier, & l'objet que ce Bureau s'étoit proposé, remplit au-delà des espérances qu'on auroit pu se former; que l'empressement d'une partie considérable des Marchands & Artisans de la Ville, pour exécuter ce plan, avant qu'il fût revêtu d'aucun caractère d'autorité, lui paroïssoit faire la solution de toutes les difficultés qu'on auroit pu proposer au contraire; que même peut-être n'eût-il pas été nécessaire d'interposer l'autorité des Magistrats, si ce n'est qu'on est malheureusement dans le cas de prévoir toujours la résistance de quelques gens, en petit nombre sans doute, qui suivant des vues particulières, ne se laisseroient point entraîner au vœu commun; si l'autorité légitime ne les contraignoit; que par l'effet des mesures de prudence, par lesquelles le Lieutenant général de Police avoit proposé cette opération, il n'est plus question que d'attribuer au suffrage de la plus grande & de la plus saine partie des Marchands & Artisans de cette Ville, la prépondérance qui lui est due sur les réclamations qui pourront s'élever de la

208 MERCURE DE FRANCE.

part de quelques-uns , & de prévenir une difformité dans l'aspect des rues de cette Ville , qui bien loin d'avoir aucune utilité , contient au contraire une contradiction avec tous les réglemens d'une saine police. A ces causes , requéroit le Procureur du Roi , qu'il Nous plût ordonner.

1°. Que tous Particuliers , Marchands , Artisans ou autres généralement quelconques de la Ville & Fauxbourgs de Paris , ayant sur rues , cul-de-sacs , lieux , places ou passages publics , des Enseignes en saillie , suspendues au bout d'une potence de fer ou autre matière , seront tenus , dans le cours du mois de Janvier prochain , de retirer lesdites Enseignes , sauf à eux à les faire appliquer contre les murs & façades de leurs maisons.

2°. Que toutes Enseignes ou Tableaux appliqués aux trumeaux , croisées ou autres parties des murs de face sur la voie publique , ne pourront avoir plus de quatre pouces d'épaisseur ou de saillie du nud du mur , y compris bordures , chapiteaux , soubaitemens , pilastres , & tels autres ornemens ou marques distinctives de commerce ou de profession , qui seroient joints auxdits Tableaux ou Enseignes.

3°. Que tous Étalages désignant la profession ou le commerce , qui seront posés au-dessus des auvents ou au-dessus du rez-de-chaussée des maisons qui n'auroient point d'auvents , seront également supprimés ou réduits à la saillie de quatre pouces du nud du mur.

4°. Que toutes figures en relief , formant massifs & servant d'Enseignes , seront entièrement supprimés , sauf aux Particuliers qui auroient lesdites Enseignes en massif , à appliquer aux murs de face de leurs maisons , un Tableau dans la for-

me prescrite par le second Article de l'Ordonnance qui interviendra.

5°. Que les Tableaux servant d'Enseignes, ensemble les étalages mentionnés en l'Article III, qu'il sera libre d'appliquer aux murs de face des maisons, seront attachés avec crampons de fer, haut & bas, scellés en plâtre dans le mur, & recouvrant les bords desdits Tableaux ou des susdits étalages, & non simplement accrochés ou suspendus.

6°. Que toutes potences de fer ou autres, qui servoient précédemment à la suspension des Enseignes, seront entièrement supprimées dans ledit temps, par les Propriétaires d'icelles.

7°. Que tous Particuliers ayant Enseignes ou étalages, tels que ceux mentionnés en l'Article III, le long des piliers des Halles & Marchés, Quai de Gèvres, Charniers des Innocens ou autres lieux convertis qui servent de voies ou passages publics, seront tenus de se conformer, pour leurs Enseignes & étalages susdits, aux dispositions de l'Ordonnance qui interviendra.

8°. Ne pourront les Commissaires généraux de la Voirie de la Ville & Fauxbourgs de Paris, pendant ledit temps prétendre aucuns droits à raison de l'application desdites Enseignes, aux murs de face des maisons, en exécution de l'Ordonnance à intervenir, si ce n'est qu'il n'y eût Enseignes nouvellement posées en lieux où il n'y en avoit point précédemment, ou mutations de Marchands ou Artisans; & ledit temps passé, lesdits droits seront dûs comme auparavant, & pourront faire assigner les Particuliers pour se voir condamner au paiement desdits droits en la manière accoutumée.

9°. Qu'ils seront tenus, lesdits Commissaires généraux de la Voirie, dans les permissions qu'ils

210 MERCURE DE FRANCE.

expédieront à l'avenir pour les Enseignes, d'exprimer les dispositions de l'Ordonnance à intervenir, relatives soit à la saillie qu'elles doivent avoir, soit à la sûreté publique; & à l'effet qu'il ne soit contrevenu auxdites dispositions, seront tenus de se transporter, suivant le dû de leurs Charges, sur les lieux, avant d'expédier lesdites permissions, & d'y retourner ensuite pour vérifier si lesdits Tableaux ou Enseignes auront été posés conformément aux Réglemens, & donneront avis des contraventions, pour être les Contrevenans poursuivis à sa requête. Et afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, que l'Ordonnance qui interviendra sera imprimée, lue, publiée & affichée partout où besoin sera, & notamment dans le Bureau des Commissaires généraux de la Voirie sur un Tableau permanent qui y sera mis à cet effet, & en outre signifiée aux Gardes des six Corps des Marchands, & aux Jurés de tous les autres Corps & Communautés des Arts & Métiers de cette Ville & de ses Fauxbourgs. OÙ le rapport de M^{re} Desmoulins, Président en ce Bureau, & tout considéré. N o u s , faisant droit sur le requisi-
toire du Procureur du Roi, avons ordonné & ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Tous Particuliers, Marchands & Artisans ou autres généralement quelconques de la Ville & Fauxbourgs de Paris, ayant sur rues, cul-de-sacs, lieux, places ou passages publics, des Enseignes en saillie, suspendues au bout d'une potence de fer ou autre maniere, seront tenus dans le cours du mois de Janvier prochain, de retirer lesdites Enseignes, sauf à eux à les faire appliquer contre les murs & façades de leurs maisons.

II. Toutes Enseignes & Tableaux appliqués aux trumeaux, croisées ou autres parties des murs de face sur la voie publique, ne pourront avoir plus de quatre pouces d'épaisseur ou de saillie du nud du mur, y compris les bordures, chapiteaux, soubassemens, pilastres, & tels autres ornemens ou marques distinctives de commerce ou de profession qui seroient joints auxdits Tableaux ou Enseignes.

III. Tous Étalages désignant la profession ou le commerce, qui seront posés au-dessus des auvents ou au-dessus du rez-de chaussée des maisons qui n'auroient point d'auvents, seront également supprimés, ou réduits à la saillie de quatre pouces du nud du mur.

IV. Toutes figures en relief formant massifs & servant d'Enseignes, seront entièrement supprimées, sauf aux Particuliers qui auront lesdites Enseignes en massif, à appliquer aux murs de face de leurs maisons, un tableau dans la forme prescrite par l'article II. de la présente Ordonnance.

V. Les Tableaux servant d'Enseignes, ensemble les Étalages mentionnés en l'Article III. de la présente Ordonnance, qu'il sera libre d'appliquer aux murs de face des maisons, seront attachés avec crampons de fer haut & bas, scellés en plâtre dans le mur, & recouvrant les bords du Tableau ou des susdits Étalages, & non simplement accrochés ou suspendus.

VI. Toutes porences de fer ou autres, qui seroient précédemment à la suspension des Enseignes, seront entièrement supprimées dans ledit temps par les Propriétaires d'icelles.

VII. Tous Particuliers ayant Enseignes ou Étalages tels que ceux mentionnés en l'Article III. le

212 MERCURE DE FRANCE.

long des piliers des Halles & Marchés, quai de Gèvres, charniers des Innocens ou autres lieux couverts qui servent de voies ou passages publics, seront tenus de se conformer pour leurs Enseignes & Étalages susdits, aux dispositions de la présente Ordonnance.

VIII. Ne pourront les Commissaires généraux de la Voierie de la Ville & Fauxbourgs de Paris, pendant ledit temps, prétendre aucun droit, à raison de l'application desdites Enseignes aux murs de face des maisons, en exécution de la présente Ordonnance, si ce n'est qu'il n'y eût Enseignes nouvellement posées en lieux où il n'y en avoit point précédemment, ou mutations de Marchands ou Artisans; & ledit temps passé, ledit droit leur sera dû comme auparavant, & pourront faire assigner les Particuliers, pour se voir condamner au paiement dudit droit en la manière accoutumée.

IX. Seront tenus lesdits Commissaires généraux de la Voierie, dans les permissions qu'ils expédieront à l'avenir pour les Enseignes, d'exprimer les dispositions de la présente Ordonnance, relatives soit à la saillie qu'elles doivent avoir, soit à la sûreté publiques; & à l'effet qu'il ne soit contrevenu auxdites dispositions, seront tenus de se transporter, suivant le dû de leurs Charges, sur les lieux, avant d'expédier lesdites permissions, & d'y retourner ensuite, pour vérifier si lesdits Tableaux ou Enseignes auront été posés conformément aux Réglemens, & donneront avis des contraventions, pour être les Contrevenans poursuivis à la requête du Procureur du Roi.

Enjoignons au Procureur du Roi, de tenir la main à l'exécution de notre présente Ordonnance, qui sera signifiée, à sa requête, aux Gardes des

fix Corps des Marchands, & aux Jurés de tous les autres Corps & Communautés des Arts & Métiers de la Ville & Faubourgs de Paris, & imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où besoin sera, notamment dans le Bureau des Commissaires généraux de la Voierie, sur un Tableau permanent, à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance, & exécutée nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans y préjudicier. FAIT au Bureau des Finances, à Paris, le Jeudi dix-sept Décembre mil sept cent soixante-un, les Semestres assemblés. Collationné, signé DESMOULINS, DE VASLEN, MAZOIS, DURANT, POIRIER, D'ARIGNY, MARTIALOT DE FONTENAY, MORON, LE ROY DE VALMONT, LE COUTEUX DE VANTON, HACHETTE, LE BONVALLAT, JOURDAIN, DE LA SELLE, ROUILLE, MOUETTE. Et par mesdits sieurs, ISSALI.

La présente Ordonnance a été lue, & publiée à l'Audience du Bureau des Finances, par nous premier Huissier soussigné, le dix-huit Décembre mil sept cent soixante-un, Signé HENRY.



A P P R O B A T I O N.

Ainsi, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de Février 1762, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Janvier 1762. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

VERS à M. D. L. P. Pour la nouvelle année.	Page 5
VERS de M. l'Abbé Yg *** &c.	7
A Madame de B. . . . &c.	9
VERS mis au bas d'un transparent &c.	11
Le Berger éveillé.	<i>ibid.</i>
La Fausse Avare.	12
L'ANNEAU de Gyges : Conte Lydien.	<i>ibid.</i>
ÉPIQUE à M. Corb. . . . &c.	43
NOËL nouveau présenté à Mesdames Adélaïde & Victoire de France. &c.	44
PREMIÈRE Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	46
SECONDE Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	47
TROISIÈME Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	51
ÉPIQUE à ***.	53
ÉNIGMES.	57 & 58
LOGOGYPHES.	59 & 60
CHANSON.	61

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FABLES nouvelles, divisées en six Livres, par M. l'Abbé Aubert.	62
---	----

F E V R I E R. 1762. 215

LETTRE à l'Auteur de la Traduction des <i>Suj-</i> <i>sons de Thomson</i>	73
EXTRAIT du London chronicle.	74
IDYLLES & Poëmes de M. <i>Gessner</i> .	76
LETTRE à M. <i>De la Place</i> .	92
LETTRE au même.	93
LETTRE au même.	95
LETTRE de M. l'Abbé <i>Delaporte</i> à M. <i>De la</i> <i>Place</i> .	97
AVIS au sujet des Annales Typographiques. <i>ibid.</i>	
MANUFACTURE de Toiles peintes à l'Arcenal de Paris.	101
ANNONCES des Livres nouveaux.	106 & <i>suiv.</i>

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT de la Séance publique de l'Aca- démie des Belles-Lettres de CAEN.	113
DISCOURS Préliminaire de la nouvelle Edi- tion des Elémens de Musique de M. d' <i>A-</i> <i>lembert</i> .	117

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

C H I R U R G I E.

RÉPONSE de M. le Baron de <i>Haller</i> à la Lettre de M. <i>David</i> .	145
QUESTIONS intéressantes.	148
ARCHITECTURE.	150
MÉCANIQUE.	152

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	153
GRAVURE.	156

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA.	160
COMÉDIE FRANÇOISE.	162
REMARQUES sur l' <i>Ecueil du Sage</i> .	196
COMÉDIE ITALIENNE.	200
ANNONCE intéressante pour les Amateurs du Théâtre.	281

ART. VI. Nouvelles Politiques.

ORDONNANCE du Bureau des Finances de la Généralité de Paris.	205
---	-----

De l'Imprimerie de SEBASTIEN LORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

